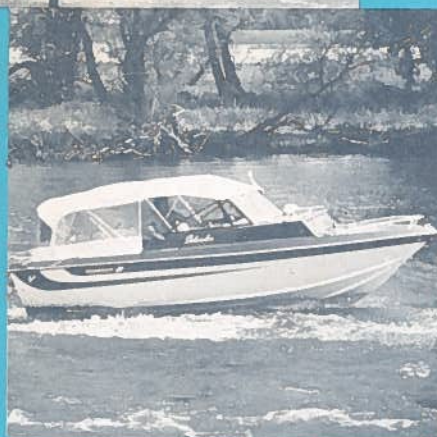


# Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du

## lac Saint-Pierre



**PLAN DIRECTEUR POUR  
LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR  
DE LA REGION DU LAC SAINT-PIERRE**

**MINISTERE DU LOISIR, DE LA  
CHASSE ET DE LA PECHE**

**BIBLIOTHÈQUE  
ZAC SAINT-PIERRE**



## AVANT-PROPOS

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche est heureux de présenter à la population le résultat de ses études de potentiel pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre.

Ce travail s'est réalisé en deux étapes. Des orientations potentielles préliminaires ont d'abord été présentées dans la version provisoire du plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre; elles étaient le fruit de la collaboration d'une trentaine de personnes qui ont uni leurs efforts pour dégager une perception, aussi objective que possible, de la région à partir des préoccupations du Ministère. Par la suite, la démarche s'est poursuivie par une consultation de la population qui a atteint son point culminant lors du colloque tenu à Nicolet en février 1984. Le présent document intègre l'information et les opinions recueillies tout au long du processus.

Ce document ne constitue pas un ouvrage détaillé de planification où l'on pourrait retrouver la localisation précise d'équipements et les coûts nécessaires à leur aménagement. Il est plutôt une étape dans la planification des interventions possibles où l'on retrouve les principales caractéristiques du territoire, l'analyse des potentiels qu'elles recèlent et des suggestions adressées au milieu quant aux orientations potentielles, afin d'assurer la conservation et la mise en valeur de la région. Quatre études sectorielles accompagnent ce document et elles reprennent de façon plus détaillée les potentiels les plus marquants que sont le nautisme, le cyclisme, le pique-nique et l'interprétation du patrimoine. La conservation de la faune et de ses habitats fera l'objet d'un plan ministériel.



**TABLE DES MATIERES**

Avant-propos .....	i
Table des matières .....	ii
Liste des auteurs .....	vi
Liste des personnes consultées .....	viii
Liste des graphistes .....	viii
Liste des figures .....	ix
Liste des tableaux .....	x
Liste des annexes .....	xi
Liste des ouvrages consultés .....	xii
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>2</b>
<b>1. PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
1.1 La mission du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche .....	3
1.2 Les mandats du ministère en regard de la région du lac Saint-Pierre .....	4
1.3 Les motifs d'intervention .....	4
1.4 But et objectifs .....	5
<b>2. CADRAGE REGIONAL .....</b>	<b>7</b>
2.1 Le secteur à l'étude .....	7
2.2 Le développement régional .....	9
2.2.1 L'historique .....	9
2.2.2 L'agriculture .....	15
2.2.3 L'industrialisation .....	16
2.2.4 L'urbanisation .....	17
2.3 L'accessibilité au milieu .....	18
2.4 L'utilisation du sol .....	20
2.5 La tenure des terres .....	22
<b>3. INVENTAIRE .....</b>	<b>26</b>
3.1 Le milieu physique .....	26
3.1.1 Géologie .....	26
3.1.2 Géomorphologie .....	28
3.1.3 Physiographie .....	30
3.1.4 Climatologie .....	31
3.1.5 Hydrographie .....	33
3.1.5.1 Régime hydrique .....	35
3.1.5.2 Qualité de l'eau .....	37

<b>4.</b>	<b>LE MILIEU BIOLOGIQUE</b> .....	40
4.1	La végétation .....	40
4.2	La faune .....	43
4.2.1	Les poissons .....	44
4.2.1.1	Description générale .....	44
4.2.1.2	Eléments d'intérêt et de fragilité .....	46
4.2.2	Les amphibiens et les reptiles .....	51
4.2.2.1	Description générale .....	51
4.2.2.2	Eléments d'intérêt et de fragilité .....	52
4.2.3	Les oiseaux .....	52
4.2.3.1	Description générale .....	52
4.2.3.2	Eléments d'intérêt et de fragilité .....	60
4.2.4	Les mammifères .....	63
4.2.4.1	Description générale .....	63
4.2.4.2	Eléments d'intérêt et de fragilité .....	64
4.2.5	Les invertébrés .....	64
<b>5.</b>	<b>LE LOISIR ET LES ACTIVITES TRADITIONNELLES RELIES A LA FAUNE</b> .....	65
5.1	Rappel des principales caractéristiques du milieu .....	65
5.1.1	Les caprices hydrologiques .....	66
5.1.2	L'érosion des berges et l'assèchement des terres .....	67
5.1.3	La pollution .....	68
5.1.4	Les obstacles artificiels .....	69
5.2	Les activités de prélèvement faunique .....	72
5.2.1	La pêche commerciale .....	73
5.2.1.1	Description de l'activité .....	73
5.2.1.2	L'apport économique .....	74
5.2.1.3	Les problèmes liés à l'activité .....	75
5.2.2	La pêche récréative .....	77
5.2.2.1	Description de l'activité .....	77
5.2.2.2	L'apport économique .....	78
5.2.2.3	Les problèmes reliés à l'activité .....	79
5.2.3	La capture des grenouilles .....	80
5.2.3.1	Description de l'activité .....	80
5.2.3.2	L'apport économique .....	81
5.2.3.3	Les problèmes liés à l'activité .....	82

5.2.4	La chasse à la sauvagine .....	83
5.2.4.1	Description de l'activité .....	83
5.2.4.2	L'apport économique .....	86
5.2.4.3	Les problèmes liés à l'activité .....	86
5.2.5	Le piégeage du rat musqué .....	88
5.2.5.1	Description de l'activité .....	89
5.2.5.2	L'apport économique .....	89
5.2.5.3	Les problèmes liés à l'activité .....	92
5.3	Les activités reliées à l'eau .....	92
5.3.1	Voile et motonautisme .....	92
5.3.2	Les sports et activités nautiques .....	96
5.3.3	Les équipement existants .....	98
5.4	Les activités à caractère éducatif .....	100
5.4.1	Le patrimoine .....	100
5.4.2	La clientèle cible .....	102
5.4.3	Les moyens de communication .....	103
5.4.4	Un modèle à développer .....	104
5.4.5	Apport socio-économique .....	105
5.5	Les autres activités de loisir .....	106
<b>6.</b>	<b>UNE REGION AUX MULTIPLES INTERVENANTS .....</b>	<b>108</b>
6.1	Le gouvernement du Québec .....	108
6.2	Le gouvernement fédéral .....	110
6.3	Gouvernements municipaux .....	111
6.4	Autres organismes .....	112
<b>7.</b>	<b>SYNOPSIS DES ELEMENTS A CONSIDERER DANS LES CHOIX DE DEVELOPPEMENT A VENIR .....</b>	<b>115</b>
7.1	Les forces du milieu .....	115
7.1.1	Une entité biophysique au coeur du Québec habité .....	115
7.1.2	Un territoire possédant une entité historique et culturelle .....	116
7.1.3	La présence de secteurs à fort potentiel biophysique .....	116
7.1.4	La présence de zones à fort potentiel récréatif .....	117
7.2	Les contraintes .....	118
7.2.1	Les contraintes reliées à une localisation privilégiée .....	118
7.2.2	Les contraintes reliées à l'utilisation du sol .....	118
7.2.3	Les contraintes physiques .....	119
7.2.4	Les contraintes légales .....	119



v

7.3	Les problèmes .....	119
7.3.1	Une accessibilité physique difficile ...	119
7.3.2	Un milieu et une région mal connus ....	120
7.3.3	La reconnaissance des vocations du territoire .....	120
7.3.4	Un milieu naturel menacé .....	121
<b>8.</b>	<b>LES ORIENTATIONS ET LES PRINCIPES DIRECTEURS .....</b>	<b>122</b>
8.1	Les orientations et les principes directeurs en regard de la faune .....	122
8.2	Les orientations et les principes directeurs en regard du loisir .....	125
<b>9.</b>	<b>ELEMENTS DE MISE EN OEUVRE .....</b>	<b>129</b>
9.1	La conservation de la ressource faunique .....	129
9.2	Le développement du loisir de plein air .....	131
9.3	L'arrimage des interventions .....	133
<b>10.</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>135</b>

LISTE DES AUTEURS

Beaubien, Pierre  
Analyse et programmation  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Trois-  
Rivières

Boisclair, Jean  
Plans directeurs  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Québec

Boissonneault, Gustave  
Equipement  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Montréal

Bordeleau, Jean  
Plans directeurs  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Québec

Bourgeois, Jean-Claude  
Aménagement et exploitation de la faune  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Trois-  
Rivières

Chapdelaine, Robert  
Analyse et programmation  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Montréal

Cournoyer, Raymond  
Plans directeurs  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Québec

Fréchette, François  
Service du plein air et des parcs  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Trois-  
Rivières

Lafleur, Gérard  
Loisir  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Montréal

Léonard, Monique  
Analyse et programmation  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Montréal

Mailhot, Yves  
Aménagement et exploitation de la faune  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Trois-  
Rivières

Massé, Gérard  
Analyse et programmation  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Montréal

Papineau, Normand  
Loisir  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Trois-  
Rivières

Pomerleau, Raymonde  
Plans directeurs  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Québec

Roussel, Yvon  
Plein air et parcs  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Trois-  
Rivières

Thériault, François  
Équipement  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Trois-  
Rivières

Thisdale, Pierre  
Analyse et programmation  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Trois-  
Rivières

Trudel, René  
Analyse et programmation  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Trois-  
Rivières

**LISTE DES PERSONNES CONSULTEES**

Bernard, Marcel  
Aménagement et exploitation de la faune  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Trois-  
Rivières

Bourbeau, Denis  
Aménagement et exploitation de la faune  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Trois-  
Rivières

Lemay, Paul  
Secrétaire de la COLASP (85)

Morasse, Jean  
Secrétaire de la COLASP (83-84-85)

Parent, Robert  
Aménagement et exploitation de la faune  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Montréal

**LISTE DES GRAPHISTES**

Houle, René  
Service des communications  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Trois-  
Rivières

Marcoux, Jacques  
Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune,  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Trois-  
Rivières

**LISTE DES FIGURES**

<b><u>Figure 1</u></b>	Localisation et accessibilité	page 8
<b><u>Figure 2</u></b>	Répartition de la population	page 10
<b><u>Figure 3</u></b>	Tenure des terres	page 23
<b><u>Figure 4</u></b>	Aires d'alevinage connues et zones propices pour la fraye en eau vive (générale)	page 47
<b><u>Figure 5</u></b>	Aires d'alevinage connues et zones propices pour la fraye en eau vive (secteur des Iles)	page 48
<b><u>Figure 6</u></b>	Aires importantes utilisées par la sauvagine	page 55

**LISTE DES TABLEAUX**

<b><u>Tableau 1</u></b>	Population et superficie des municipalités	page 11
<b><u>Tableau 2</u></b>	Géologie	page 27
<b><u>Tableau 3</u></b>	Caractéristiques des bassins-versants des affluents	page 34
<b><u>Tableau 4</u></b>	Succession végétale en zone humide	page 42
<b><u>Tableau 5</u></b>	Enregistrement des rats musqués piégés en 1983-1984 par des trappeurs habitant des municipalités situées en bordure du lac Saint-Pierre	page 90
<b><u>Tableau 6</u></b>	Répartition des accès pour embarcations par sous-secteur géographique	page 99

**LISTE DES ANNEXES**

<b><u>Annexe 1</u></b>	Les poissons de la région du lac Saint-Pierre	page	A-1
<b><u>Annexe 2</u></b>	Les oiseaux des Iles du lac Saint-Pierre	page	A-6
<b><u>Annexe 3</u></b>	Les mammifères des Iles du lac Saint-Pierre	page	A-14
<b><u>Annexe 4</u></b>	Description des tributaires en regard du loisir	page	A-17
<b><u>Annexe 5</u></b>	Equipements nautiques existants	page	A-21
<b><u>Annexe 6</u></b>	Inventaire des équipements de loisir d'intérêt régional dans la région du lac Saint-Pierre	page	A-34

**LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS**

ALLEN, B., S. Delatri, M. Dupuis, R. Garceau et A. Lamy, 1980, Découverte du potentiel touristique régional, Projet Canada au Travail, Louiseville, Volume 1, 268 p. et annexes.

ANONYME, 1984, L'importance de la plaine de débordement du lac Saint-Pierre pour la faune et pour nous tous, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 22 p.

ANONYME, 1981, Liste de la faune vertébrée du Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale de la faune, 71 p. (miméo).

ANONYME, 1983, Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre, consultation publique: Synthèse des mémoires, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et COLASP, Trois-Rivières, 78 p.

ANONYME, 1983, Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 119 p.

ANONYME, 1983, Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre: Synthèse de la version provisoire, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 21 p.

BARIBEAU, L., Lanouette, J.G. et Tessier, C., 1981, Problématique des interventions de l'homme dans l'écosystème riverain du lac Saint-Pierre, Québec, G.D.G. Environnement Mauricie inc. pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 106 p.

BEAULIEU, G., 1962, Résultats d'étiquetage du bar d'Amérique, dans le fleuve Saint-Laurent de 1945 à 1960, Nat. Can. 89 (8-9) p. 217-235.

BELAIR, J.L. et J.L. Letiecq, 1982, Utilisation des terres, lac Saint-Pierre, 1982, Programme d'acquisition de connaissances sur les terres inondables du lac Saint-Pierre, Environnement Canada, Direction générale des terres, 15 p.

BELANGER, L., 1983, Problématique de l'utilisation de marais artificiels dans le traitement des eaux usées et ses implications dans la gestion de la faune sauvage, Etude préliminaire, 26 p.



BERGERON, R., 1974, Impact de la présence du bétail sur les îles communales avec référence particulière à la commune de l'Ile Dupas, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal, 150 p.

BERNARD, M., L. Bazin, J.J. Gilbert, 1985, Enquête auprès des pêcheurs récréatifs en eau libre au lac Saint-Pierre en 1985, rapport sommaire, 38 p.

BOUCHARD, D., 1976, Localisation des frayères des principales espèces de poissons d'intérêt sportif et commercial dans le fleuve Saint-Laurent, Phase 1, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Recherche biologique à Montréal, Comité d'étude sur le Saint-Laurent, 174 p.

BOURBEAU, D., 1981, Évaluation et localisation de l'effort de pêche commerciale aux verveux dans le lac Saint-Pierre 1978-1979, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 38 p.

BOURBEAU, D., 1981, Inventaire des nids de canards localisés sur les aménagements de la rive nord du lac Saint-Pierre, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 13 p., 7 annexes.

BOURGEOIS, J.C., 1981, Enquête sur la pêche commerciale au lac Saint-Pierre, en 1976, Données colligées, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, (04).

BOURGEOIS, J.C., G. Labrecque, and F. Axelsen, 1982, Exploitation of the American Eel, *Anguilla rostrata* (Le Sueur) in Quebec, Ontario Ministry of Natural Resources, Proceedings of the 1980 North American Eel Conference, Ont. Fish. Tech. Rep. Ser. No. 4: 23-27.

BOURGEOIS, J.C., G. Labrecque et F. Axelsen, 1981, Aperçu sur l'exploitation de l'anguille d'Amérique *Anguilla rostrata* (Le Sueur) au Québec, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 15 p.

BOURGEOIS, J.C., J. Bourgeois, D. Lehoux, et M. Darveau, 1983, Bilan d'activité diurne de la sauvagine et sélection des types de culture pour son alimentation lors de la halte migratoire printanière dans le secteur Nicolet-Longue-Pointe, lac Saint-Pierre, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service canadien de la faune (version provisoire), 99 p.

BOURQUE, C., 1982, Projet d'étude bio-socio-économique sur la chasse à la sauvagine au lac Saint-Pierre, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 42 p.

BUREAU, M., 1982, Intégration du dossier faunique du plan directeur - Région du lac Saint-Pierre, Iles de Sorel, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune - Montréal, Mémoire interne, 4 p.

CARON, P., Lanouette, J.G. et J. Milette, 1980, Revue des potentiels de la région du lac Saint-Pierre, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune (04), 16 p.

CHAMPAGNE, Y., 1982, Cartographie de courbes de niveau de la plaine du lac Saint-Pierre (secteurs Saint-Barthélemi et Nicolet-Baieville), Canards Illimités Canada, 8 p.

CODIN-Blumer, G., et M. Bernard, Caractéristiques morphométriques des 15 principales espèces de poisson capturés dans les verveux au lac Saint-Pierre en 1983, (en préparation).

COSEMEQ, 1981, La faune du Québec: liste des espèces à étudier en priorité, Comité pour la sauvegarde des espèces menacées au Québec, A.B.Q., Pub. no. 2, 11 p.

DAVID, R., Laterrière, G. et C. Pomerleau, 1985, La pêche récréative sur le lac Saint-Pierre en 1984 par la population des municipalités riveraines, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction de l'analyse et de la recherche socio-économique et Direction de la faune aquatique, 43 p.

DE KONINCK, R., 1970, Les cent-îles du lac Saint-Pierre, Presses de l'Université Laval, Québec, 125 p.

DERY, Rocray et associés, 1983, Classification des terres humides de la rive sud du lac Saint-Pierre, secteur Baie-du-Febvre, Rapport préparé par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 24 p., 1 annexe, 6 photos, 1 carte.

DOLAN, D., 1983, Dénombrement aérien de la sauvagine en migration d'automne sur le fleuve Saint-Laurent entre Berthier et Grondines, 1982, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale des Trois-Rivières, 35 p., 4 cartes.

DOLAN, D., 1984, Enquête sur la chasse à la sauvagine au lac Saint-Pierre, lors de l'ouverture, le samedi 15 septembre 1984, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 52 p., 2 cartes.

DOLAN, D. et J.C. Bourgeois, 1985, Calcul des superficies de marais et densité des couvées de canards inventoriées au lac Saint-Pierre à l'été 1984, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 28 p.

DOLAN, D., J.C. Bourgeois, J. Bourgeois et D. Lehoux, 1983, Bilan d'activité nocturne de la Bernache du Canada lors de la halte migratoire printanière dans le secteur Nicolet-Longue-Pointe, lac Saint-Pierre, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et Service canadien de la faune, 53 p.

DUPUIS, P., 1973, Inventaire de la Bernache du Canada dans la vallée du Saint-Laurent et de l'Outaouais, au printemps 1973, Service canadien de la faune, ministère de l'Environnement, 20 p. (appendices).

DUPUIS, P., 1975, Inventaire de la Bernache du Canada, Lac Saint-Pierre et dans la vallée du Saint-Laurent, printemps 1975, Environnement Canada, S.C.F., rapport de travail, 17 p.

FERRON, P., 1981, Revue Image, région 04, Nos outils économiques, L'agriculture dans la région, un heureux mélange de tradition et d'audace, p. 69-71, Publicité G.M. inc., Cap-de-la-Madeleine, Québec.

FREVE, G., 1980, Politique d'éducation au milieu naturel, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction des parcs, 107 pages, 7 annexes, (Document de travail).

G.D.G. Environnement inc., 1982, L'exploitation commerciale des populations d'écrevisses au lac Saint-Pierre, Rapport présenté au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 49 p.

GOSSELIN, M., 1986a, Etude socio-économique sur les marinas et les clubs à voile du lac Saint-Pierre, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'analyse et de la programmation, région de Trois-Rivières, 14 p., 1 annexe.

HART., C., S. Forbes, N. Pettigrew, S. Toutant, 1983, La pêche d'hiver au lac Saint-Pierre analyse bio-socio-économique, 37 p.

HAZEL, P.P. et C. Pomerleau, Ressources ichtyennes et activités halieutiques au lac Saint-Pierre, Bilan et analyse des connaissances en septembre 1985, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction de la faune aquatique, Service des espèces d'eau fraîche, rapport technique 86-03, 108 p.

LANOUILLE, J.C., P. Caron, J. Milette et R. Quenneville, 1981, Bilan de la phase 1 du projet "Accessibilité au lac Saint-Pierre, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 36 p.

LANOUILLE, J.G., 1978, Rapport concernant les aménagements d'habitats à sauvagine pour le secteur Louiseville-Maskinongé, dans le cadre du programme OSE (1978), Trois-Rivières, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale de Trois-Rivières, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune (04), 7 p.

LEFEBVRE, Y., Etude de potentiel de développement du nautisme, communication personnelle.

LEHOUX, D., A. Bourget, M. Darveau, J. Bourgeois et J.C. Bourgeois, 1983, Abondance distribution et chronologie de migration des oiseaux aquatiques au lac Saint-Pierre, Service canadien de la faune et ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 150 p.

LEHOUX, D. et J.C. Bourgeois, 1986, L'importance de la sauvagine au lac Saint-Pierre, Communication présentée à la COLASP le 15 mars 1986, 23 p.

LEPAGE, M., 1975, Les oiseaux migrateurs dans le couloir fluvial entre Montréal et le lac Saint-Pierre, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement de la faune, 23 p.

MAGNIN, E. et G., Beaulieu, 1967, Le Bar, Roccus saxatilis du fleuve St-Laurent, Nat. Can. 94: 539-555.

MAILHOT, Y., 1981, Etude de l'habitat et de l'utilisation par la sauvagine du secteur des étangs O'Brien, à Maskinongé, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 23 p.

MAILHOT, Y., Scrosati, J., Bourbeau, D., Bernard, M., Bourgeois J.C. et D. Dolan, 1986, Plan de gestion faunique de la ZAC Saint-Pierre, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, région de Trois-Rivières, 177 p.

MAIRE, A., C. Tessier et L. Picard, 1978, Analyse écologique des populations larvaires de moustiques (Diptera culicidae) des zones riveraines du fleuve St-Laurent, Québec, Nat. Can. 105 (4): 225-241.

MARCOTTE, A., 1981, Enquête concernant l'exploitation commerciale des grenouilles dans la région du lac Saint-Pierre, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune (rapport manuscrit).

MASSE, G., 1974, Fravères à poissons d'eau chaude du couloir fluvial entre Montréal et le lac Saint-Pierre, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune - Montréal, 20 p.

MASSE, G. et J.R. Mongeau, 1974, Répartition géographique des poissons, leur abondance relative et bathymétrie de la région du lac Saint-Pierre, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune - Montréal, 59 p.

MINISTÈRE du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1980, Système de classification des zones humides du Québec, Direction de l'aménagement de la faune et Lab. de Bot. appliquée de l'Université du Québec (1ère version) 159 p.

MONGEAU, J.R., 1985, L'exploitation commerciale des poissons-appâts dans la région de Montréal, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, région de Montréal, 144 p.

OFFICE de planification et de développement du Québec, 1978, Dossier d'inventaire et d'analyse. L'armature urbaine de la Mauricie-Bois-Francs, Collection: les schémas régionaux, 178 p. et 2 annexes.

OFFICE de planification et de développement du Québec, 1978, Dossier d'inventaire et d'analyse. L'espace rural de la Mauricie-Bois-Francs, Région 04, Collection: les schémas régionaux, 132 p. et 3 annexes.

PAQUIN, D., 1981, L'exploitation de trois espèces d'anoures dans la région du lac Saint-Pierre, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale des Trois-Rivières, 64 p.

PARENT, R., 1974, Enquête sur le piégeage du rat musqué dans le couloir fluvial entre Montréal et le lac Saint-Pierre, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal, 62 p.

PICARD, J., et M. Norman, En préparation, cartographie de la plaine d'inondation du lac Saint-Pierre, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale des Trois-Rivières.

PICARD, J. et M. Norman, 1982, La plaine d'inondation du lac Saint-Pierre. Son utilisation par la faune ichthyenne, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 25 p.

PILON, C, et J. Champagne et P. Chevalier, 1981, Environnement biophysique des îles de Berthier - Sorel, Centre de recherches Ecologiques de Montréal, 203 p. et cartes.

PROULX, N., 1973, Etude de la sauvagine, Sorel/Rigaud/Beauharnois, Office de planification et de développement du Québec, Service des études et des inventaires biophysiques.

SOLECO Consultants inc., 1983, Analyse et interprétation d'échantillons du benthos et de zooplancton récoltés dans divers habitats de la plaine d'inondation du lac Saint-Pierre, pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. 46 p.

TESSIER, C. et P. Caron, 1981, Cartographie écologique de la végétation de la rive nord du lac Saint-Pierre, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 24 p., 3 annexes et 1 carte.

TESSIER, C., J. Picard et M. Norman, 1983, Etudes des populations de poissons de la plaine de débordement du lac Saint-Pierre, Université du Québec à Trois-Rivières pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 37 p.

TESSIER, Claude et R. Couture, 1984, Etudes des populations de poissons de la plaine de débordement du lac Saint-Pierre (Québec), Secteur Rive-Sud (version préliminaire), Université du Québec à Trois-Rivières pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 11 p. + 19.

THERRIEN, J., Enquête de 1984 et 1985 sur la pêche sportive en eau libre au lac Saint-Pierre, Analyse critique des méthodologies et validation des résultats, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction de la faune aquatique, Service des espèces d'eau fraîche, rapport technique 86-05, 85 p.

TRUDEAU, A. et M. Léonard et L. Houde, 1977, Le couloir fluvial entre Montréal et le lac Saint-Pierre, (9 cahiers), Office de planification et de développement du Québec, Québec

VAILLANCOURT, G. et P. Caron, 1976, Etude de la sauvagine dans la région de Gentilly, Université du Québec à Trois-Rivières, Département de chimie-biologie, 31 p.



**C A D R A G E**



## INTRODUCTION

Pour le Québec, le Saint-Laurent constitue un phénomène géographique majeur et il a joué un rôle important dans son histoire et son développement. Ce fut d'abord un axe de pénétration et d'établissement des hommes et des activités et par la suite un important corridor de circulation.

Mais le Saint-Laurent est avant tout un milieu naturel exceptionnel de par la qualité et la diversité de ses potentiels. Il se caractérise entre autres par la présence de plusieurs écosystèmes régionaux de très grande valeur sur le plan du patrimoine naturel: l'archipel de Mingan, le Golfe, les Mille îles, la région du lac Saint-Pierre, etc. C'est particulièrement l'écosystème de la région du lac Saint-Pierre qui fera l'objet de la présente étude. En esquisant le portrait de cette région, il sera démontré le rôle majeur qu'elle joue sur le plan biologique et le potentiel récréatif important qu'elle représente pour le coeur du Québec. Une telle analyse ne peut ignorer la présence des multiples intervenants qui agissent de façon plus ou moins concertée sur le territoire.

L'objet du présent document est donc de souligner des orientations de développement récréatif que le milieu aura le loisir de planifier et de réaliser. Il annonce également l'intention du Ministère de procéder à l'élaboration d'un plan de conservation du milieu.

## 1. PREAMBULE

### 1.1 La mission du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Lors de la création du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le gouvernement du Québec a exprimé sa volonté de valoriser le loisir dans la société québécoise en proposant une politique cohérente dans ce domaine particulier. Cette préoccupation venait se juxtaposer à l'importante responsabilité de la gestion des ressources fauniques et de certains territoires.

La démocratisation de l'accès au loisir, telle qu'elle est exprimée dans le Livre Blanc, doit favoriser une répartition équitable des ressources disponibles et l'augmentation du degré de satisfaction des besoins et des attentes des citoyens, tout en tenant compte des particularités et des caractéristiques de chaque milieu. Abstraction faite de la création et de la gestion des grands équipements nationaux que sont les parcs nationaux, le rôle du Ministère dans le domaine du loisir se définit essentiellement en termes d'assistance technique et financière; c'est le milieu qui doit assumer la maîtrise d'oeuvre du développement du loisir.

La gestion de la ressource faunique doit assurer la pérennité des espèces tout en favorisant l'utilisation de la faune par les générations présentes et futures. Elle constitue un mandat exclusif du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

## 1.2 Les mandats du Ministère en regard de la région du lac Saint-Pierre

Afin de réaliser pleinement sa mission sur l'ensemble du territoire québécois, le Ministère doit planifier des stratégies, élaborer des politiques et des normes et identifier des zones prioritaires d'intervention.

Ainsi, les grands mandats du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche dans la région du lac Saint-Pierre sont d'une part, de définir et de maintenir un équilibre entre la conservation des ressources et leur utilisation rationnelle et d'autre part, d'encourager la prise en charge par des gens du milieu dont les corporations municipales et les différents organismes régionaux, du développement des potentiels en matière de récréation et de loisir. Dans sa démarche visant la conservation des ressources, le Ministère, dans un souci d'efficacité, devra s'assurer la collaboration du milieu et particulièrement du monde municipal qui a, de par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le mandat de planifier l'aménagement.

## 1.3 Les motifs d'intervention

L'Etat québécois reconnaît que le fleuve Saint-Laurent, avec toutes ses facettes, constitue une richesse naturelle aussi vitale et essentielle pour le Québec que l'hydroélectricité. Dans cette perspective, l'Etat favorise de plus en plus la revalorisation et le développement du Saint-Laurent sous tous ses aspects: le transport maritime, la protection de l'environnement en général et des écosystèmes régionaux en particulier, ainsi que la mise en valeur des potentiels récréatifs.

La qualité et la diversité des ressources naturelles et du milieu bâti de la région du lac Saint-Pierre en font une zone des plus exceptionnelles et des plus riches du fleuve Saint-Laurent. La localisation stratégique de cette région au coeur du Québec méridional ajoute à la grande valeur de la région en matière de pratique d'activités de loisir et ce, pour la majorité des citoyens du Québec.

En revanche, la région du lac Saint-Pierre est un milieu complexe où il arrive que l'équilibre naturel soit menacé, que l'utilisation des ressources se fasse de façon conflictuelle ou anarchique. C'est aussi un milieu difficile d'accès pour différentes raisons d'ordre juridique ou physique.

Pour toutes ces considérations, il était devenu important et même urgent de s'intéresser à ce milieu particulier pour en faire une étude complète et pour suggérer des principes favorisant une exploitation rationnelle. Ce sont ces motifs qui ont incité le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche à produire des études de potentiel de la région du lac Saint-Pierre.

#### 1.4 But et objectifs

Le présent document veut souligner l'importance que peut revêtir la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre pour la population et suggère à cet effet la concertation des intervenants.

Dans un premier temps, le document dépeint la région et dresse un bilan de l'état des connaissances dans le but de sensibiliser les intervenants et la population en général à la richesse

du milieu. Par la suite, l'analyse permet de dégager les grands potentiels du territoire et de souligner les contraintes entravant l'exercice des activités actuelles ou possibles.

Dans un second temps, il annonce la publication d'études plus approfondies concernant les principaux potentiels récréatifs identifiés et l'élaboration par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, d'un plan de conservation de la faune et de ses habitats dont l'application devrait assurer un niveau de protection adéquat de la ressource faunique.

Par la suite, dans le respect des rôles de chacun des intervenants, il appartiendra au milieu de planifier les interventions dans le domaine du loisir et du tourisme, alors que le Ministère poursuivra son action dans le domaine de la protection et de la conservation de la faune et de ses habitats.

## 2. CADRAGE REGIONAL

### 2.1 Le secteur à l'étude

La région du lac Saint-Pierre se localise dans les basses terres du fleuve Saint-Laurent. Cette plaine est bordée par des reliefs plus marqués et accidentés: les Laurentides au nord et les Appalaches au sud.

Plus précisément, cette région correspond au secteur du fleuve Saint-Laurent compris entre Sorel et Trois-Rivières (figure 1). Il s'agit d'un élargissement du fleuve orienté dans un axe général sud-ouest nord-est, dont les principaux éléments sont l'archipel des Cent-îles à l'ouest et une vaste étendue d'eau libre bordée d'importantes zones marécageuses à l'est.

Située en plein coeur du Québec de base, c'est-à-dire du secteur développé de la vallée du Saint-Laurent, la région du lac Saint-Pierre est distante d'environ 75 kilomètres de l'agglomération urbaine de Montréal et de 150 kilomètres de celle de Québec.

Les traits majeurs de la région sont le fleuve avec ses multiples îles, ses marais, la beauté des paysages et la richesse du milieu naturel. Ce sont aussi, de part et d'autre, deux rives fortement marquées par un environnement socio-économique vigoureux. Il ressort donc une complexité de la dynamique de ce milieu et une multiplicité d'interventions reliées à des intérêts plus ou moins divergents.

La région du lac Saint-Pierre se situe dans deux régions administratives, Montréal à l'ouest et Trois-Rivières à l'est;



# LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE

## Localisation et accessibilité

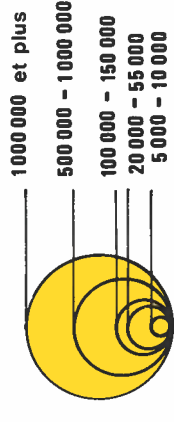


Limite du territoire



Routes

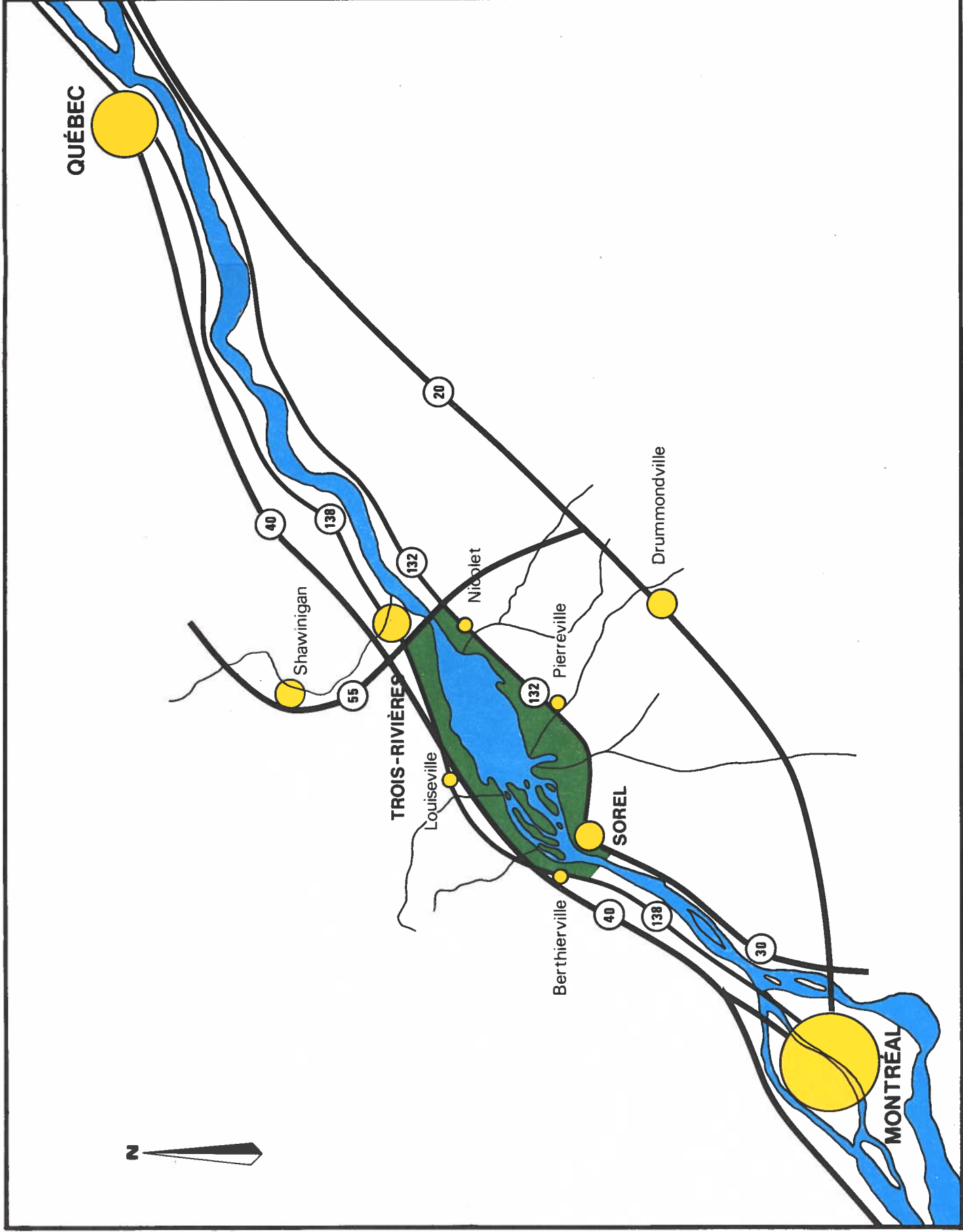
Agglomérations urbaines



Gouvernement du Québec  
Ministère du Loisir,  
de la Chasse et de la Pêche

Echelle 1:1000000

FIGURE 1





elle englobe trente-sept municipalités comprenant au-delà de 170 000 habitants (voir tableau 1 et figure 2). On retrouve quinze municipalités sur la rive nord et vingt sur la rive sud, tandis que deux sont complètement insulaires à savoir Saint-Ignace-de-Loyola et La-Visitation-de-l'île-Dupas.

Démographiquement et économiquement parlant, les agglomérations de Sorel et de Trois-Rivières apparaissent les plus importantes, suivies respectivement de celles de Bécancour, de Louiseville, de Berthierville et de Nicolet.

Pour les besoins de la présente étude, tout le territoire de ces municipalités n'a pas fait l'objet d'inventaires détaillés. Seules les rives du fleuve et du lac, ainsi que les terres insulaires ont été considérés (figure 1).

## **2.2 Le développement régional**

### **2.2.1 L'historique**

La région du lac Saint-Pierre est une région historique importante. Ses limites d'antan s'étendaient alors au territoire seigneurial, d'un côté comme de l'autre du fleuve. Son histoire remonte à l'époque de Cartier en 1535, et de Champlain en 1603. Ces découvreurs ont reconnu lors de leur passage en ces lieux l'immense richesse faunique que renfermait la région. Champlain, d'ailleurs, dans son récit lors de son second voyage sur le Saint-Laurent décrivait en ces mots la région:

"L'eau est presque dormante dans le lac qui est fort poissonneux... L'ayant traversé, nous passâmes par un très grand



# LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE

## Répartition de la population

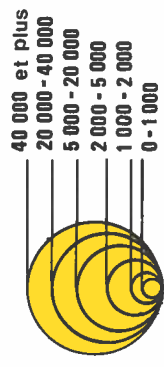
Routes



Limites des municipalités



Limites des M.R.C.



Gouvernement du Québec  
Ministère du Loisir,  
de la Chasse et de la Pêche



Echelle : 1 : 235 000



FIGURE 2

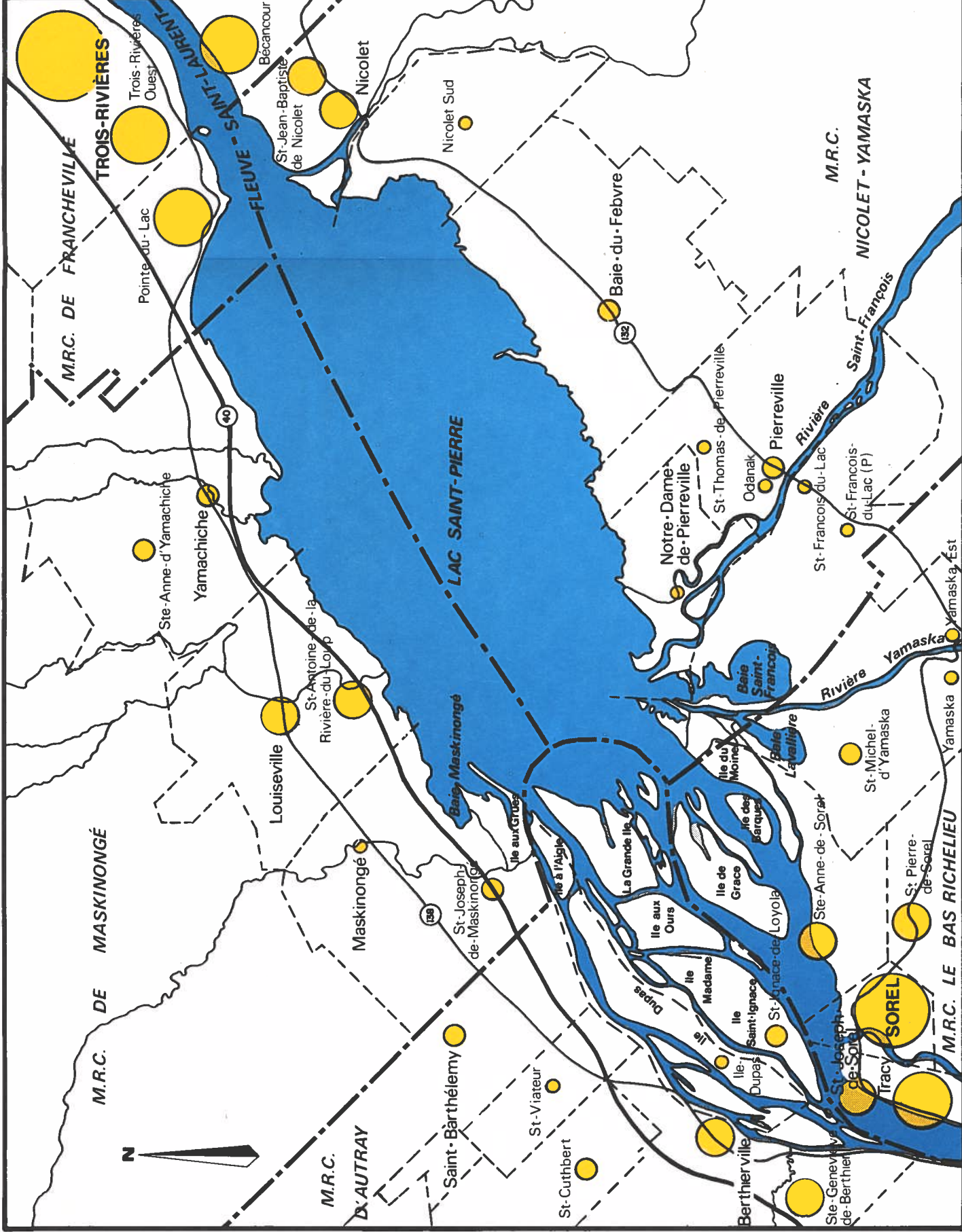


TABLEAU 1

POPULATION ET SUPERFICIE DES MUNICIPALITES

## Municipalités riveraines du lac Saint-Pierre

MUNICIPALITES	POPULATION 3 juin 1981	POPULATION 1er juin 1985	SUPERFICIE km <sup>2</sup>
Ste-Geneviève-de-Berthier (p)	2 126	2 240	74,67
Baie-du-Febvre (sd)	1 389	1 380	96,01
Berthierville (v)	4 049	4 060	7,20
St-Cuthbert (p)	1 730	1 830	116,93
St-Barthélémy (p)	1 921	1 940	98,80
St-Joseph-de-Maskinongé (p)	1 236	1 270	74,02
St-Antoine-de-la-Rivière- du-Loup (p)	4 329	4 480	60,42
Ste-Anne-d'Yamachiche (p)	1 493	1 550	87,67
Pointe-du-Lac (sd)	5 359	6 000	62,29
St-Jean-Baptiste-de-Nicolet (p)	2 301	2 440	47,50
Nicolet-Sud (sd)	408	420	41,75
St-Thomas-de-Pierreville (p)	654	650	56,28
Notre-Dame-de-Pierreville (p)	778	810	23,30
St-François-du-Lac (p)	920	980	62,10
St-Michel-d'Yamaska (p)	1 030	1 060	71,32
Ste-Anne-de-Sorel (p)	2 573	2 570	36,49
Sorel (c)	20 347	20 500	9,71
St-Joseph-de-Sorel (v)	2 545	2 310	1,37
Tracy (v)	12 843	13 200	19,11
St-Ignace-de-Loyola (p)	1 752	1 820	30,76
La Visitation de l'Ile Dupas (sd)	514	540	24,86
Lanauraie d'Autray (sd)	1 613	1 790	98,08
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>71 910</b>	<b>73 840</b>	<b>1 200,64</b>

TABLEAU 1 (suite)

POPULATION ET SUPERFICIE DES MUNICIPALITES

## Municipalités périphériques de la région du lac Saint-Pierre

MUNICIPALITES	POPULATION 3 juin 1981	POPULATION 1er juin 1985	SUPERFICIE km <sup>2</sup>
St-Viateur (p)	184	150	16,78
Maskinongé (vl)	1 005	1 040	1,96
Louiseville (v)	3 735	3 650	2,14
Yamachiche (vl)	1 258	1 360	2,27
Trois-Rivières-Ouest (v)	13 107	15 100	28,69
Trois-Rivières (c)	50 466	49 900	77,85
Bécancour (v)	10 247	10 700	434,28
Nicolet (v)	4 880	4 850	5,25
Pierreville (vl)	1 212	1 130	0,95
Odanak (r.i.)	232	230	2,58
St-François-du-Lac (vl)	942	920	1,29
Yamaska-est (vl)	289	270	0,51
Yamaska (vl)	447	490	2,35
St-Pierre-de-Sorel (p)	4 771	4 760	27,79
St-Robert (p)	1 828	1 940	64,93
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>94 603</b>	<b>96 490</b>	<b>669,62</b>
<b>TOTAL</b>	<b>166 513</b>	<b>170 330</b>	<b>1870,26</b>

Sources: Statistiques Canada, Recensements de 1981 et Bureau de la Statistique du Québec estimations 1985.

nombre d'isles qui sont de plusieurs grandeurs où il y a quantité de noyers et vignes et de belles prairies avec force gibier et animaux sauvages, qui vont de la grande terre aux dites isles. La pescherie du poisson y est plus abondante qu'en aucun autre lieu qu'eussions vu". (LAVERDIERE) (1970). in Koninck, 1970.

En 1541, Cartier venait au pays avec un objectif de colonisation. Après de pénibles essais en ce sens et les longues années d'escarmouches contre les Iroquois, Louis XIV et son ministre Colbert tentèrent un ultime effort pour développer à tout prix la Nouvelle-France. Intendants et gouverneurs se rendirent compte à l'époque que le seul moyen d'assurer la prospérité des colons était de multiplier les villages sur tout le parcours du fleuve, afin de relier entre elles les villes naissantes de Québec, Trois-Rivières et Montréal.

Afin d'activer le peuplement de la colonie, de pourvoir à son administration locale et de subvenir aux besoins des colons, on introduisit le système seigneurial. Toutefois, parce que les seigneurs qui se succédèrent étaient des militaires, des fonctionnaires puis des officiers anglais, et que leur formation ou leurs intérêts étaient d'autre nature, la colonie connut un lent développement. C'est alors que la communauté des Ursulines devint le quatrième type de seigneur.

Au début, les colons tenaient à résider sur le domaine qu'ils exploitaient. Ils érigèrent leurs habitations sur le bord du fleuve, chemin naturel de communication et précieuse réserve de chasse et de pêche. De plus, les prairies naturelles permettaient de nourrir les bestiaux en attendant les premiers défrichements. Ainsi distribués le long des rives du fleuve et

à l'embouchure de ses affluents, les colons créèrent le rang. La proximité des habitants résultant de cette disposition des terres facilita le voisinage et engendra un esprit d'entraide et de solidarité entre les colons. Mais le défrichement des terres se vit encore retardé par les guerres contre les Iroquois. En 1701, un traité de paix avec ces Amérindiens amorça et encouragea à nouveau la colonisation. Le 20 septembre 1721, Yamachiche, Rivière-du-Loup et Maskinongé furent officiellement érigées en paroisses.

En 1733, une route de terre fut construite sur la rive nord, entre Québec et Montréal: le chemin du Roy. Malgré le traité de Paris de 1763 cédant la Nouvelle-France à l'Angleterre, les habitants de la région conservèrent leurs habitudes et leurs coutumes.

Vers le milieu du XIXe siècle, le régime seigneurial semblait être "un sérieux obstacle au développement du Canada" (Gérin, 1902). Un nouveau régime municipal mis en vigueur en 1855, par la loi Victoria, érigea en municipalité de paroisse toute agglomération d'au moins 300 âmes.

A la fin du XIXe siècle, la culture des grains périclita à la suite de l'épuisement des sols et à la concurrence des terres de l'ouest. La culture du foin s'intensifia et l'industrie laitière s'accentua. Des fromageries furent construites dans tous les coins de la région. Initialement, la famille tendait à produire elle-même tout ce qui était nécessaire à sa subsistance. Peu à peu le commerce organisé apparaissait dans les campagnes.

Parallèlement à cette évolution, au cours de cette période s'amorçait un développement industriel (forges, chantiers maritimes, pâtes et papiers, etc.) dans les secteurs amont et aval de la vaste région du lac Saint-Pierre.

### 2.2.2 L'agriculture

La région du lac Saint-Pierre, écoumène inscrit dans les basses terres du Saint-Laurent a mis beaucoup de temps pour s'adapter à l'agriculture. Très tôt sous le régime français, les premiers colons profitèrent davantage des ressources fauniques et végétales naturelles du milieu. Encore aujourd'hui subsistent des vestiges d'une culture vivrière: terres largement subdivisées, prairies permanentes, pâturages communaux, etc. Reconnues pour leur productivité exceptionnelle, les basses terres de la région sont devenues aujourd'hui la préoccupation majeure des propriétaires en termes de développement et d'économie régionale. Depuis un demi-siècle, on délaisse graduellement la production de foin au profit des céréales: "Les producteurs laitiers et de bétail envisagent maintenant de grossir leur contingentement de production en s'orientant définitivement vers une certaine autosuffisance fourragère et céréalière" (Ferron, 1980).

Cette nouvelle orientation a suscité un mouvement de récupération des sols mal drainés ou même couverts par les eaux de débordement en période de crue. Les agriculteurs, par les organismes qui les représentent, ont manifesté ce désir auprès des instances gouvernementales en leur proposant l'endiguement de terres inondables à des fins agricoles.



### 2.2.3 L'industrialisation

On note la présence de deux pôles de développement industriel intensif, soit Trois-Rivières et Sorel, de même qu'une zone intermédiaire qui a connu et connaît encore un développement industriel de type léger.

D'une part, le développement industriel de Trois-Rivières a été axé principalement au cours de son histoire sur l'utilisation de la forêt qui devait déboucher sur la production de "pâtes et papiers".

D'autre part, la région de Sorel se spécialisa dans les chantiers maritimes qui s'installèrent à la confluence de la Richelieu et du Saint-Laurent. La présence de ces chantiers a entraîné l'implantation de l'industrie métallurgique et des équipements lourds.

Sur la rive sud du fleuve également, Bécancour qui regroupe de petites localités agricoles devient peu à peu un centre industriel majeur, en raison de la proximité du fleuve et de la capacité portante de ses sols. Son développement est axé sur l'industrie lourde.

Quant à la zone intermédiaire, rurale à 80%, les industries plus légères (textiles, meubles, etc.) se sont développées en raison de la disponibilité de la main d'oeuvre et elles résultaient habituellement d'un passage des activités du niveau domestique au niveau commercial.

#### 2.2.4 L'urbanisation

Tel qu'expliqué dans la section précédente, l'industrialisation s'est manifestée de façon concrète, à des degrés différents, dans trois zones, à savoir Trois-Rivières, Sorel et la zone intermédiaire entre ces deux pôles.

Forcément, l'accroissement de population de ces zones devait être largement influencé par le type d'industrie. A Trois-Rivières et à Sorel, les industries génératrices de beaucoup d'emplois entraînèrent la création d'agglomérations qui se sont accrues au même rythme que le développement industriel. C'est pourquoi, nous retrouvons dans ces deux pôles une forte concentration de population.

Dans la zone intermédiaire, les industries légères, générant moins d'emplois, se sont concentrées plus principalement à Louiseville, Berthierville, Nicolet, Pierreville, où nous retrouvons des agglomérations urbaines de moins grande densité.

La vie dans ces agglomérations urbaines, si elle devait permettre aux gens de trouver la solution à leurs besoins de base (travail, biens et services) annonçait déjà des exigences de loisir différentes engendrées justement par l'urbanisation: le plein air ou la possibilité de se récréer en milieu naturel.

Bruit, pollution, espaces restreints, etc., suscitèrent le goût de paix, de tranquillité, de grands espaces et d'air pur. C'est ainsi que nous avons assisté avec le temps, au développement de la demande d'activités en milieu naturel.

Le lac Saint-Pierre et ses îles désertées hier reprennent vie. Le nombre d'embarcations de toutes sortes se multiplie des deux côtés de la rive; peu à peu, les gens bâtissent des chalets sur les rives du lac Saint-Pierre, de ses affluents et sur les îles. Et voilà que ce milieu naturel risque à son tour de subir les effets de l'urbanisation.

### 2.3 L'accessibilité au milieu

Deux grandes artères de circulation donnent accès à la région du lac Saint-Pierre. Sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, l'autoroute 40 terminée récemment, entre Montréal et Québec, permet à la population de ces deux communautés urbaines d'accéder au lac Saint-Pierre en moins de deux heures. L'accès direct au lac est rendu possible par la route nationale 138 et par les échangeurs de l'autoroute 40 et les voies de dessertes adjacentes. Sur la rive sud, l'autoroute 30, reliant Montréal et Sorel, élargit encore les possibilités d'accès.

L'autoroute 55 reliant la région de Shawinigan et la rive sud du fleuve Saint-Laurent assure, via le pont Laviolette, la communication entre les deux rives du lac Saint-Pierre. Le parachèvement de l'autoroute 55 et sa jonction avec la transcanadienne (autoroute 20) permettra, dans un avenir rapproché, à toute la population du Québec méridional de parvenir plus rapidement au lac Saint-Pierre.

La nationale 132, quoique moins pratique à cause de sa distance du lac (1,5 km en moyenne), relie toutes les localités riveraines entre Port-Saint-François et Sorel.

Une partie des îles de Berthier et de Sorel sont accessibles d'une part par la route nationale 138 et d'autre part par un traversier entre Sorel et l'île Saint-Ignace.

En plus du réseau d'autoroutes et de routes nationales traversant la région, une multitude de rangs et de chemins d'accès, souvent désignés par de jolis noms (Du Brûlé, Trompe-Souris, Crête-de-Coq, Petit Bois, etc.), parcourent les milieux urbains et ruraux de la région. La rive nord est particulièrement privilégiée en ce sens comparativement à la rive sud.

Le fleuve Saint-Laurent a de tout temps servi de voie de pénétration, de communication et de transport dans la région. Avant la construction du pont Laviolette en 1967, les communications entre les deux rives se faisaient principalement par voie d'eau. Le lac Saint-Pierre fait aussi partie de la voie maritime servant aux échanges commerciaux. Chaque année, plusieurs centaines de navires, tant océaniques que "laquiers", font escale au port de Trois-Rivières et assurent le transport de nombreux produits; les ports de Sorel et de Bécancour revêtent également une importance non-négligeable de ce point de vue.

Au chapitre du nautisme, le réseau fluvial composé du lac Saint-Pierre, du Saint-Laurent et du Richelieu est encore la voie d'eau intérieure par excellence pour permettre aux plaisanciers des voyages de longue durée, et l'archipel du lac Saint-Pierre constitue une escale ou une destination de choix.

Afin d'augmenter les possibilités d'accès au plan d'eau, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche avec la participation financière du Fonds de développement régional de

l'Office de Planification et Développement du Québec, a aménagé ou subventionné l'aménagement de nombreuses rampes de mise à l'eau. Mentionnons celles de Saint-Barthélémy, de Maskinongé, de Louiseville, de Yamachiche et de Pointe-du-Lac sur la rive nord et celles de Nicolet, de Baie-du-Febvre, de Notre-Dame-de-Pierreville, de Yamaska-Ouest et de Sorel du côté sud.

#### 2.4 L'utilisation du sol

En ce qui concerne le territoire à l'étude, on note la prédominance des terres agricoles, la concentration de l'urbanisation dans des secteurs relativement restreints, les vastes étendues de terres marécageuses et l'importance des forêts sur les rives et les îles.

Les terres agricoles occupent la majorité des sols et l'on note la présence de bassins agricoles homogènes dans la zone de Berthierville et à l'embouchure des rivières Yamaska et Saint-François, ainsi que le long de la route 132 entre Pierreville et Nicolet. Ailleurs, l'espace cultivé est plus morcelé, particulièrement à l'approche des municipalités où il se fait beaucoup plus lâche. Ce phénomène est surtout perceptible à proximité de Sorel et de Trois-Rivières.

D'ailleurs, ces deux agglomérations, sises à l'embouchure des rivières Richelieu et Saint-Maurice, constituent les deux plus grandes concentrations urbaines de la région. Elles étendent leurs tentacules jusqu'à Pointe-du-Lac dans le cas de Trois-Rivières et à l'île Saint-Ignace et à Sainte-Anne-de-Sorel pour Sorel. Cette extension du tissu urbain le long des routes importantes et des cours d'eau est aussi caractéristique des centres de moindre importance que sont Berthierville, Maskinongé, Louiseville, Yamachiche, Nicolet et Pierreville. Yamaska

et Baie-du-Febvre forment des unités homogènes et relativement peu étendues.

Les forêts couvrent des superficies assez restreintes, notamment à l'approche des municipalités où elles sont morcelées, faisant ainsi de plus en plus place à l'urbanisation. L'essentiel de cette végétation se retrouve dans l'est des îles du lac Saint-Pierre et dans la plaine argileuse riveraine de ce même plan d'eau. Dans les îles, cette forêt se présente en masse compacte, tandis qu'au bord du lac elle s'étire en un long ruban le long des berges.

Aux abords des municipalités (spéculation), à proximité des marais (mauvais drainage), le nombre de friches se fait grandissant. C'est une étape transitoire à la réaffectation des sols à des fins d'urbanisation ou à leur retour au milieu naturel.

Les zones marécageuses se situent dans la plaine de débordement du lac et dans l'est de l'archipel. Compris entre l'eau vive et la forêt, ces espaces humides couvrent d'importantes superficies constituant ainsi un milieu riche pour la faune. Une importante partie de ce domaine est utilisée par le ministère de la Défense nationale à des fins d'étude balistique d'obus.

La dernière utilisation du sol que l'on peut observer à l'échelle du territoire est la villégiature. Couvrant des superficies assez importantes, les zones de chalets se situent le long des rives des îles (de Grâce, Lapierre, Madame, etc.), des rivières (Yamaska, St-François, du Loup, Nicolet) et du lac (Yamachiche, Pointe-du-Lac, Port-Saint-François, Baie-du-Febvre).

Ces différentes affectations du sol peuvent à l'occasion entrer en compétition et générer des conflits. Ainsi, l'urbanisation gruge dans les terres agricoles et forestières, tandis que l'assèchement des marais à des fins agricoles prive la faune d'un milieu essentiel.

## 2.5 La tenure des terres

La région du lac Saint-Pierre est caractérisée par la prédominance des terrains privés sur les terres publiques. En effet, plus de 80% du territoire étudié appartient à des particuliers qui l'utilisent à leurs propres fins. Néanmoins, une bonne partie des terres riveraines sont du domaine public (figure 3).


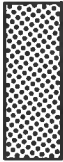


Les gouvernements fédéral et provincial, compte tenu de leurs mandats, possèdent certains terrains qui sont affectés à diverses utilisations afin de répondre à des besoins bien précis.

Ainsi, le ministère des Transports fédéral, pour l'aménagement de la voie maritime, a acheté les îles Ronde et des Barques et possède quelques emplacements riverains où il a érigé des phares. Le ministère de la Défense nationale est propriétaire d'un vaste terrain aux abords du lac Saint-Pierre entre la Longue Pointe à Baie-du-Febvre et l'île Moras à Nicolet. Cet espace, pour les besoins de la protection de la faune, a été décrété zone de chasse interdite. Le fédéral est également propriétaire de terrains dans les îles de la Girodeau.

Le principal intervenant du gouvernement du Québec est le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche qui est gestionnaire de la plupart des terres de la couronne du

# LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE

## La tenure des terres

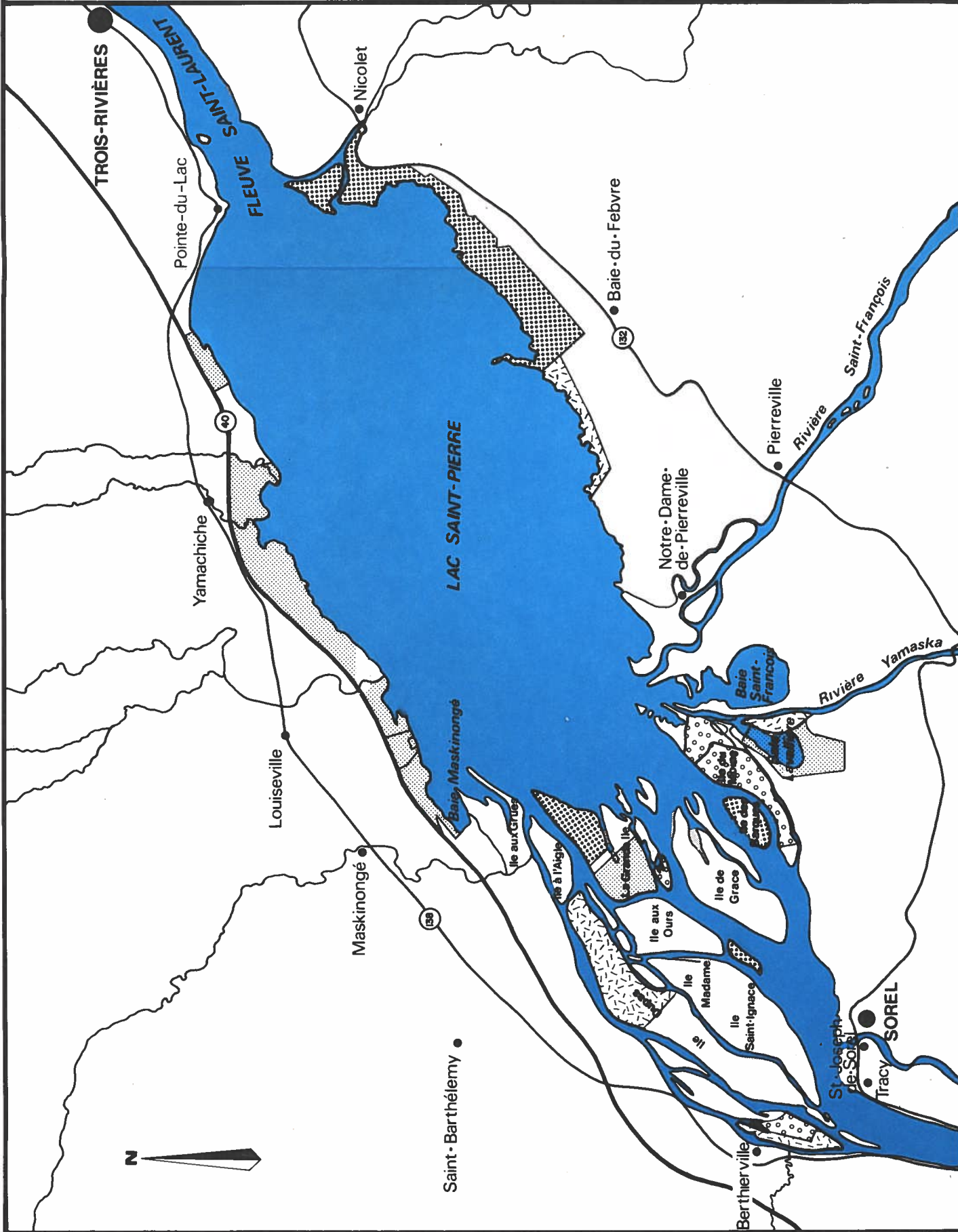
-  Propriétés du Gouvernement du Québec
-  Propriétés du Gouvernement du Canada
-  Propriétés communales
-  Propriétés privées d'organismes à vocation faunique (en voie d'acquisition)



Echelle : 1 : 235 000



FIGURE 3





secteur. A des fins de conservation, il est responsable de la baie Lavallière, de la baie de Maskinongé, de partie ou totalité de certaines îles (Grande île, Mitoyenne, du Nord, Péloquin, Lacroix) et de plusieurs terres sur la rive nord du lac. Ces dernières, acquises par le ministère des Transports lors de la construction de l'autoroute 40, ont été cédées au M.L.C.P. dans le but de favoriser l'accessibilité aux plans d'eau.

Le caractère le plus original de cette tenure des terres réside dans l'exploitation de pâturages communaux, vieux d'environ trois siècles. Ces communes sont des lieux de pacage collectif généralement ouverts au bétail (ovins, bovins et chevaux) des seuls détenteurs d'un droit de commune, regroupés dans une corporation dont les présidents et les syndics habitent habituellement la municipalité dans laquelle est située la commune. Les droits de pacage sont négociables, si bien qu'aujourd'hui les lieux de résidence des détenteurs sont très diversifiées. Ce système de gestion collective constitue un reliquat du passé et une partie importante de notre patrimoine.

Dans la région du lac Saint-Pierre, on retrouve cinq communes couvrant des superficies considérables (21 km<sup>2</sup>):

- Berthierville: - îles de la commune de Berthier et du Milieu;  
- 220 hectares.
- Isle-Dupas: - Est de l'île Dupas;  
- 810 hectares.
- Ile-du-Moine: - Est de l'île du Moine;  
- 485 hectares.

- Yamaska:**
- Baie Lavallière et Saint-François;
  - 405 hectares (largement amputée par l'achat de la baie Lavallière par le M.L.C.P.).
- Baie-du-Febvre:**
- Terrains riverains au lac à proximité du village de Baie-du-Febvre;
  - 160 hectares.

### 3. INVENTAIRE

Cette section du présent document regroupe les inventaires du milieu physique, du milieu biologique et du loisir.

Il est important de considérer que les aspects physiques et biologiques occupent une place importante dans l'étude et la compréhension des caractéristiques propres d'une région.

#### 3.1 Le milieu physique

##### 3.1.1 Géologie

D'origine sédimentaire en grande partie, le substrat rocheux de la région se compose principalement de calcaires et de pélites shisteuses. Cette assise rocheuse s'est formée lors de la période marine ordovicienne, voilà environ 450 millions d'années.

Ces formations appartiennent principalement aux groupes de Lorraine, d'Utica et de Trenton sur la rive nord, et de Richmond et de Lorraine sur la rive sud. Elles peuvent mesurer plusieurs centaines de mètres d'épaisseur et elles affleurent à bon nombre d'endroits, surtout dans les vallées.

Différentes failles se sont produites au cours des âges et elles expliquent les déphasages que l'on remarque dans la disposition des formations, notamment à Louiseville et à Pointe-du-Lac. (réf.: tableau 2).

TABLEAU 2

GEOLOGIE

<b>A. GROUPE</b>	<b>FORMATION</b>	<b>TYPE DE ROCHE</b>
Richmond	Bécancour	Pélites shisteuses et grès rouge
	Pont-gravé	Calcaire gris bleu très fossilifère avec lits de grès calcaireux et pélites shisteuses gréseuses
Lorraine	Nicolet	Pélites schisteuses argi- leuses et grès pélites shisteuses grises foncées avec lits de calcaire.
Utica		
Trenton	Neuville	Calcaire argileux foncé et dense.

**B. FAILLES**

- \* Saint-Cuthbert
- \* Louiseville
- \* Pointe-du-Lac
- \* Sainte-Angèle
- \* Chambly-Fortierville

### 3.1.2 Géomorphologie

L'assise rocheuse décrite dans la section précédente fut recouverte de sédiments non-consolidés, d'origines diverses, mais principalement glaciaires et marines.

On retrouve dans les basses terres du Saint-Laurent, les vestiges de plusieurs glaciations. C'est pendant la dernière avancée du glacier continental (Wisconsinienne) et lors de son retrait qu'ont été mis en place des tills, des sédiments fluvio-glaciaires, des argiles varvées et enfin des argiles marines de la mer de Champlain.

Cette mer s'est formée lorsque le front d'ablation glaciaire s'est retiré au nord de l'actuel chenal du fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de la ville de Québec, il y a environ 12 500 ans laissant ainsi pénétrer les eaux de l'Atlantique à l'intérieur du continent. Le sol enfoncé sous le poids du glacier ne s'est relevé que graduellement après la fonte, mais pas aussi rapidement que le niveau de la mer qui augmentait, grossi des eaux de fontes.

L'immersion et l'émergence des terres constituent donc une course entre la rapidité du relèvement isostatique et la remontée du niveau de la mer. On est donc passé graduellement d'un environnement glaciaire puis marin à des conditions fluviales d'eau douce telles qu'on les connaît aujourd'hui et parallèlement, de conditions d'accumulation de sédiments (marins) à des conditions d'érosion qui ont permis aux agents géologiques de former des escarpements, des chenaux, et de raviner la plaine argileuse. (1)

(1) O.P.D.Q. Inspiré de: "Le couloir fluvial entre Montréal et le lac Saint-Pierre", Dossier technique, tome 2, Québec, 1977, p. 4-5

Ainsi, les dépôts marins argileux de la mer de Champlain, localement remaniés par l'action de différents agents, dominent les matériaux meubles des basses terres du lac Saint-Pierre.

La composition de ces matériaux est sablo-argileuse et leur texture est particulièrement fine. Leur répartition sur le territoire peut se détailler comme suit:

- Matériel sableux, grossier: Sorel et ses environs.
- Matériel fin, alluvial: Les îles de Sorel;  
les vallées des rivières  
Yamaska et Saint-François;  
Berthierville et ses environs;  
le nord du lac Saint-Pierre.
- Matériel fin sur argile: la rive sud du lac Saint-Pierre  
entre l'île du Domaine et le  
ruisseau Alexandre-Gill.
- Matériel très fin: Les environs de Baie-du-Febvre;  
les vallées des rivières Maski-  
nongé et du Loup.
- Organique: La Baie Lavallière;  
le nord de l'île aux Ours.

La nature de ces différents dépôts peut influencer grandement le drainage des terres. Ainsi, la matière organique occasionne-t-elle un très mauvais drainage, notamment à la baie Lavallière, tandis que les terrains sableux des environs de Sorel sont dotés d'un bon drainage. Généralement, le drainage caractérisant la région est imparfait ou médiocre; l'écoulement des eaux s'y fait plutôt lentement. Cette dernière caractéristique reliée à un relief plat et à la proximité de la nappe phréatique explique, en partie, l'étendue considérable des zones humides du territoire étudié.

Les sols sont très fertiles pour l'ensemble des productions agricoles, mais à mesure que l'on se rapproche du lac, l'excès d'humidité réduit proportionnellement leur potentiel. La composition argileuse de ces terrains crée aussi des problèmes d'ingénierie et une attention particulière doit être apportée à la stabilisation des infrastructures, tels que les routes ou les bâtiments.

### 3.1.3 Physiographie

La région du lac Saint-Pierre fait partie de l'unité physiographique des basses terres de la vallée du Saint-Laurent. Celles-ci sont coincées entre deux régions géologiques au relief plus accidenté et d'altitude supérieure; le Bouclier Laurentien au nord et les Appalaches au sud.

La topographie du territoire à l'étude est très peu accidentée. La pente ascendante est inférieure à 6% et on remarque de vastes espaces plats, particulièrement près du lac. Cependant, cette pente est plus forte au nord qu'au sud, puisqu'il faut compter près de 25 kilomètres pour atteindre la cote des 60 mètres d'altitude au sud, alors qu'au nord celle-ci est atteinte à moins de la moitié de cette distance.

Le territoire est toutefois entaillé par de nombreuses rivières, dont les vallées sont fortement encaissées dans leur cours inférieur. Cette configuration est reliée à la composition argileuse des dépôts et en conséquence, plusieurs secteurs de la région constituent des zones à haut risque pour les mouvements de sol; des glissements de terrains se produisent régulièrement et les plus connus ont été observés à Nicolet et à Yamaska. On retrouve aussi des pentes assez abruptes

lorsqu'on passe de la première terrasse des basses terres à la deuxième; c'est le phénomène des terrasses où l'on passe rapidement de 15 à 30 mètres. Cette particularité observable sur les deux rives est remarquable entre Saint-Barthélémy et Maskinongé d'une part, et Baieville et Nicolet d'autre part.

La faiblesse générale des pentes des rives du lac Saint-Pierre favorise la création de marécages riverains et d'herbiers aquatiques très étendus. Le printemps, la fonte rapide de la glace et de la neige libère une quantité d'eau suffisante pour surcharger le fleuve Saint-Laurent et ainsi, causer l'inondation des berges et des forêts riveraines. Ces conditions créent un milieu étonnamment riche pour la faune (rat musqué, poissons d'eau fraîche, sauvagine, batraciens), mais peuvent également causer d'importants dommages.

#### 3.1.4 Climatologie

La région du lac Saint-Pierre jouit d'un climat agréable, un peu plus frais que celui de Montréal, mais nettement plus ensoleillé. Les précipitations y sont régulières et la saison sans gel étendue, ce qui favorise la production agricole. L'hiver n'y est pas trop rigoureux avec des précipitations moyennes et des températures peu excessives. L'été présente d'excellentes conditions, notamment en ce qui a trait à l'ensoleillement.

#### - **Les précipitations**

Le climat de la région se caractérise par la constance des précipitations et la moyenne annuelle se situe aux alentours de 100 centimètres. Les chutes de neige représentent environ un



quart de ce total, ce qui équivaut à des précipitations de l'ordre de 200 à 250 centimètres. La hauteur moyenne de la neige au sol atteint 50 centimètres.

- **L'insolation**

Le territoire étudié est le plus ensoleillé du Québec, avec plus de 2 100 heures d'ensoleillement par année, ce qui est nettement supérieur à Montréal (1 900 à 2 000 heures) et à Québec (1 600 à 1 700 heures). La durée moyenne du jour varie de 8,1 heures en décembre à 14,2 heures en juin. La période estivale procure le plus d'ensoleillement; de mai à septembre, on bénéficie en moyenne, de seize jours d'insolation par mois.

- **Les périodes sans gel**

La région du lac Saint-Pierre connaît la plus longue période sans gelée du Québec. La moyenne se situe autour de cent quarante jours.

- **Les températures**

La température moyenne annuelle est de 4°C pour la rive nord et de 5°C pour la berge opposée. La température moyenne de juillet est de 20°C, ce qui est inférieur à Montréal, mais supérieur à Québec. On constate le même écart entre le nord et le sud en hiver et la température moyenne de janvier atteint -10°C.

- **Les vents**

Large corridor orienté du sud-ouest au nord-est, la vallée du Saint-Laurent se trouve limitée de part et d'autre par les Laurentides et les Appalaches. Ce fait influence la direction dominante des vents qui soufflent du sud-ouest l'été. Les vents du nord et du nord-est font surtout sentir leur courroux durant la période hivernale.

**3.1.5 Hydrographie**

Deux grandes régions hydrographiques définies par le ministère de l'Energie et des Ressources du Québec déversent leurs eaux dans le lac Saint-Pierre; la région 03 sur la rive sud et la région 05 pour le côté nord.

Le tableau 3 présente, pour chacun des cours d'eau tributaires, la superficie totale du bassin de drainage, ainsi que le débit moyen annuel à l'embouchure.

La région du lac Saint-Pierre compte donc quatorze affluents drainant une superficie de 46 075 kilomètres carrés pour un débit moyen mensuel de 777 mètres cubes seconde.

La disproportion entre l'apport de chaque rive est impressionnante. En effet, le rapport est favorable à dix contre un pour la rive sud. Cette dernière avec seulement quatre rivières a un bassin de 42 250 kilomètres carrés pour un débit de 712 mètres cubes seconde. Le côté nord avec dix cours ne couvre que 3 825 kilomètres carrés et ne déverse que 65,20 mètres cubes seconde.

TABLEAU 3

CARACTERISTIQUES DES BASSINS VERSANTS DES AFFLUENTS

REGION HYDROGRAPHIQUE	NOM DE LA RIVIERE	NUMERO DE LA RIVIERE	BASSIN VERSANT (KM <sup>2</sup> )	DEBIT MOYEN ANNUEL (m <sup>3</sup> /s)
05- Rive Nord	La Chaloupe	05-23	135	2,13
	Bayonne	05-24	347	5,75
	Chicot	05-25	198	3,13
	Maskinongé	05-26	1 140	19,40
	Du Loup	05-28	1 528	26,80
	Petite Yamachiche	05-29	102	1,56
	Yamachiche	05-30	275	4,75
	Aux Sables	05-32	15	0,25
	Saint-Charles	05-33	54	0,87
	Aux Glaises	05-34	31	0,56
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>10</b>	<b>3 825</b>	<b>65,20</b>
03- Rive Sud	Nicolet	03-01	3 413	77,60
	Saint-François	03-02	10 231	202,00
	Yamaska	03-03	4 908	87,40
	Richelieu	03-04	23 698	344,86
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>4</b>	<b>42 250</b>	<b>711,86</b>
<b>TOTAL</b>		<b><u>14</u></b>	<b><u>46 075</u></b>	<b><u>777,06</u></b>

Si l'on considère la rivière type de chaque bassin hydrographique, l'écart est encore plus grand et il est de plus de trente contre un.

#### 3.1.5.1 Régime hydrique

A l'entrée du lac Saint-Pierre, le débit moyen annuel du fleuve est de 9 725 mètres cubes seconde, alors qu'à sa sortie, il est de 10 500 mètres cubes seconde grâce à l'apport des tributaires identifiés précédemment.

L'analyse des débits en temps de crue et lors des périodes d'étiage montre une très grande variabilité. Le Richelieu, par exemple, pour une période de récurrence de deux ans, voit passer son débit de 85 mètres cubes seconde en période d'étiage à 934 mètres cubes seconde durant la crue printanière.

L'écoulement des eaux du fleuve est directement fonction de son débit et des conditions climatiques. Lorsque les eaux sont libres le régime du fleuve est régi par des lois physiques connues, ce qui permet de délimiter avec précision les zones inondées. Par contre, lors des périodes de gel, mais surtout de dégel, la présence d'un couvert de glace, d'embâcles et de débâcles rend l'amplitude des crues plus imprévisible et plus catastrophique parce que les zones inondées sont généralement plus étendues. Selon les études faites dans le cadre du couloir fluvial, les superficies inondées en période de crue pour une récurrence de vingt-cinq ans sans embâcle est de 6 383 hectares pour le secteur de Sorel. Comme ce chiffre n'inclut pas les rives du lac Saint-Pierre, les terres noyées au printemps dans le territoire à l'étude sont donc plus importantes et pourraient atteindre l'ordre du 10 000 hectares. Les

terrains sous la cote de 7,75 mètres sont les plus susceptibles d'être inondés, ce qui inclut une grande partie de l'archipel et des rives du lac Saint-Pierre.

Les milieux inondés sont de première importance pour la reproduction des poissons d'eau fraîche et la sauvagine en période de migration. Aussi, il est important de prendre en considération ce facteur et de prévoir des équipements adéquats lors d'aménagements dans les îles et sur les rives du fleuve.

De Montréal à Québec, le fleuve présente une forme assez rectiligne, d'une largeur moyenne de 2 kilomètres, exception faite d'un élargissement de 16 kilomètres correspondant au lac Saint-Pierre. A ce dernier endroit, la profondeur moyenne de l'eau est de 3 mètres sauf pour la section de la voie maritime où elle est de plus de 10 mètres.

Différents ouvrages ont été effectués en vue d'augmenter le débit dans la section de la voie maritime ou pour contrer l'érosion. Dans le premier cas, il s'agit de seuils érigés dans les chenaux des îles de Sorel. Ces ouvrages ont modifié considérablement la répartition des débits entre les divers chenaux, principalement en période d'étiage. Ils constituent des entraves à la navigation de plaisance, mais semblent générer des conditions favorables à la reproduction de poissons frayant en eau rapide, tel le doré.

L'autre intervention a des conséquences beaucoup plus importantes sur le milieu. En effet, le nombre considérable de grèves, de plages de sable, d'îles et de hauts-fonds, témoigne du fait que dans ce tronçon, le Saint-Laurent demeure un fleuve dont le lit et les berges sont instables. Le phénomène

d'érosion y est directement relié à l'écoulement des eaux et des glaces, ainsi qu'à la navigation. Le batillage engendré par le va-et-vient des navires de fort tonnage et des bateaux de plaisance érode continuellement les berges. Pour parer à cet inconvénient, on a effectué un grand nombre d'ouvrages de protection, tels que murs de béton ou de pierres, enrochements, etc. Ces travaux, d'une grande efficacité pour la protection des berges, ont des effets néfastes sur l'écologie. Ainsi, assiste-t-on à la destruction de zones de reproduction et d'alimentation de la faune aquatique. C'est dans le secteur de Sorel que l'on retrouve le plus de rives érodées (notamment au chenal du Moine) et d'ouvrages de protection.

### 3.1.5.2 Qualité de l'eau (1)

Une caractéristique très importante du réseau hydrographique est l'absence d'homogénéisation des masses d'eau dans le tronçon fluvial; ainsi les eaux de la région centrale du lac Saint-Pierre sont celles des rapides de Lachine, celles de la rive nord contiennent les eaux des principaux affluents de Montréal (rivière des Prairies, des Milles Iles et l'Assomption) et celles de la rive sud, les eaux de la Richelieu et de la Yamaska.

Les diverses masses d'eau ne se mélangent que très lentement, les cours d'eau demeurent plaqués contre les rives sur de grandes distances après leur confluence. L'ampleur de ce phénomène n'est pas diminuée par le brassage des eaux conséquent au jeu des marées, puisque le lac Saint-Pierre n'en subit pas l'influence.

(1) Inspiré de Mailhot Y. et al 1986

Ces courants, alliés aux différentes formes de pollution des eaux, créent des conditions particulières quant à la répartition des rejets. Ainsi, les eaux de la rive nord sont plus affectées que celles coulant au sud, alors que la qualité dans la voie maritime est relativement bonne.

Il faut ajouter à ce phénomène la détérioration esthétique du milieu. L'eau est moins transparente, les berges sont souvent jonchées de débris de toutes sortes et des coulées d'huile flottent parfois à la surface de l'eau; on amoncelle des déchets pour remblayer les rives et les plantes aquatiques prolifèrent.

De façon générale, nous pouvons considérer que la qualité des eaux du fleuve Saint-Laurent et des affluents régionaux varie de passable à médiocre et que les taux des principaux polluants organiques et inorganiques dépassent fréquemment les normes acceptables pour différents usages et pour la qualité de la vie aquatique.

Les rejets domestiques, agricoles et industriels de tous types sont à l'origine de cette détérioration. Les égoûts et les rejets d'eaux usées (savons, détergents) non épurés des municipalités riveraines des rivières et du fleuve constituent les principaux polluants domestiques. La vocation agricole de la plaine du Saint-Laurent entraîne aussi le drainage de fortes quantités de particules en suspension, d'excréments, d'engrais, de pesticides et d'herbicides. Les rejets industriels, pour leur part, le plus souvent déversés à même les rivières et ruisseaux proviennent principalement de cinq principaux secteurs de transformation: pâtes et papiers, alimentation, industrie chimique, textile et métaux.

Le fleuve amène avec les eaux de drainage de l'Outaouais, de Montréal et de l'Estrie et des Grands Lacs, d'autres polluants comme le mercure, les BPC et le mirex qui se concentrent dans les organismes; ainsi les poissons piscivores peuvent contenir des taux de polluants parfois supérieurs aux normes reconnues.

Du point de vue bactériologique, les analyses laissent voir de grandes variations dans la qualité des eaux relativement à la présence de coliformes. Malheureusement, ces études sont très générales et leurs conclusions souvent le résultat de larges extrapolations; de plus, elles remontent déjà à plusieurs années. Même si on s'entend généralement pour qualifier la qualité des eaux d'au mieux médiocre, il serait préférable de ne pas classer trop vite la question et de conduire une étude spécifique au lac Saint-Pierre en tenant compte des conditions particulières d'écoulement qu'on y rencontre.

La dégradation générale de la qualité des eaux, en plus de menacer le milieu naturel, réduit considérablement la qualité de vie des riverains, des insulaires et des visiteurs. Elle est également la cause de coûts élevés pour la société, tels ceux qui sont engendrés par les traitements à des fins de consommation. Les dépenses qui devront être consenties pour l'épuration des eaux usées seront plus considérables encore.



#### 4. LE MILIEU BIOLOGIQUE

##### 4.1 La végétation

Les basses terres en amont de Trois-Rivières appartiennent au domaine climacique de l'érablière à caryers. Depuis plus de trois siècles, cette forêt a été l'objet d'une exploitation intensive et graduellement elle a fait place à l'agriculture, constituant ainsi un des plus riches terroirs agricoles du Québec.

Ce scénario s'applique bien au territoire à l'étude. Hormis les quelques zones urbaines et certains lambeaux de la forêt originelle, les terres cultivées occupent la majorité du secteur et forment un ruban continu de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent.

En ce qui concerne la végétation arborescente, les principaux groupements végétaux occupent les îles du lac Saint-Pierre et la plaine argileuse riveraine. Des parcelles d'érablière à caryers s'y retrouvent disséminées et elles sont de superficie relativement restreinte. Le reste de la section alluviale riveraine est occupé par des groupements d'érablière argentée à frênes et ormes. Les autres forêts observées dans la région du lac Saint-Pierre sont composées de feuillus intolérants et en régénération. Ces peuplements de transition, d'origine plus ou moins récente, sont issus généralement de l'abandon de certaines terres agricoles.

De tous ces peuplements, l'érablière argentée ressort particulièrement. Elle constitue le groupement forestier caractéristique de la plaine de débordement du fleuve Saint-Laurent. De

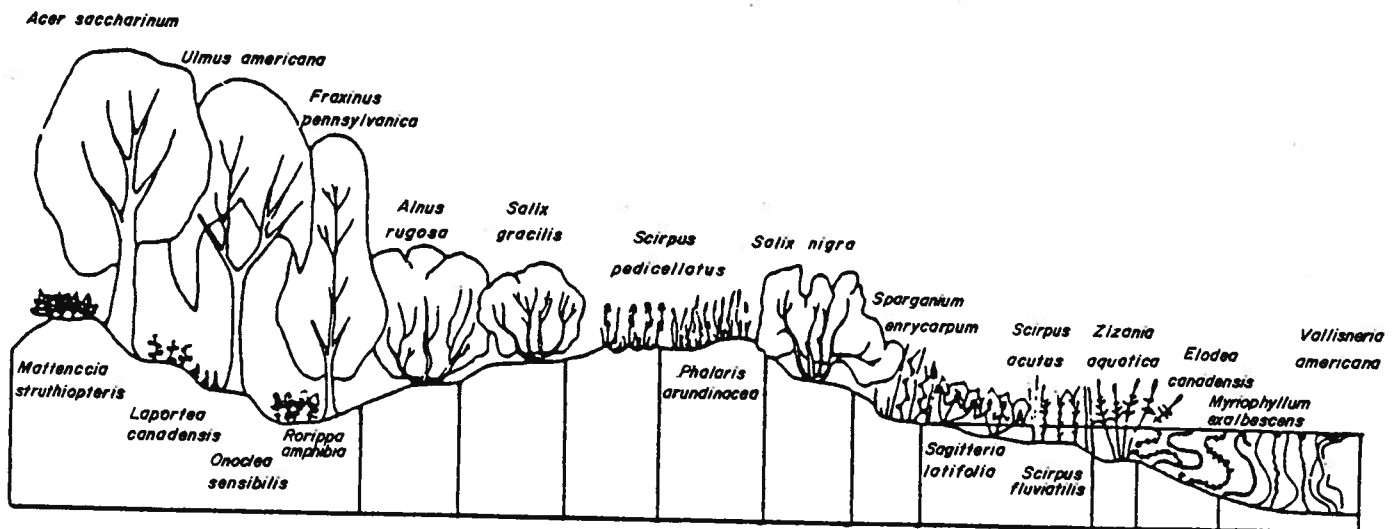
plus en plus rare au Québec, cette érablière couvre d'assez grandes superficies dans la région du lac Saint-Pierre, constituant ainsi un des derniers bastions où ce biotope est présent en bon état. Cet habitat unique est très important pour la sauvagine, en raison des cavités naturelles des grands érables et saules matures; en période d'inondation, ces cavités sont utilisées par plusieurs espèces de canards pour la nidification en raison de l'absence de disponibilité des sites au sol et de plus, elles constituent l'habitat naturel de nidification pour d'autres espèces comme le canard huppé et le bec-scie couronné.

Spatialement, ces forêts se retrouvent principalement dans l'est des îles du lac Saint-Pierre et sur la frange riveraine du lac. Généralement matures, et quelquefois surannés, notamment dans les îles, ces peuplements, outre l'érable argenté qui est dominant, sont composés de frênes de Pennsylvanie et d'ormes d'Amérique; le peuplier deltoïde, le prunier noir et le micocoulier se retrouvent ici et là mais jamais en grand nombre. La strate arbustive a un faible recouvrement (10%) et l'espèce la plus importante est le cornouiller stolonifère.

Déjà considérablement réduite à cause de l'expansion de l'agriculture et de la villégiature, cette forêt est menacée par les coupes forestières, notamment sur les terrains publics limitrophes à l'autoroute 40 et à l'île aux Corbeaux. Leur perte aggrave les problèmes d'érosion et réduit les possibilités de nidification pour certaines espèces de canards et à ce titre, une attention particulière devrait être apportée pour leur protection. L'île de Grâce, la Grande Ile et le bois du Brûlé apparaissent comme les sites les plus importants à conserver.

TABLEAU 4

## SUCESSION VEGETALE EN ZONE HUMIDE



- . *Mattencia struthiopteris*
- . *Acer saccharinum*
- . *Laportea canadensis*
- . *Ulmus americana*
- . *Onoclea sensibilis*
- . *Rorippa amphibia*
- . *Alnus rugosa*
- . *Salix gracilis*
- . *Scirpus pedicellatus*
- . *Phalaris arundinacea*
- . *Salix nigra*
- . *Sparganium enrycarpum*
- . *Sagittaria latifolia*
- . *Scirpus acutus*
- . *Scirpus fluviatilis*
- . *Zizania aquatica*
- . *Elodea canadensis*
- . *Myriophyllum exalbescens*
- . *Vallisneria americana*
- . *Fraxinus pennsylvanica*

- Mattencie fougère-à-l'autruche
- Erable argenté
- Laportéa du Canada
- Orme d'Amérique
- Onoclée sensible
- Rorippa amphibie
- Aulne rugueux
- Saule pétiolé
- Scirpe pédicellé
- Phalaris roseau
- Saule noir
- Rubanier à gros fruits
- Sagittaire latifoliée
- Scirpe aigu
- Scirpe fluviatile
- Zizanie aquatique
- Elodée du Canada
- Myriophyle blanchissant
- Vallisnérie américaine
- Frêne de Pennsylvanie

Source: Tessier Claude, et Alain Maire, Antoine Aubin,

"Etude de la végétation des zones riveraines de l'archipel des Cent-Iles du fleuve Saint-Laurent, Québec". Journal canadien de botanique, volume 59, numéro 8, 1981, Conseil National de recherches Canada, p. 1526 - 1536.

Compte tenu de la topographie caractérisant l'aval des îles et les rives du lac, c'est-à-dire de très faibles altitudes et pentes, l'érablière argentée est remplacée graduellement par une végétation de plus en plus aquatique lorsqu'on progresse vers le lac. Toposéquentiellement, selon un gradient d'humidité croissant, à la suite de l'érablière argentée, on rencontre une saulaie à saule pétiolé, une prairie à phalaris roseau et calamagrostide du Canada, des bosquets de saules noirs et de saules brillants; viennent ensuite les ceintures végétales caractéristiques des marécages proprement dits, le rubanier à gros fruits, le scirpe fluviatile, le riz sauvage, le sagittaire latifoliée, le scirpe aigu, les élodées et les myriophylles qui sont franchement aquatiques.

En définitive, ces milieux humides, de par leur vaste superficie et leur grande diversité floristique, constituent des milieux de choix pour la sauvagine, les poissons d'eau fraîche, le rat musqué et les batraciens.

#### 4.2 La faune (1)

Tel que décrit précédemment, le territoire touché par cette analyse comprend le lac Saint-Pierre, ses îles et sa plaine de débordement. Cet ensemble peut être considéré comme une région naturelle caractérisée par une nette prédominance des milieux humides\* et aquatiques, sur les milieux terrestres. Cette situation influence la composition faunique en augmentant l'importance des espèces aquatiques et semi-aquatiques.

\* Milieux humides: Equivalence de "wetland" se définissant comme: "un terrain où le niveau de l'eau souterraine est situé près de la surface... une zone intermédiaire entre les milieux aquatiques et terrestres". (M.L.C.P., 1980, p. 34-35).

(1) Inspiré de Mailhot Y. et al 1986

Loin d'être uniforme, cet écosystème se subdivise en une multitude d'habitats dotés de conditions physiques qui leur sont propres. La grande diversité des habitats et la haute productivité primaire du milieu expliquent la diversité et l'abondance de la faune qu'on y retrouve.

#### 4.2.1 Les poissons

##### 4.2.1.1 Description générale

Au cours des années 1970 et 1980, la région du lac Saint-Pierre a été le sujet d'inventaires ichtyologiques, portant sur la distribution des espèces, leur abondance relative, les sites propices à la fraye, etc.

En ce qui concerne la distribution et la diversité des espèces, les travaux réalisés par Massé et Mongeau (1974) permirent d'identifier soixante-six espèces indigènes différentes de poissons d'eau douce sur le territoire à l'étude (annexe 1), quatre espèces anadromes et deux espèces introduites. La présence d'un si grand nombre d'espèces en regard des cent huit espèces d'eau douce enregistrées pour l'ensemble du Québec permet d'affirmer que la région du lac Saint-Pierre est dotée d'une très grande diversité ichtyologique.

La même étude a également permis de noter des différences dans la répartition des espèces au sein du territoire. Trois secteurs furent délimités: le fleuve (section comprise entre le lac Saint-Pierre et le pont Laviolette), le secteur libre du lac et les chenaux séparant les îles. La section du fleuve présente moins de diversité avec quarante-trois espèces recensées. On a dénombré cinquante et une espèces dans le secteur libre, alors que les chenaux comptent pour leur part soixante-trois espèces distinctes.

La grande diversité de la faune ichthyologique est sans aucun doute reliée aux dimensions et à la variété des habitats fauniques eux-mêmes, c'est-à-dire de vaste superficie d'eaux calmes, et de marais et plusieurs zones d'eaux vives. Elle dépend aussi du régime hydrique et des vastes plaines d'inondation qui bordent le lac Saint-Pierre. Ces dernières permettent la production de grandes quantités de plancton, de benthos et de matière organique en général, qui soutiennent la vie au cours des premières semaines de la saison chaude et qui se retrouvent dans le lac avec le retrait des eaux. De plus, les milieux inondés fournissent des substrats et des conditions de fraye aux poissons qui se reproduisent en plaine de débordement (grand brochet, carpe, perchaude, etc.).

En plus de la diversité, le lac Saint-Pierre est également caractérisé par un niveau de production très élevé de la biomasse totale. Cette richesse est également liée aux plaines d'inondation qui autorisent un début de production très hatif dans la saison en favorisant le réchauffement des eaux, mais aussi à la bathymétrie générale du plan d'eau. En effet, tel que nous l'avons déjà décrit, le lac Saint-Pierre est très peu profond et à l'exception de la voie maritime et de quelques chenaux, la zone photique peut s'étendre jusqu'au fond sur presque toute la superficie du plan d'eau. Cela permet l'enracinement des plantes aquatiques sur la quasi totalité de la surface du lac ce qui procure nourriture, abri et support à la faune aquatique. La faible profondeur favorise également un réchauffement rapide des eaux en début de saison et par conséquent un développement rapide de la production végétale supportant à son tour la production animale.

La barbotte brune et la perchaude sont parmi les espèces d'intérêt récréatif, celles qui dominent au lac Saint-Pierre, mais on retrouve également en bonne quantité le doré jaune, le doré noir, le grand brochet et le crapet-soleil. L'anguille d'Amérique, l'esturgeon jaune et la barbue de rivière revêtent également un intérêt certain pour la pêche commerciale. On retrouve également de grandes quantités de meuniers noirs dont la biologie tolère habituellement des milieux relativement dégradés par les rejets industriels agricoles et domestiques. Il ne faudrait pas négliger la biomasse que ces poissons représentent et il y aurait donc avantage à revaloriser leur statut et à stimuler leur exploitation commerciale et récréative.

#### 4.2.1.2 Éléments d'intérêt et de fragilité

##### - **Les frayères et les aires d'alevinage**

La majorité des espèces inventoriées fraye dans les eaux du territoire à l'étude. La localisation des frayères varie d'une espèce à l'autre en fonction de critères telles la profondeur de l'eau, la vitesse du courant, la nature du fond, la présence d'herbiers, etc. (Massé, G. 1974). Malgré une bonne connaissance des critères essentiels pour chaque espèce, il est pratiquement impossible de situer avec précision et de façon permanente les frayères parce que leur superficie et leur position dépendent du niveau de l'eau, lequel varie d'une année à l'autre. C'est pourquoi les figures no 4 et 5 ne désignent que des aires de fraye potentielles pouvant être utilisées pour des conditions hydrologiques données.



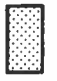




# LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE

Aires d'alevinage connues et zones propices pour la fraye en eau vive.

## AIRES D'ALEVINAGE

-  Intensité d'utilisation forte
-  Intensité d'utilisation moyenne
-  Intensité d'utilisation faible

 Aires propices pour la fraye en eau vive

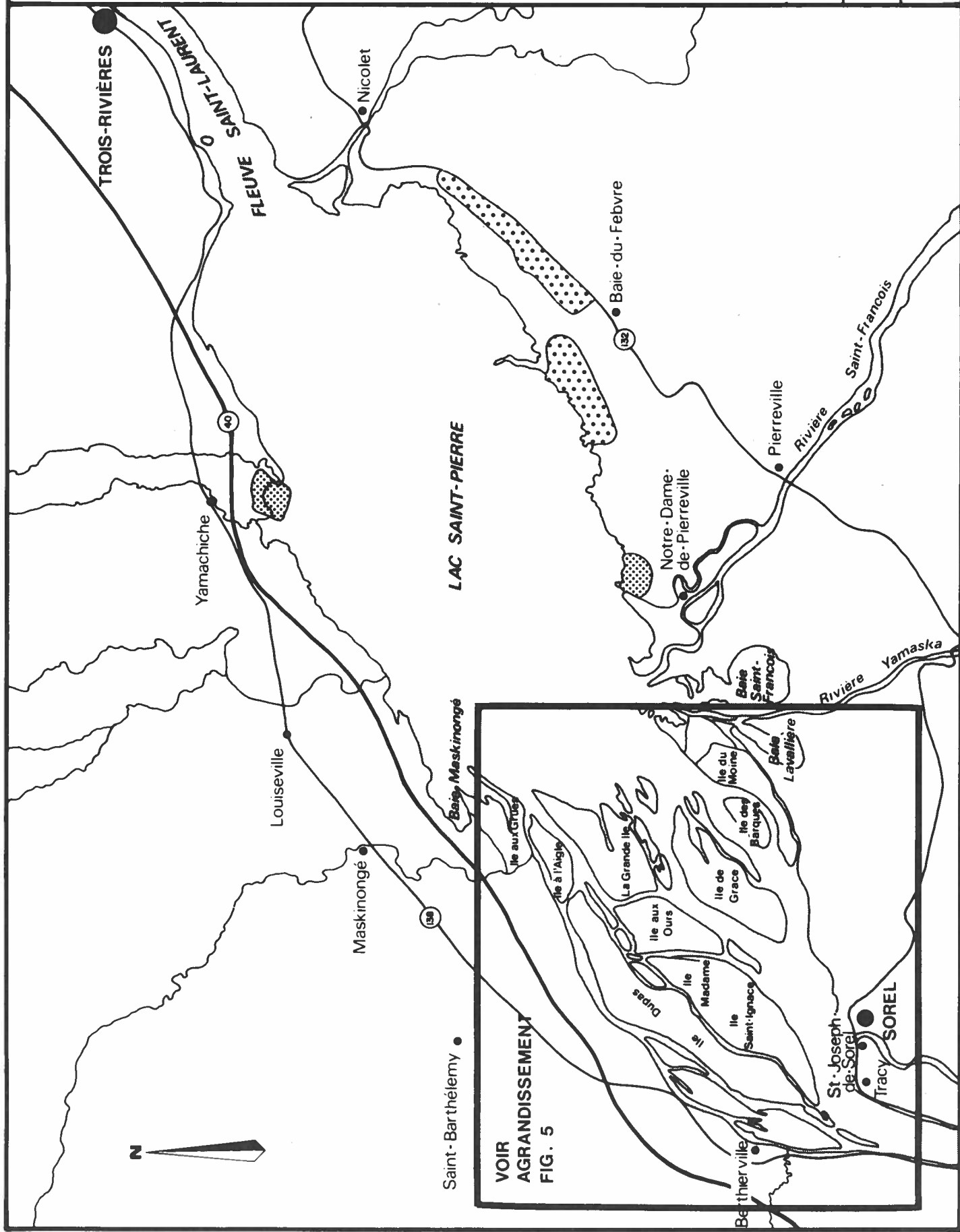
Gouvernement du Québec  
Ministère du Loisir,  
de la Chasse et de la Pêche



Echelle : 1 : 235 000







Figure : 4




# LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE

**AIRES D'ALEVINAGE  
CONNUES ET ZONES  
PROPICES POUR LA FRAIE  
EN EAU VIVE.**

### AIRES D'ALEVINAGE

-  Intensité d'utilisation forte
-  Intensité d'utilisation moyenne
-  Intensité d'utilisation faible
-  Aires propices pour la fraie en eau vive

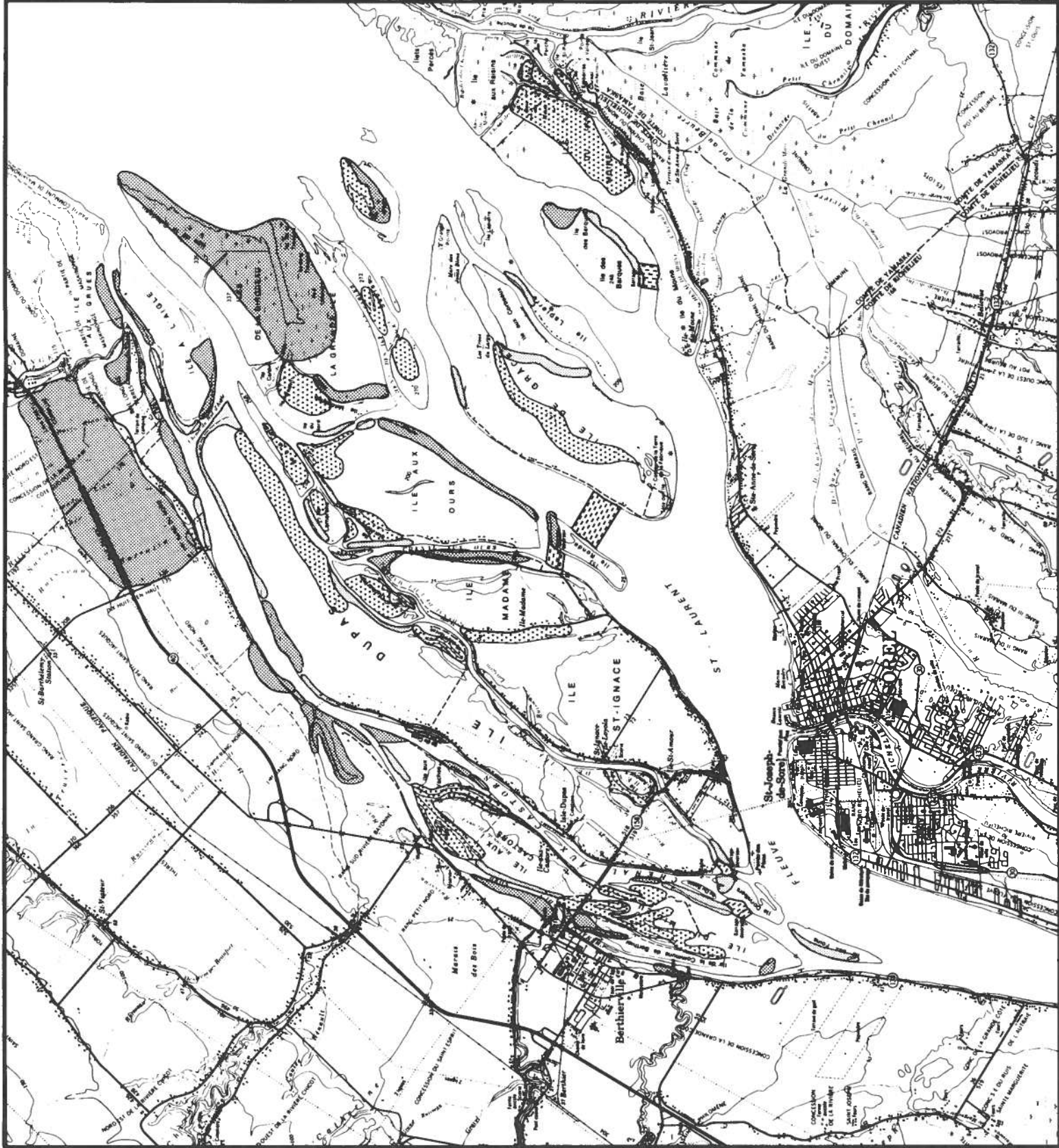


 **Gouvernement du Québec**  
Ministère du Loisir,  
de la Chasse et de la Pêche

Echelle : 1 : 50,000



Figure 5



De façon générale, les espèces de poissons qui se reproduisent au lac Saint-Pierre utilisent deux types de milieu: les eaux rapides et les zones plus calmes. La majorité des activités de reproduction se produisent du départ des glaces au début de l'été. Les espèces d'intérêt qui se reproduisent en eaux rapides sont le doré jaune, le doré noir, l'esturgeon jaune, la barbotte de rivière et le meunier noir. En eaux plus calmes se reproduisent le grand brochet, la perchaude, le maskinongé, la barbotte brune et le crapet-soleil.

Vingt-deux espèces de poissons ont été recensées en période d'inondation dans la plaine inondable, mais seulement onze d'entre elles sont fortement représentées. En font partie, le grand corégone, le grand brochet, la perchaude, la barbotte brune et le crapet-soleil. Mais la plaine inondable ne joue pas qu'un rôle de frayère pour ces espèces, elle est également utilisée pour l'alevinage (élevage) et l'alimentation.

L'espèce la plus associée aux terres inondées est le grand brochet. Celui-ci y accède tôt au printemps et rejoint les prairies et les zones marécageuses qui constituent le substrat privilégié pour sa reproduction. Au stade fretin, il trouve nourriture et abri en abondance dans la plaine inondable et y séjourne jusqu'au retrait des eaux. La perchaude accède également à la plaine inondable pour la reproduction. Elle utilise les arbustes ou plantes herbacées dressés comme support pour y déposer ses oeufs. Les oeufs éclosent vers la même période que chez le brochet; toutefois, les alevins sont peu de temps inactifs et quittent rapidement la plaine.

Les alevins de grand corégone accèdent en grand nombre aux terres inondées et ce, dès la fin d'avril ou le début de mai. Ils se dispersent alors dans tous les milieux où ils trouvent

une nourriture abondante. On retrouve également des fretins de lotte mais en nombre beaucoup plus réduit. La barbotte profite aussi de la forte productivité des zones inondées, elle vient s'y nourrir pour préparer sa propre reproduction qui aura lieu au début de l'été.

- **Les espaces rares, menacés ou en voie de disparition\***

Il est reconnu de façon notoire que la qualité des eaux du fleuve a considérablement périclité au cours des dernières décennies. Ces modifications du milieu associées aux altérations des berges sont, fort probablement, responsables de la diminution progressive de l'abondance de certaines espèces et de la disparition de quelques autres.

A ce titre, dans le territoire qui nous concerne, Massé et Mongeau (1974) mentionnent que le poulamon atlantique aurait diminué, alors que l'esturgeon noir et le bar rayé n'auraient plus fait le sujet que de captures sporadiques depuis bon nombre d'années.

- **Les territoires sous-contrôles**

En 1964, la baie de l'île de Grâce fut décrétée réserve de pêche (A.C. 3997) dans le but d'y bannir l'exploitation à des fins commerciales. La pêche y est régie par le M.L.C.P. qui voit à y faire respecter la réglementation propre à la pratique de la pêche récréative.

\* Selon la classification du comité pour la sauvegarde des espèces menacées du Québec (COSEMEQ) lequel relève de l'Association des biologistes du Québec.

## 4.2.2 Les amphibiens et les reptiles

### 4.2.2.1 Description générale

Bien que le milieu semble favorable au développement des amphibiens et de certains reptiles, telles les tortues, il n'existe pas d'inventaire exhaustif concernant la composition de la faune amphibienne et reptilienne.

Néanmoins, une enquête menée auprès des chasseurs de grenouilles dans le secteur de la baie Lavallière permet de constater que le ouaouaron, la grenouille léopard, la grenouille verte et la grenouille des bois occupent ce territoire (Marcotte, A. 1981). Une étude similaire a été réalisée pour le secteur du lac Saint-Pierre, elle a produit des résultats semblables (Paquin, D. 1981).

L'étude de la reproduction de la grenouille léopard dans la plaine de débordement de la région de Baie-du-Febvre révèle que la ponte a lieu au début de mai; le développement embryonnaire s'échelonne sur trois semaines et la phase larvaire dure environ six semaines; la métamorphose a lieu au cours des premières semaines de juillet. Les meilleures frayères sont: les champs à Phalaris, à Lythrum, les saulaies et les herbiers émergeant des rives du fleuve. Les champs cultivés ne constituent ni un milieu de ponte, ni un habitat utilisé par les têtards.

#### 4.2.2.2 Éléments d'intérêt et de fragilité

##### - Les espèces en voie de diminution

Marcotte (1981) signale une diminution marquée des grenouilles depuis quelques années. Cette diminution pourrait être attribuable à l'assèchement de marais, à l'utilisation de pesticides à des fins agricoles, à des techniques d'exploitation abusives ou à certaines barrières physiques (autoroute 40) entravant les déplacements reliés au cycle vital des anoues.

#### 4.2.3 Les oiseaux

##### 4.2.3.1 Description générale

L'avifaune de la région du lac Saint-Pierre n'a pas fait l'objet d'étude détaillée si l'on excepte la sauvagine qui a été traitée de façon distincte dans le programme d'acquisition de connaissances sur les terres basses du lac Saint-Pierre.

Pour l'ensemble de l'avifaune, deux sources de données peuvent être rapportées. En 1981, une étude a été conduite par Pilon et al; elle a permis de dénombrer la présence de cent quarante-cinq espèces d'oiseaux dont soixante-quinze nichaient dans la région. Cette étude ne concernait que les îles du lac Saint-Pierre et elle mettait en évidence l'importance des milieux aquatiques et humides pour l'avifaune. En effet, plus de 40% des espèces dénombrées sont considérées aquatiques et appartiennent aux familles des laridés (goélands, mouettes), anatidés (canards), scolopacidés (bécasseaux), ardeidés (hérons), etc.

Par ailleurs, l'association québécoise des groupes d'ornithologues rapporte que d'après l'analyse des mentions d'observations effectuées depuis 1935, 288 espèces ont été recensées; le territoire d'observation pouvait s'étendre jusqu'à 10 kilomètres à l'intérieur des terres. De ces 288 espèces, quelques 73 peuvent être considérées de rencontre fortuite alors que 165 espèces sont réputées nicher.

Les résultats de Pilon et al peuvent sembler faibles comparativement aux quelques 286 espèces observées par le Club d'ornithologie, mais l'uniformité des habitats inventoriés par Pilon peut expliquer la différence de diversité. D'autre part, il faut tenir compte que les inventaires ont été effectués dans un laps de temps très bref et que des observations échelonnées sur plusieurs saisons auraient probablement permis d'allonger la liste.

Ce sont les espèces qui sont sujettes à l'exploitation à des fins récréatives qui ont fait l'objet des études les plus approfondies dans le programme d'acquisition de connaissances et notamment la bernache du Canada, l'oie blanche et les canards barboteurs et plongeurs. Dans une étude de 1986, Lehoux et Bourgeois estiment que lors des migrations, environ 130 000 anatidés (oies et canards) utilisaient le lac Saint-Pierre et ses berges, en faisant un site de premier ordre pour la sauvagine au Québec. Pour l'ensemble du corridor du Saint-Laurent ce chiffre grimpe à 700 000.

### LA BERNACHE DU CANADA

La bernache du Canada est de loin l'espèce la plus abondante lors de la migration printanière. Avec ses quelques 70 000 individus au sommet de la migration, le lac Saint-Pierre est reconnu comme le site où l'on retrouve les plus importantes concentrations de cette espèce au Québec (plus de 50% des individus recensés). Ces bernaches comptent, par ailleurs, pour environ 10% des effectifs de la voie migratoire de l'Atlantique (Bourgeois et Dolan, 1986).

Il semble qu'au cours des vingt dernières années, les effectifs de l'espèce se soient accrus continuellement puisqu'au maximum de la migration, seulement 20 000 individus étaient présents simultanément dans la région du lac Saint-Pierre en 1966 alors que ce chiffre se gonflait à 70 000 en 1983 (Bourgeois et Dolan, 1986).

Lors de leur présence printanière les bernaches se rencontrent essentiellement sur la rive sud du lac dans la plaine de débordement, ainsi que dans les baies Lavallière et Saint-François. On retrouvera à la figure #6 l'illustration des aires les plus fréquentées.

Lors de leur passage printanier, les bernaches séjournent environ quarante jours dans la région, soit du début avril à la mi-mai; c'est au début de mai qu'elles atteignent leur maximum en abondance. Pendant cette période elles accumulent les réserves protéiniques et énergétiques qui sont nécessaires au succès de leur reproduction puisqu'elles cessent presque de se nourrir pendant cette phase de leur existence qui survient immédiatement après la migration. Elles s'alimentent dans la



# LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE

Aires importantes utilisées  
par la sauvagine

- (\*)  Oie blanche
-  Canard barboteur
-  Bernache du Canada
-  Garrot
-  Morillon

— Limite (zone d'inventaire)

%

00 000

(\*) Symboles vides (printemps) pleins (automne)

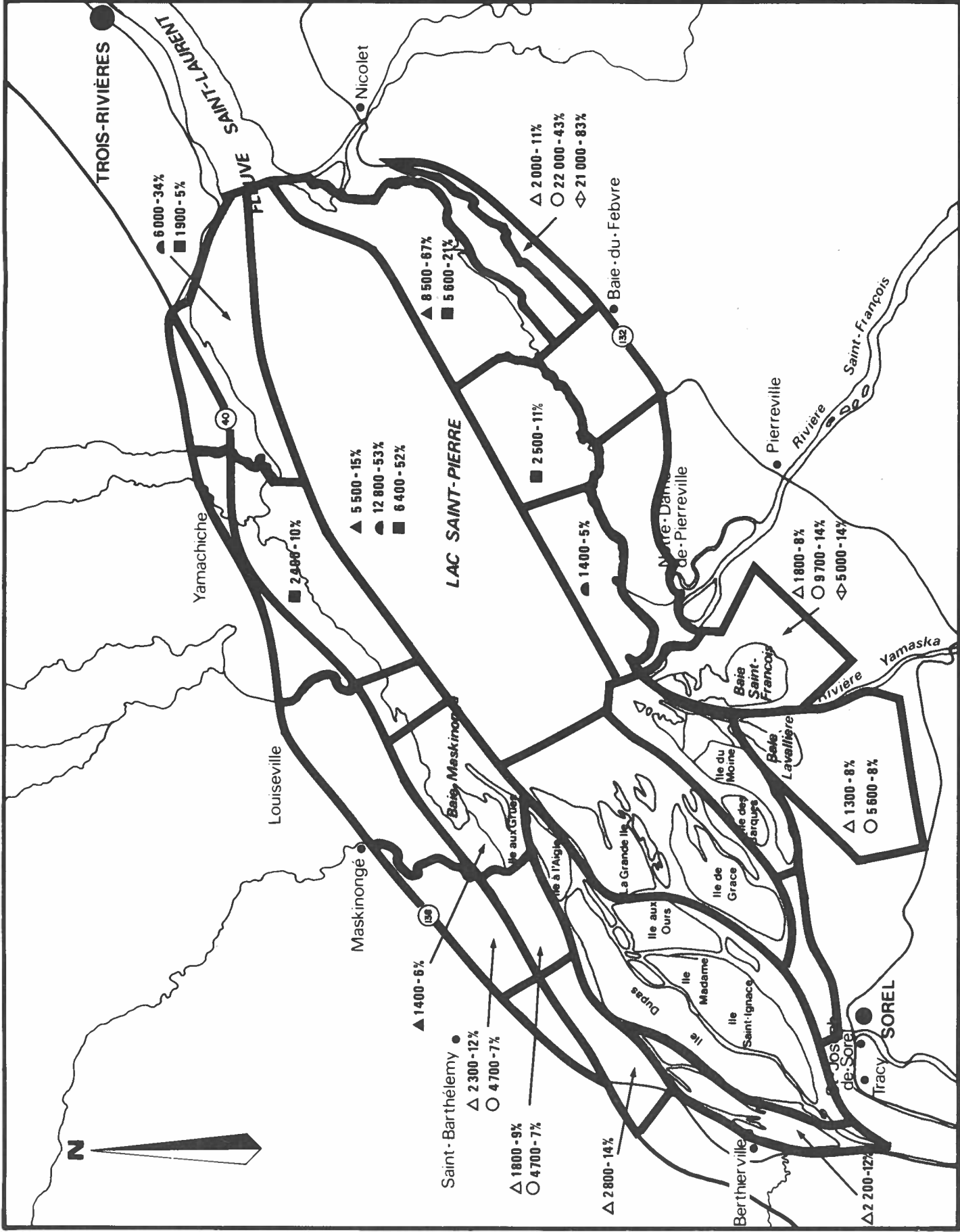


Source :

Echelle : 1 : 235,000



Figure : 6



plaine d'inondation aux endroits où la profondeur de l'eau ne dépasse pas 45 centimètres, de même qu'en milieu sec sur les terres hautes où elles sont attirées par les grains de céréales laissés au sol et les jeunes plantes.

L'automne, la majorité des bernaches du Canada survole la région sans trop s'y arrêter. Le point culminant de la migration se situe entre le 11 et le 20 octobre.

### L'OIE BLANCHE

Depuis quelques années, l'importance de la halte migratoire de l'oie blanche dans la région du lac Saint-Pierre s'est grandement accrue. Au maximum de la migration environ 300 oies fréquentaient les berges du lac à la fin des années 70, alors qu'en 1984, leur nombre dépassait les 35 000.

Elles ont à peu près les mêmes moeurs et les mêmes besoins que la bernache du Canada en termes d'alimentation et de repos si bien que la plaine de débordement revêt également pour cette espèce, une importance capitale pour le succès de la reproduction. Cependant, les calendriers de migration des deux espèces diffèrent quelque peu, puisque celui des oies devance celui des bernaches d'une dizaine de jours.

### LES CANARDS BARBOTEURS

Chaque printemps au sommet de la période migratoire, environ 17 000 canards barboteurs peuvent utiliser simultanément les sites de repos et d'alimentation de la plaine inondée du lac Saint-Pierre. Cette aire d'inventaire est la plus importante de tout le corridor Saint-Laurent, de Cornwall à Blanc-Sablon et elle

accueille plus de 30% du total des effectifs estimés de ce groupe (54 000).

Les canards se concentrent surtout sur la rive nord dans le secteur de Saint-Barthélémy, de l'île du Milieu et de l'île de la Commune; il reçoit près de 50% des effectifs totaux de barboteurs présents dans l'aire d'inventaire. Au sud, la baie Lavallière, la baie Saint-François et le secteur inondé de Nicolet à la Longue-pointe accomodent un peu plus de 25% de ces canards. La figure #6 donne un aperçu du territoire utilisé. Ces concentrations de barboteurs sont aussi soulignées par le rang que ces secteurs occupent dans le classement par ordre d'importance des 236 unités d'inventaires localisées entre Cornwall et Blanc-Sablon. Le secteur de Saint-Barthélémy et des îles est au second rang alors que celui de Nicolet/Longue-Pointe vient en troisième lieu.

Pendant la période printanière, les canards occupent dans une proportion de 85%, la partie immergée de la plaine du lac Saint-Pierre, l'alimentation se faisant surtout dans des zones où la profondeur de l'eau varie de 0 à 30 centimètres. Les espèces les plus fréquentes sont: le canard pilet, le canard noir, la sarcelle à ailes vertes et la sarcelle à ailes bleues.

Au printemps, les canards barboteurs séjournent environ 30 jours dans la région, soit du début d'avril à la mi-mai. Le sommet de la migration est généralement atteint à la mi-avril.

L'automne, la présence des barboteurs semble un peu moins importante ou davantage étalée dans le temps. Dans l'aire du lac Saint-Pierre, à tous les ans, les inventaires permettent de dénombrer simultanément un maximum de 10 000 individus qui

sont, pour la plupart, regroupés dans la zone de chasse interdite du ministère de la Défense nationale à Nicolet en raison de la pression de chasse. La répartition des canards est plus égale avant et après le maximum d'intensité de la saison de chasse.

Contrairement à la bernache et à l'oie, les barboteurs nichent en assez grande abondance dans la région du lac Saint-Pierre. La plupart des espèces s'installent dans les champs, les boisés et les prairies naturelles riveraines pour leurs activités de reproduction, mais certaines dont le canard noir et le canard malard nicheront dans les arbres riverains en cas de persistance d'inondations recouvrant les sites de ponte plus recherchés. Ceci constitue cependant un facteur limitant sérieux au succès de la reproduction. Le canard huppé utilise de façon habituelle les cavités naturelles des arbres pour sa nidification et l'empiètement incessant de l'homme dans les forêts riveraines, ainsi que les coupes à blanc sur les berges sont autant de contraintes sévères au maintien de sa population.

La période de ponte et d'incubation s'étend généralement de la mi-avril à la mi-juin. Les principales espèces qui nichent dans la région sont le canard malard, le canard noir et le canard pilet. Toutefois, la partie est des îles de Berthier et de Sorel abrite une proportion de plus en plus importante de canards chipeaux.

Afin de contrer l'effet de certains facteurs diminuant le potentiel de nidification des barboteurs que sont l'envahissement des champs abandonnés par des arbustes, les inondations persistantes et l'éloignement des plans d'eau suite au retrait des eaux, Canards Illimités a déjà réalisé, en collaboration

avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, plusieurs aménagements destinés à augmenter le taux de reproduction.

#### LES CANARDS PLONGEURS

Même s'ils sont aussi présents au printemps, au début d'avril, en aval des îles de Berthier et de Sorel et à l'embouchure des grandes baies, c'est surtout de la mi-octobre à la fin de novembre que se produisent les grands rassemblements de morillons. A cette époque, des milliers de petits morillons, de grands morillons et en moins grand nombre, des morillons à dos blancs et des morillons à tête rouge se regroupent en des hardes imposantes. Le morillon à collier est aussi présent, mais il ne prend pas part aux rassemblements.

Des dénombrements aériens effectués de 1973 à 1984 indiquent une baisse constante des effectifs fréquentant le lac Saint-Pierre au profit de régions situées en amont et en aval. Alors que les dénombrements des années 1982 à 1984 atteignaient des maxima d'environ 15 000 individus au cours d'un survol, ceux de 1974 à 1978 dénombrèrent en moyenne des maxima d'environ 56 000 canards. L'automne, les plus grandes concentrations d'oiseaux se retrouvent au centre du lac et dans un secteur nord entre Pointe-du-Lac et la rivière Yamachiche.

#### LES CANARDS MARINS

Au printemps, seules quelques espèces de garrots et de becscies fréquentent le lac Saint-Pierre; elles ne se concentrent en aucune zone particulière, mais demeurent le long des berges. L'automne, les regroupements se font plus importants et ils ont

tendance à s'accroître depuis quelques années, dans le cas des garrots en particulier. Alors qu'on dénombrerait moins de 4 000 garrots simultanément de 1974 à 1978, au lac Saint-Pierre, on estimait leur nombre à plus de 15 000 en moyenne lors des inventaires de 1982 à 1984 dans la période du maximum d'abondance, à la fin novembre. Ces grands mouvements d'automne entraînent aussi des contingents non-négligeables de becs-scies, de macreuses et de kakawis.

#### 4.2.3.2 Éléments d'intérêt et de fragilité

##### - **Les haltes migratoires**

Comme l'a démontré la section précédente, la région du lac Saint-Pierre constitue une importante halte migratoire pour la sauvagine, principalement à cause de sa plaine de débordement.

Sur le plan écologique, ce milieu a une grande valeur. Cette plaine recouverte de quelques centimètres d'eau au printemps constitue un habitat essentiel pour la sauvagine lors de ses migrations printanières. Ces zones inondées sont très riches en ressources alimentaires et c'est là que les oiseaux peuvent se reposer, reconstituer leur graisse, matière nécessaire à leur migration, et puiser les protéines essentielles au développement de leurs oeufs.

La survie des populations d'oiseaux aquatiques est donc intimement liée à l'existence de ces milieux qui sont de plus en plus menacés par le développement agricole et urbain.

Environnement Canada, dans sa classification des zones sensibles pour les oiseaux migrateurs sur la côte est du Canada (Environnement Canada, les terres de choix du Canada, dossier cartographique no. 4, 1980, p. 116), classifie le lac Saint-Pierre dans la catégorie zone critique pour les ansériformes.

#### - **Les aires de nidification et d'élevage**

La nidification et l'élevage des jeunes constituent des périodes de vulnérabilité dans la vie animale. Il est important de maintenir les caractéristiques et la qualité des habitats utilisés à ces fins, ainsi que la quiétude des lieux. Ce dernier élément limite la mise en valeur qu'on pourrait faire à des fins éducatives.

#### **Canards barboteurs**

Selon Pilon et al (1981) l'habitat recherché pour la nidification des canards barboteurs est caractérisé par la présence de grandes quantités de graminées à proximité de l'eau. Ces conditions se rencontrent sur plusieurs îles de l'archipel. Les inventaires réalisés ont démontré que l'île aux Barques était notamment utilisée à cette fin, de même que les îles aux Sables, de la Girodeau, Tête de canard, Cardin et la Grande Ile. Les îlets Percés et l'île Plate ont également un bon rendement.

Un inventaire qui visait à déterminer la production de couvées de canards au lac Saint-Pierre a permis de constater que les secteurs à plus fortes densités, soit environ deux couvées par 10 hectares, se trouvaient dans les îles de Berthier-Sorel, sur la rive nord du lac Saint-Pierre, ainsi que dans les baies

Saint-François et Maskinongé. Le secteur le moins productif se situe sur la rive sud, entre les rivières Nicolet et Saint-François.

### **Nicheurs coloniaux**

Deux héronnières ont été recensées sur le territoire. Il s'agit de la héronnière sise sur la Grande Ile qui, avec plus de neuf cents nids, serait la plus importante en Amérique du Nord. La deuxième colonie de grand héron se situe sur la rive nord du lac Saint-Pierre au niveau de Louiseville (héronnière Bois du Brulé). Elle comptait quatre-vingt-un nids en 1979 mais serait en dégénérescence puisqu'en 1986 on n'y recensait que quatre nids. Ces deux colonies sont installées dans des érablières argentées matures et font l'objet de décomptes quinquennaux.

En 1986, quatre colonies de sternes communes ont été localisées sur les îlots rocheux. Une colonie de six nids est localisée en face de Baie-du-Febvre et trois autres de dix à douze nids se retrouvent en face du Chenal Tardif à Notre-Dame-de-Pierreville.

### **- Les aires aménagées**

De nombreux aménagements ont été exécutés et d'autres sont prévus, en vue d'améliorer les conditions pour la production de la sauvagine. Depuis 1977, l'organisme Canards Illimités, en collaboration avec le M.L.C.P., a amélioré plus de 1 900 hectares de terres humides au coût de 950 000\$. Ces travaux consistaient à contrôler le couvert végétal, à créer des îlots de nidification, à contrôler le niveau de l'eau et à installer des nichoirs artificiels pour le canard huppé.



D'autres projets sont à l'étude pour les berges du lac Saint-Pierre. Ils visent l'amélioration générale de la qualité des habitats. Le plan quinquennal 1987-1992 de Canards Illimités prévoit toucher 3 000 hectares de terres humides.

#### 4.2.4 Les mammifères

##### 4.2.4.1 Description générale

Les données les plus complètes qui furent recueillies à ce sujet proviennent de l'inventaire exécuté par Pilon et al (1981) à l'été de 1980. Il fut effectué dans le secteur des îles. Mailhot et Bourgeois (1981) supposent toutefois qu'en raison de la similitude des habitats, les abords du lac Saint-Pierre présentent la même composition de mammifères.

Ainsi, quinze espèces de mammifères ont été recensées sur les îles et trois autres sont indiquées comme incertaines (annexe 3). La plus caractéristique de ce milieu est incontestablement le rat musqué qui fréquente les marécages et les marais du lac Saint-Pierre et de ses îles. Sa densité est mal connue, mais il serait très abondant et il fait l'objet d'une exploitation importante.

Parmi les mammifères terrestres, on observe fréquemment la moufette rayée, l'écureuil roux et le raton laveur. Le campagnol des champs serait l'espèce la plus abondamment représentée. Par ailleurs, quelques espèces ne sont vues qu'occasionnellement tels le coyote, le lièvre d'Amérique, le vison d'Amérique et le renard roux. Ces espèces profitent probablement de la formation de ponts de glace entre les îles et la terre ferme pour y accéder.

#### 4.2.4.2 Éléments d'intérêt et de fragilité

##### - Aires aménagées

Les projets d'aménagement favorisant la production de la sauvagine tiennent généralement compte de la présence du rat musqué et voient à respecter les exigences liées à son cycle vital.

#### 4.2.5 Les invertébrés

Peu d'études portent sur les invertébrés du lac Saint-Pierre. La documentation consultée fait mention d'une très grande productivité et fournit quelques indications sur la composition de ce groupe faunique. Mentionnons que Maire et al (1978) ont étudié les populations larvaires de moustiques dans le secteur des îles. Ils concluent que "...ces îles, de même que les rives du fleuve, submergées lors de fortes crues printanières dues à la fonte des neiges et des glaces, sont très propices au développement des moustiques". L'abondance de moustiques peut être considérée comme une contrainte à l'aménagement à des fins récréatives de certains secteurs.

En 1983, Solico consultants Inc., dans une étude demandée par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche concluait à la grande importance de la plaine de débordement pour la production des invertébrés. Cette firme précisait également des différences importantes quant à la productivité entre les milieux types de la plaine de débordement. Elle établissait que l'érablière à érable argenté constitue les milieux les plus productifs en invertébrés, les fossés secondaires sont moyens et les milieux les moins naturels, les champs et les drains primaires sont plutôt pauvres de ce point de vue. Enfin, les saulaies présentent une ambivalence, étant très productifs en zooplancton, mais non en organisme utilisant les plantes ou le fond comme support.



**5.            LE LOISIR ET LES ACTIVITES TRADITIONNELLES RELIEES**  
**A LA FAUNE**

La région du lac Saint-Pierre représente un cadre de choix pour la pratique d'activités de loisir en milieu naturel. La qualité et l'intensité des activités pouvant y être pratiquées constituent un grand intérêt pour la population locale et régionale.

A ce chapitre, en plus des activités générales praticables, un peu partout au Québec, trois blocs d'activités retiendront notre attention soit; les activités reliées à la faune, les activités reliées à l'eau et les activités à caractère éducatif. Avant de passer à l'étude systématique de chacune d'entre elles, il est bon de rappeler les principales caractéristiques du milieu et les contraintes qui peuvent influencer directement ou indirectement la pratique du loisir.

**5.1            Rappel des principales caractéristiques du milieu**

Le lac Saint-Pierre n'est pas à proprement parler un plan d'eau intérieur. Formé par le renflement d'un tronçon du Saint-Laurent, sa dénomination de lac vient plutôt d'une analogie de forme et de comportement général comparables à ceux d'une véritable étendue d'eau entourée de terre, abstraction faite du chenal dragué et balisé de la voie maritime.

A la tête du lac Saint-Pierre, une kyrielle de chenaux anastomosés découpent l'archipel. Quoique étroits, la plupart des chenaux conservent, même aux basses eaux, des profondeurs supérieures à deux mètres ce qui permet la circulation de bateaux de plaisance relativement importants.

Même si les fausses manoeuvres n'y sont jamais graves à cause des fonds de vase et des faibles courants qui oscillent entre 1,1 et 1,6 noeud (1) (sauf dans les parages du chenal maritime où il atteint 2,8 noeuds), ils ne sont pas propices à la voile qui exige beaucoup plus d'espace; les embarcations motorisées ou à propulsion musculaire peuvent y circuler aisément.

Après les hautes eaux du printemps, ils permettent même l'emploi d'embarcations très légères parce qu'ils n'offrent à peu près aucune emprise au vent et que les îles qu'ils entourent font de parfaits brisants pour la houle en provenance de l'amont ou de l'aval.

Mis bout à bout, les chenaux navigables des îles de Sorel et de Berthier permettraient des randonnées de plusieurs dizaines de kilomètres sans jamais repasser dans son sillage si ce n'était des seuils qui limitent la circulation par endroits.

La plupart des tributaires ne sont profonds que de quelques pieds aux basses eaux, mais ils constituent néanmoins des voies d'accès importantes au lac Saint-Pierre pour les petites embarcations, encore que les chenaux d'accès dans les battures soient parfois difficiles à localiser, étroits et parsemés d'herbage. On peut retrouver en annexe 4, une brève description des différents tributaires en fonction du loisir. On note que les tributaires de la rive sud présentent davantage de potentiel que ceux de la rive nord et on peut souligner les possibilités immenses qu'offre le Richelieu.

### 5.1.1 Les caprices hydrologiques

Le lac Saint-Pierre est une vaste étendue d'eau aux battures importantes et de profondeurs généralement faibles, ce qui rend

(1) Un NOEUD c'est la vitesse qu'il faut conserver pour parcourir un mille marin (10 encablures au 6 080 pieds) en une heure.

une grande partie de ses berges difficilement accessibles par voie d'eau.

Les crues printanières peuvent atteindre exceptionnellement plus de 3,6 mètres au printemps et les basses eaux de septembre peuvent descendre jusqu'à 0,15 mètre au-dessus du zéro de la carte bathymétrique, ce qui correspond à un peu moins que le niveau des plus basses eaux du lieu.

Ces variations influencent la superficie totale du lac selon les saisons, ainsi le lac peut atteindre 350 kilomètres carrés en période d'inondation par opposition à la superficie correspondant au zéro des cartes qui n'est que de 250 kilomètres carrés. Ces grandes variations, bien que fort bénéfiques pour l'écosystème du lac, ne sont pas sans causer quelques problèmes aux riverains.

#### 5.1.2 L'érosion des berges et l'assèchement des terres

L'érosion naturelle des berges est accentuée par le pâturage, par la coupe forestière et par la circulation intensive d'embarcations motorisées. Cette situation a incité plusieurs propriétaires riverains à empiéter et à assécher les terres riveraines, ce qui a pour effet d'altérer sérieusement les habitats fauniques à moyen terme et finalement de compromettre l'utilisation récréative de la faune dans l'avenir (chasse, pêche, interprétation, etc.). Les projets les plus préoccupants à ce sujet concernent l'assèchement accéléré des terres agricoles dans les secteurs de Baie-du-Febvre et de Saint-Barthélémy.

Les employés du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ont poursuivi leurs recherches sur la productivité de la

plaine de débordement du lac Saint-Pierre et son utilisation par la faune. Les résultats permettront de qualifier l'importance de chacun des secteurs et de proposer des moyens de protection appropriés.

### 5.1.3 La pollution

D'une façon générale, la qualité de l'eau du couloir fluvial qui comprend le lac Saint-Pierre varie de passable à médiocre pour la vie aquatique et elle est considérée au mieux médiocre pour les sports nautiques de contact.

Certaines activités nautiques comme la croisière à voile ou à moteur peuvent donc avoir cours sans problème, mais la pratique de la planche à voile et du ski nautique soulève quelques interrogations.

Il faut souligner que la piètre qualité de l'eau provenant de l'amont du lac Saint-Pierre (rivière des Outaouais, Chateauguay, rivière des Prairies, l'Assomption, etc.) est aggravée du fait que le secteur étudié constitue une zone de sédimentation provoquée par le ralentissement du courant. Plusieurs matières polluantes véhiculées par l'eau sont alors déposées en concentration suffisante pour affecter la faune et son habitat. Ces matières toxiques peuvent être remises en circulation lors de dragages.

Il en va ainsi des composés organochlorés, du mercure et d'autres métaux (cuivre, plomb, zinc, cadmium) qui sont mis en circulation dans toute la chaîne alimentaire et qui, à certaines concentrations, deviennent toxiques. C'est d'ailleurs pourquoi la consommation de certaines espèces de poissons doit se faire avec modération.

De plus, la pollution d'origine agricole (matière en suspension, matière organique, azote et phosphore) ainsi que la contamination bactériologique (eaux usées non traitées) peuvent devenir des facteurs déterminants sur la composition biologique du milieu.

Bien qu'au cours des dernières années, la situation ait semblé s'améliorer à la suite de l'application d'une réglementation plus sévère, il y a encore beaucoup à faire pour permettre aux citoyens de jouir de tous les usages que le fleuve devrait normalement autoriser.

#### 5.1.4 Les obstacles artificiels

Les multiples chenaux à travers les îles ont vu leur potentiel pour la randonnée nautique diminué au cours des ans par l'érection de nombreuses infrastructures. Pour certains, le tirant d'air est limité par des lignes électriques ou des ponts, alors que d'autres sont bloqués par des seuils rocheux.

Trois ponts importants relient la rive nord du Saint-Laurent aux îles de Berthier:

- Le pont de Berthierville à l'île de la Commune de Berthier puis à l'île aux Castors. (Tirant d'air aux basses eaux: 4,85 mètres).
- Le pont de l'île aux Castors à l'île Dupas. (Tirant d'air aux basses eaux: 4,25 mètres).
- Le pont de l'île Dupas à l'île Saint-Ignace. (Tirant d'air aux basses eaux: 5,50 mètres).



Deux autres ponts relient la rive continentale sud à des îles du Chenal du Moine. Ils ne constituent pas de véritables obstacles à la navigation puisque dans les deux cas le bras nord du Chenal, le plus profond, n'est pas obstrué par ces ponts.

- Le pont de l'île aux Fantômes. (Tirant d'air aux basses eaux: 3,25 mètres).
- Le pont de l'île d'Embarras. (Tirant d'air aux basses eaux: 3,35 mètres).

Les lignes électriques aériennes ne desservent que les îles de Berthier:

- Deux traversent le Chenal du Nord avec des tirants d'air aux basses eaux de 10,35 mètres et 8,85 mètres.
- Une traverse le Chenal aux Castors avec un tirant d'air aux basses eaux de 10,35 mètres.
- Deux autres sont tendues au-dessus du Petit Chenal de l'île Dupas avec des tirants d'air aux basses eaux de 7,0 mètres et de 10,35 mètres.
- Enfin une majeure enjambe le Chenal de la voie maritime entre l'île Saint-Ignace et Saint-Joseph-de-Sorel avec un tirant d'air aux basses eaux de 50 mètres.

Ce sont les seuils ou (barrages de pierre) qui entravent le plus sérieusement la libre circulation des embarcations. Ils ont été construits pour augmenter les débits en période

d'étiage dans le chenal de la voie maritime, de façon à favoriser la navigation en augmentant le niveau et en réduisant les tendances à l'ensablement par l'augmentation de la vitesse d'écoulement.

Il résulte de la mise en place de ces barrages que seulement trois des chenaux principaux de l'archipel, en plus de la voie maritime, permettent maintenant le passage entre le fleuve en amont des îles et la zone ouverte en aval. Contrainte encore plus sérieuse, les barrages tels que localisés n'autorisent la circulation entre la rive nord et la rive sud du Saint-Laurent à travers les îles qu'au prix de détours considérables et ils forcent souvent les plaisanciers à revenir sur leur tracé.

De la rive nord à la rive sud, la situation est donc la suivante:

- Le Chenal du Nord dont le tirant d'air est limité à 16 pieds au-dessus des basses eaux est OUVERT
- Le Chenal aux Castors est FERME par un barrage entre l'île du Milieu et l'île Dorvillier.
- Le Petit Chenal de l'île Dupas est FERME par un barrage entre l'île Dorvillier et l'île Saint-Ignace.
- Le Chenal aux Ours est FERME par un barrage entre l'île Madame et l'île Ronde.
- Le Grand Chenal est FERME par un barrage entre l'île Ronde et l'île de Grâce.

- Le Chenal aux Corbeaux dont le tirant d'air est illimité est OUVERT.
- Le Chenal de la voie maritime est évidemment OUVERT, mais il n'est pas recommandable aux embarcations de plaisance.
- Le Chenal des Barques est FERME par un barrage entre l'île des Barques et l'île du Moine.
- Le Chenal du Moine offre un tirant d'air illimité et est OUVERT

Malgré ces contraintes, la région du lac Saint-Pierre demeure un milieu privilégié en matière de nautisme.

## 5.2 Les activités de prélèvement faunique (1)

Les activités récréatives ou commerciales en rapport avec la faune consistent principalement en la pratique de la pêche, de la chasse à la sauvagine et du piégeage du rat musqué.

La plupart de ces activités étaient pratiquées dès les débuts de la colonie et constituaient alors un apport alimentaire et financier non-négligeable pour la population locale. Ce lien étroit entre la ressource et les riverains s'est maintenu jusqu'à nos jours. En fait, même si la vie moderne ne rend plus essentiel ce mode de vie où à l'agriculture s'adjoignaient des prélèvements saisonniers à même la ressource faunique, nombreux sont ceux qui y ont recours encore à des fins récréatives et commerciales.

(1) inspiré de Mailhot et al 1986

## 5.2.1 La pêche commerciale

### 5.2.1.1 Description de l'activité

La pêche commerciale est une activité importante dans le secteur étudié. En 1985, quarante-deux personnes étaient titulaires de permis délivrés à cet effet par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Toutefois, la gestion de cette activité est effectuée par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche qui doit entre autres voir à l'allocation des quotas de captures entre les différents utilisateurs et produire à cette fin, un plan de gestion de pêche pour le plan d'eau.

La pêche est pratiquée surtout au moyen de verveux et à un degré moindre avec des filets et des lignes dormantes; ces techniques varient selon les espèces à capturer. Sont autorisées les captures à des fins commerciales de l'anguille d'Amérique, de la barbotte brune, de la barbue de rivière, de la carpe, du grand corégone, des crapets, de l'esturgeon jaune, de la perchaude, de la lotte, des meuniers et des suceurs. La presque totalité des pêcheurs commerciaux réside dans la région immédiate du lac Saint-Pierre et y pratique cette activité de génération en génération, dans plusieurs cas. Ils pêchent surtout dans la baie Saint-François, la plaine de débordement et les chenaux des îles, avec une intensité qui varie en fonction des secteurs et des saisons.

Toutefois, une réglementation soustrait la baie de l'île de Grâce à toute activité commerciale. Diverses prescriptions et modalités s'appliquent également à certaines espèces en particulier, afin d'assurer le maintien de la ressource.

### 5.2.1.2 L'apport économique

La pêche commerciale est un apport économique appréciable pour la région. En 1983, selon les estimations du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le revenu de la pêcherie a approché le million de dollars. La biomasse totale récoltée s'élevait à plus de 800 tonnes. Plus de 94% des captures étaient effectuées à l'aide de verveux.

La barbotte brune constitue 43% du volume des prises commerciales, la perchaude et les crapets plus de 27%, l'anguille 16%, les meuniers et suceurs près de 7%, l'esturgeon 6% et l'écrevisse 1%. Cependant, au niveau de la valeur des captures, la perchaude et les crapets contribuent pour plus de la moitié des revenus, alors que la barbotte et l'anguille représentent chacune plus de 20%, l'esturgeon 6% et la barbue, la carpe, les meuniers, les suceurs et les écrevisses moins de 1% chacun.

La pêche commerciale à l'anguille est surtout pratiquée en juin et juillet et même si elle ne compte que pour un peu moins de 20% de la valeur des captures au lac Saint-Pierre elle n'en constitue pas moins 17% du total des revenus reliés à cette espèce au Québec. Au niveau du provincial la pêche à l'anguille occupe le 4e rang des secteurs de pêcherie et n'est devancée que par la morue, le homard et la crevette.

Mentionnons qu'alors que l'anguille est presque exclusivement exportée, la barbotte brune et la perchaude sont écoulées sur le marché régional. L'esturgeon est vendu froid ou fumé sur le marché local et régional, mais également exporté vers les Etats-Unis d'Amérique.

### 5.2.1.3 Les problèmes liés à l'activité

#### - **La contamination du poisson**

Conséquemment aux rejets d'eau usées industriels, domestiques et agricoles et aux apports atmosphériques, la qualité du milieu aquatique est affectée et les poissons accumulent dans leur chair plusieurs substances toxiques dont la concentration augmente avec le niveau de la chaîne alimentaire. Le mercure, les biphényles polychlorés, le mirex, les métaux lourds et les pesticides sont donc absorbés par les poissons et les espèces les plus contaminées sont généralement celles qui se nourrissent d'autres poissons plutôt que de végétation ou de petits animaux. Il appert également que les individus de plus grande taille sont davantage contaminés que les petits individus.

Il ressort donc que la plupart des espèces de petite taille capturées à des fins de commerce (perchaudes, crapets, barbottes, etc.) contiennent des quantités de substances toxiques inférieures aux normes acceptables, alors que les grands prédateurs comme l'anguille dépassent souvent les limites tolérables. Les poissons qui se nourrissent de benthos (petits organismes de fonds) ont généralement une chair recelant des concentrations légèrement supérieures de contaminants, mais celles-ci demeurent généralement en deçà des seuils tolérables; parmi ces espèces, mentionnons l'esturgeon, la carpe, les meuniers et suceurs. On ne relève pas de contamination de l'écrevisse.

- **Conflit entre la pêche commerciale et la pêche récréative**

L'impact de l'exploitation commerciale du poisson sur la pêche récréative n'a pas encore été défini pour la région du lac Saint-Pierre, et actuellement, il n'y a que la perchaude qui soit activement recherchée dans les deux modes de pêche. Cette compétition entre les pêcheurs de loisir et les pêcheurs professionnels occasionne certaines récriminations de la part des premiers qui croient leurs chances de succès diminuées.

Par ailleurs, la réglementation de la pêche récréative interdit la vente de plusieurs espèces de poisson, mais pas celle de la perchaude, de la barbotte ou de l'esturgeon. Ces espèces prises à la ligne sont parfois vendues à des prix inférieurs à ceux que pratiquent les pêcheurs commerciaux ce qui cause un certain préjudice à leurs activités.

L'autorisation d'utiliser la perchaude comme appât à la pêche récréative est aussi à l'origine d'un autre conflit, puisque cette espèce constitue plus de la moitié des revenus de la pêche commerciale.

Enfin, plus récemment lors de consultations, certaines oppositions se sont manifestées à l'introduction de modifications au plan de gestion de pêche visant à autoriser l'exploitation commerciale du brochet. Des participants s'opposaient en principe à l'allocation de quotas de poissons d'intérêt récréatif aux pêcheurs commerciaux, même si ces poissons étaient très peu recherchés par les amateurs (4%).

Sur le territoire, ces conflits peuvent parfois se traduire par certaines formes sporadiques de vandalisme sur les équipements de pêche commerciale.

## 5.2.2 La pêche récréative

"La pêcherie du poisson y est plus abondante qu'en aucun autre lieu qu'eussions vu" écrivait déjà Champlain en 1609 au sujet de cette richesse régionale.

### 5.2.2.1 Description de l'activité

#### - La pêche en eau libre

Sur l'ensemble du territoire étudié, la pêche en eau libre est pratiquée par un très grand nombre d'adeptes. En effet, une étude réalisée récemment montre qu'un peu plus de 12 000 pêcheurs s'adonnent à la pêche récréative au lac Saint-Pierre et qu'ils y consacrent en moyenne douze jours d'activités chacun. L'enquête démontre également que quelques 70% des utilisateurs proviennent d'une des municipalités de la région étudiée et que 30% proviennent donc de l'extérieur.

Dans leur pratique, les pêcheurs recherchent surtout la capture de dorés et ce, dans une proportion de 48%; suivent dans l'ordre la perchaude (33%), la barbotte avec 5% et le brochet avec seulement 4%. Cependant, le résultat des efforts est tout autre puisque 81% des poissons récoltés sont des perchaudes et seulement 7% des dorés; la barbotte, le crapet et le brochet représentent respectivement pour leur part 8%, 3% et 1% du total du nombre des captures. Au niveau des modes de pratique, il appert que 84.1% des pêcheurs utilisent une embarcation, alors que 12.3% pêchent de la rive et 3.6% de quais.



- **La pêche blanche**

La pêche blanche est une activité hivernale de plus en plus populaire sur les glaces du lac Saint-Pierre. De quelques 10 000 jours d'activités récréatives à la fin de la dernière décennie, on passe à plus de 65 000 au cours de la saison 1983. Une majeure partie des amateurs pratiquent leur activité dans le secteur ouest du lac et plus précisément à Notre-Dame-de-Pierreville, dans la baie de Maskinongé et dans les chenaux entre les îles.

Les statistiques de pêche demeurent très fragmentaires, car elles ne sont disponibles que pour l'Anse du Fort à Notre-Dame-de-Pierreville où tout de même, un peu plus de 40% des pêcheurs pratiquent leur activité. A cet endroit 73% des prises sont des perchaudes, alors que le brochet représente 19% des captures et la lotte 7%.

La pêche d'hiver représente un loisir important pour de nombreux sportifs de la région, puisque près de quatre pêcheurs sur cinq habitent la région immédiate.

**5.2.2.2 L'apport économique**

- **Les services reliés à la chasse et à la pêche**

Plus d'une quinzaine d'individus et d'entreprises de la région offrent différents services reliés à la chasse et à la pêche contre rémunération. Ils louent des embarcations ou différents équipements de chasse et de pêche, guident les utilisateurs ou leur fournissent, l'hiver, des abris pour pratiquer la pêche. La pêche d'hiver, entre autres, est une source de revenu

appréciable pour les gens de la région. Mentionnons qu'elle génère des dépenses totales d'environ 700 000\$. La pêche en eau libre entraînerait quant à elle des dépenses de l'ordre de 4.5 millions annuellement.

#### - **Le commerce des poissons-appâts**

La capture et la vente des poissons-appâts sont des activités commerciales lucratives au lac Saint-Pierre; toutefois, aucune étude détaillée ne couvre l'ensemble du territoire, mais certaines données récentes (Mongeau 1985) sont disponibles concernant la portion du lac qui tombe sous la juridiction de la région administrative de Montréal. On sait ainsi qu'en 1979, dix pêcheurs ont fourni un rapport de pêche (13 permis émis) et que leur activité a surtout été axée vers la fourniture d'appâts pour la pêche d'hiver (96,8% du poids des captures et 97,1% des ventes). On estime la valeur de leurs captures à environ 100 000\$ ce qui n'inclut pas les résultats d'exploitation des détenteurs de permis opérant dans la région administrative de Trois-Rivières (11 permis en 1986).

#### 5.2.2.3 **Les problèmes liés à l'activité**

Les problèmes de la pratique de la pêche récréative sont du même ordre que ceux que l'on rencontre à l'analyse de la pêche commerciale et ont été décrits sous cette rubrique; mentionnons quand même les inconvénients causés par la contamination des chairs des poissons et les conflits opposant les pêcheurs amateurs et les pêcheurs professionnels.

En ce qui a trait à la contamination des chairs du doré et du brochet, on constate que celles-ci sont touchées mais que seul le mercure cause des problèmes pour la consommation. La consommation de l'anguille doit quant à elle être restreinte en raison de la présence de mirex et de BPC. Par ailleurs, les enquêtes ont révélé que 80% des gens consomment le poisson

qu'ils capturent eux-mêmes.

### 5.2.3 La capture de grenouilles

#### 5.2.3.1 Description de l'activité

Les enquêtes menées par Marcotte (1981) et Paquin (1981), démontrent que, dans la région du lac Saint-Pierre, trois espèces d'anoures, sont recherchées par les chasseurs de grenouilles. Il s'agit du ouaouaron, de la grenouille verte et de la grenouille léopard.

L'enquête menée par Paquin (1981) révèle qu'au cours de l'automne 1979, du printemps et de l'été 1980, plus de 80 000 grenouilles léopards et près de 9 000 ouaouarons furent capturés.

Cette même étude a également démontré qu'un minimum de trente-six personnes s'adonnaient régulièrement à cette activité. Dans quinze cas, il s'agit de pêcheurs commerciaux, mais les cultivateurs et les ouvriers la pratique également. Toutefois, si ce groupe fait un commerce assez important des anoures, Paquin (1981) estime qu'un grand nombre d'autres personnes effectuent des prélèvements à même cette ressource à des fins de consommation personnelle. Elle estime en fait que le tiers des familles riveraines consomme occasionnellement des cuisses de grenouilles. L'enquête n'a toutefois pas touché ce dernier groupe et le nombre de grenouilles qu'il capture annuellement n'a pas été évalué.

Les modes de capture varient selon les espèces et la saison d'opération. On les capture à la main, ou à l'aide d'un dard, d'une "palette" et même de clôtures faites avec des poches de jute.

La capture des ouaouarons se pratique (90% des chasseurs) de la mi-juin à la mi-juillet, au moment de la reproduction. Par contre, la grenouille léopard fait le sujet de prélèvements au printemps (15% des chasseurs) à l'été (30%) et à l'automne (55%).

Le secteur est des îles, ainsi que le secteur des baies Lavallière et Saint-François sont les plus fréquentés par les chasseurs.

#### 5.2.3.2 L'apport économique

Il est difficile de connaître l'apport économique représenté par la capture des grenouilles. Cette activité n'est pas réglementée et certaines des personnes interrogées hésitaient à révéler le nombre de leurs captures et l'apport financier qu'elles en retirent.

Les grenouilles et les ouaouarons capturés sont utilisés à deux fins auxquelles sont attribués des prix de vente distincts. Ainsi, la grenouille léopard, en raison de sa petite taille, est principalement destinée (69% des captures), comme matériel de laboratoire aux institutions d'enseignement et de recherche. Le ouaouaron et la grenouille verte peuvent également servir comme matériel didactique ou de recherche, mais ils servent davantage à des fins de consommation; 94% des prises de ouaouarons y sont destinées.

Il faut prendre note que les poissonneries comme les restaurants vendent surtout des spécimens importés parce que le produit local n'est pas soumis aux inspections d'hygiène, que l'approvisionnement est instable et que la taille des spécimens est trop variable (Paquin 1981). En termes pratique, les grenouilles et ouaouarons capturés par les pêcheurs du lac Saint-Pierre à des fins de consommation sont vendus à des particuliers.

### 5.2.3.3 Les problèmes liés à l'activité

Plusieurs problèmes sont liés à cette activité. Parmi les plus importants, soulignons la perte d'habitats, le drainage des terres, l'exploitation à outrance, etc. Par ailleurs, l'absence de réglementation quant à la pratique de cette activité permet aux chasseurs de capturer les grenouilles au moment de la reproduction, période où elles sont les plus vulnérables.

Les clôtures faites de poches de jute, à cause de leur très grande efficacité, risquent selon Paquin (1981), de nuire aux populations de grenouille léopard. L'enquête menée par Marcotte (1981) soulignait pour sa part que les utilisateurs de la baie Lavallière estimaient que les populations de grenouilles et de ouaouarons avaient diminué. Ils attribuaient cette diminution à l'usage des pesticides et à l'assèchement des marécages à des fins agricoles.

Enfin, on note l'absence de contrôle sanitaire du produit mis en marché.

#### 5.2.4 La chasse à la sauvagine

Le lac Saint-Pierre avec ses grands herbiers et ses nombreuses baies a depuis toujours été reconnu comme lieu d'abondance pour la sauvagine. Dans certaines seigneuries telles celles qui couvraient les berges situées dans l'actuelle municipalité de Baie-du-Febvre, l'implantation des activités agricoles a été retardée à cause du "délaissement de la culture des champs pour la chasse..." (Bellemare, 1911 in de Koninck, 1970).

##### 5.2.4.1 Description de l'activité

La région du lac Saint-Pierre est aujourd'hui très fréquentée pour la chasse à la sauvagine en raison de l'abondance de la ressource et de la proximité des bassins importants de population.

Au total, ce sont plus de 15 000 jours d'activités que la chasse à la sauvagine générerait aux abords du lac Saint-Pierre et on peut croire que ce chiffre serait en voie d'augmentation selon la tendance générale observée au Québec.

Lors d'une enquête restreinte sur la chasse au lac Saint-Pierre réalisée en 1982, il a été estimé qu'environ 3 500 chasseurs étaient présents le jour de l'ouverture de la chasse. Après les deux premières journées qui suivent l'ouverture de la saison de chasse, ce nombre diminue de façon importante; on estime en effet que le nombre de chasseurs a diminué de 75% lors de la seconde fin de semaine.

Les caractéristiques de la clientèle des chasseurs sont plutôt mal connues. Toutefois, on sait que lors de l'ouverture de la chasse, les marais sont envahis par les chasseurs de la région montréalaise et des autres villes importantes du sud du Québec. Un recensement effectué en 1972 dans la baie Saint-François au lac Saint-Pierre indiquait que 24% des chasseurs originaient de la région immédiate, 22% de la région montréalaise et 22% des régions de Sorel, Nicolet, Drummondville et Saint-Hyacinthe.

Cette affirmation semble confirmée par une enquête effectuée en 1982 qui nous permet d'estimer que lors de l'ouverture de la chasse, 65% des chasseurs proviennent de localités situées à plus de 15 kilomètres du lac Saint-Pierre.

Au niveau de la récolte, le lac Saint-Pierre et ses berges se classeraient au premier rang de tous les secteurs quant aux captures totales de barboteurs avec plus de 40 000 oiseaux abattus annuellement, soit 22% de toutes les captures dans le corridor Saint-Laurent (Lehoux et al 1983). En nombre absolu, les canards noirs représentent 26% de la récolte et les canards malards 34%. L'évolution des résultats de chasse depuis les années 50 semble confirmer l'implantation de plus en plus importante des malards et des chipeaux; à l'opposé les captures de sarcelles à ailes bleues sont passées de 50% de la récolte totale à environ 5%.

La pression de chasse dans la région du lac Saint-Pierre est considérée très importante et si le nombre absolu de captures est des plus élevé, ce n'est pas le cas pour le taux de

succès. En effet, le succès de chasse moyen y était de 1,0 canard par chasseur au début de la décennie, alors que pour la même époque il était de 2,0 pour l'ensemble des sections du Saint-Laurent.

Hormis les barboteurs, les chasseurs récoltent également un certain nombre d'oies, de canards plongeurs et de canards marins. Relativement aux oies, la récolte est plutôt faible considérant les effectifs de ces espèces. En effet, les chasseurs ne récoltent, dans la région, que quelques 2 100 bernaches du Canada et 900 oies blanches représentant respectivement 10% et 2,5% des captures effectuées au Québec. Ces captures sont marginales comparées à celles des barboteurs.

La chasse aux plongeurs s'effectue de façon profitable dans la région du lac Saint-Pierre et celle-ci se situe au premier rang pour les captures en nombre absolu pour les grands morillons, les petits morillons et les morillons à collier avec respectivement 17%, 19% et 30% du total des captures du tronçon fluvial. Toutefois, cette activité se compare peu à la chasse aux barboteurs, puisque moins de 10 000 oiseaux seraient abattus. Les conditions de chasse en font également une activité que tous ne peuvent pas pratiquer.

La chasse aux canards marins s'effectue dans des conditions similaires à celle des plongeurs et la récolte est importante quant aux garrots communs, aux petits garrots et aux becs-scies. On capture également un certain nombre de macreuses et de canards kakawis. La récolte totale des canards marins est cependant grandement inférieure à celle des plongeurs.



#### 5.2.4.2 L'apport économique

##### - **Chasse aux canards**

Bien qu'aucune analyse exhaustive de l'apport économique de la chasse aux canards dans la région du lac Saint-Pierre n'ait été effectuée, certaines enquêtes menées en 1982, nous permettent d'estimer que lors de l'ouverture de la chasse, la moyenne des dépenses effectuées par les chasseurs provenant de localités situées à plus de 15 kilomètres du lac Saint-Pierre, s'élevait à 29 \$ par jour, alors qu'elle était de 17 \$ pour les autres. Pour cette année, les dépenses totales des chasseurs s'élevaient donc à plus de 150 000 \$ et cela ne comprenait pas celles qu'ont effectuées les chasseurs de canards plongeurs et de canards marins.

##### - **Offre de services**

Dans la région du lac Saint-Pierre, plusieurs personnes ou organismes offrent des équipements en location ou des services spécialisés dans la chasse au canard; cette offre semble en augmentation. De plus, récemment, des expériences de gestion centralisée de l'offre des terres agricoles à des fins de chasse ont été conduites avec succès.

#### 5.2.4.3 Les problèmes liés à l'activité

##### - **Récupération des canards abattus**

On croit que 30% des canards barboteurs abattus ne sont pas récupérés. Cette forte proportion est causée par la nature même du milieu et ne pourrait être diminuée que par l'utilisa-

tion de chiens rapporteurs, l'augmentation de l'effort de recherche par les chasseurs et des pratiques de chasse plus conservatrices.

- **Intoxication et maladies des canards**

Il ne faut pas négliger les intoxications mortelles infligées aux populations de canards dues à l'ingestion de plombs tombés à l'eau. Des essais ont été entrepris en vue de remplacer le plomb contenu dans les projectiles par des alliages non-toxiques, mais ils ne se sont pas encore traduits en résultats tangibles au niveau de la réglementation ou de la mise en marché de nouveaux produits concurrentiels.

Certaines années, les populations de canards peuvent être affectées de façon non-négligeable par un parasite (*Cyathocotyle bushiensis*).

- **L'application de la réglementation**

Le grand nombre d'adeptes de la chasse nécessite une action intensive de la part des agents de conservation. Les difficultés de la surveillance proviennent des vastes étendues (herbiers et marécages) qu'ils ont à couvrir et des effectifs réduits. Par ailleurs, la population pratique parfois ses activités de prélèvement selon des modalités qu'elle tire de son occupation ancienne (activité de subsistance), mais qui ne sont plus légales actuellement. Le Ministère a beaucoup de travail préventif à faire en ce sens.

## - **Contraintes de l'utilisation du sol**

A ce niveau quelques problèmes importants limitent le succès des activités de chasse. D'abord, le ministère de la Défense nationale utilise une portion importante du lac Saint-Pierre pour des activités d'étude sur la balistique d'obus. Cela interdit l'accès à la majeure partie du secteur sud du lac pendant la semaine. D'autre part, les propriétés du même Ministère ont été fermées aux activités de chasse et l'importance de leur superficie cause, à court terme à compter de l'ouverture de la chasse, la concentration de plus de 60% de la population de sauvagine dans ce secteur. Enfin, la très grande majorité des terres autour du lac est de tenure privée et le comportement d'une minorité de chasseurs en a rendu l'accès beaucoup plus difficile. Cependant, à l'initiative de certains groupes, un mode de gestion des terres à des fins de chasse a pu être instauré et il pourrait être étendu à de plus grandes superficies pour améliorer à la fois l'accès à un plus grand nombre de sites de chasse et le taux de succès de l'activité.

### **5.2.5 Le piégeage du rat musqué**

Le piégeage du rat musqué comptait encore, il y a une trentaine d'années, pour une part importante du revenu familial. Aujourd'hui, la rentabilité de cette activité est moins évidente.

#### 5.2.5.1 Description de l'activité

Le piégeage du rat musqué a fait l'objet d'une étude dans le cadre du Schéma d'aménagement du couloir fluvial entre Montréal et Sorel. Bien que remontant à 1974, certains faits mis en évidence par l'étude de Parent demeurent encore valables de nos jours.

Ainsi, le piégeage du rat musqué est très populaire dans la région; en 1977-1978, on dénombrait un minimum de 381 trappeurs dans les comtés de Maskinongé et Yamaska. En 1984-1985, le nombre de trappeurs habitant une municipalité sise à proximité du lac s'élevait à deux cents. La saison s'étend du 1er mars au 30 avril pour la région administrative 04 du lac et du 1er mars au 21 avril pour celle qui est située dans la région 06.

Les secteurs les plus utilisés pour le piégeage du rat musqué sont concentrés au sud du territoire à l'étude. Ils comprennent les îles de Grâce, des Barques, du Moine, ainsi que la baie Lavallière, la baie Saint-François et la berge qui lui est contiguë jusqu'à la Longue Pointe.

#### 5.2.5.2 L'apport économique

Lors de la saison de piégeage de 1983-1984, 22 695 peaux de rats musqués ont été récoltées par les deux cents trappeurs résidant en périphérie du lac Saint-Pierre. Ce nombre constitue 10,2% des captures québécoises et atteignait une valeur de 113 475 \$ (tableau 5). La saison 1984-1985 peut être considérée comme une année à peu près normale pour le piégeage du rat musqué.

TABLEAU 5

**ENREGISTREMENT DES RATS MUSQUES PIEGES EN 1983-1984**  
**PAR DES TRAPPEURS HABITANT DES MUNICIPALITES**  
**SITUEES EN BORDURE DU LAC SAINT-PIERRE**

MUNICIPALITES AU NORD	NOMBRE DE TRAPPEURS	NOMBRE DE PEAUX VENDUES	VALEUR ESTIMEE DES PEAUX (\$) 1
Saint-Ignace-de-Loyola	9	1 093	5 465
La Visitation de l'Ile Dupas	3	265	1 325
Lanoraie d'Autray	-	-	-
Ste-Geneviève-de-Berthier	8	882	4 410
Berthierville	2	51	255
Saint-Cuthbert	-	-	-
Saint-Viateur	-	-	-
Saint-Barthélémy	15	1 527	7 635
Saint-Joseph-de-Maskinongé	-	-	-
Maskinongé	18	2 357	11 785
Saint-Antoine-de-la-Rivière- du-Loup	-	-	-
Louiseville	10	919	4 595
Sainte-Anne-d'Yamachiche	-	-	-
Yamachiche	15	1 019	5 095
Pointe-du-lac	2	139	195
Trois-Rivières-Ouest	-	-	-
Trois-Rivières	14	766	3 830
<b>TOTAL NORD</b>	<b>96</b>	<b>9 018</b>	<b>45 090</b>

TABLEAU 5 (suite)

MUNICIPALITES AU SUD	NOMBRE DE TRAPPEURS	NOMBRE DE PEAUX VENDUES	VALEUR ESTIMEE DES PEAUX (\$) 1
Bécancour	14	646	330
Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet	-	-	-
Nicolet	13	1 269	6 345
Nicolet-Sud	-	-	-
Baie-du-Febvre	1	84	420
Saint-Thomas-de-Pierreville	-	-	-
Notre-Dame-de-Pierreville	5	903	4 515
Odanak	1	3	15
Pierreville	9	1 092	5 460
Saint-François-du-Lac (vl)	-	-	-
Saint-François-du-Lac (p)	10	1 694	8 470
Saint-Michel-d'Yamaska	-	-	-
Yamaska-Est	-	-	-
Yamaska	13	2 710	13 550
Saint-Robert	3	1 180	5 400
Sainte-Anne-de-Sorel	4	744	3 720
Saint-Pierre-de-Sorel	1	0	0
Sorel	19	1 887	9 435
Saint-Joseph-de-Sorel	1	129	645
Tracy	10	1 336	6 680
<b>TOTAL SUD</b>	<b>104</b>	<b>13 677</b>	<b>68 385</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>200</b>	<b>22 695</b>	<b>113 475</b>

(1) Valeur calculée à partir du prix moyen des peaux pour l'année 1983-1984.

La chair du rat musqué est aussi vendue pour la consommation, mais ce commerce est vraiment marginal.

### 5.2.5.3 Les problèmes liés à l'activité

#### Tularémie

Quelques cas de tularémie ont été rapportés au cours des dernières années. Cette maladie est transmise à l'homme par contact direct avec des animaux atteints.

#### Braconnage

Les problèmes de braconnage soulignés par Parent (1974) ont amené des modifications au niveau de la réglementation rendant ainsi le travail des agents de conservation plus efficace.

### 5.3 Les activités reliées à l'eau

La région du lac Saint-Pierre ne se prête pas également à toutes les activités récréatives reliées à l'eau, ainsi la baignade n'y est pas recommandable, notamment à cause de la pollution. D'autres cependant, comme la navigation de plaisance sont très favorisées quoique relativement peu développées en regard des possibilités présentes.

#### 5.3.1 Voile et motonautisme

Même en période d'étiage, le lac compte toujours au moins 136,8 kilomètres carrés où la profondeur est supérieure à 1,85 mètres. Aussi, malgré quelques hauts-fonds et certains obstacles localisés, tels que des pannes, des seuils et des caissons

à glace, des dépôts de déblais et la circulation dans la voie maritime, il demeure un plan d'eau très intéressant pour la voile. Il est d'autant plus intéressant qu'on ne retrouve pas pareil superficie permettant la libre évolution des voiliers sans parcourir des kilomètres vers l'amont du Saint-Laurent ou vers l'aval.

Il n'y avait à l'été 1978 que 365 voiliers sur un total de 7 431 embarcations de plaisance recensées par la Garde côtière canadienne entre le quai de Saint-Charles-de-Grondines et l'écluse de Saint-Lambert, soit un peu moins de 5%.

Pour sa part, Gosselin (1986a) rapporte dans son étude socio-économique sur douze marinas et clubs de voile de la région du lac Saint-Pierre, que 970 embarcations sont amarrées ou mises en garde annuellement chez différents groupes, corporations ou individus équipés pour fournir des services reliés au nautisme. De ce nombre, pas moins de 395 en incluant les planches à voile utilisent les forces éoliennes comme mode de propulsion, soit 40% du total. Ces données semblent marquer une évolution nette des intérêts de la population du motonautisme vers la voile et démontrent également un accroissement très sensible de la popularité générale du nautisme. Cependant, il peut être avancé que la capacité de support du lac Saint-Pierre pour la voile, est encore loin d'être atteinte, même s'il est loisible de croire que les embarcations recensées par Gosselin constituent beaucoup moins de la moitié des bateaux de plaisanciers fréquentant le lac Saint-Pierre. De façon évidente encore, il peut être constaté que le secteur est du lac offre davantage de potentiel pour la voile que le secteur de l'archipel.



Le motonautisme, même s'il a reculé en proportion en regard de la voile, a probablement continué sa progression en nombre absolu de bateaux de 1978 à 1986. En effet, les quelques 575 embarcations motorisées rapportées par Gosselin ne comptent sans aucun doute que pour une minorité dans la flotte des plaisanciers, un grand nombre de ceux-ci se contentant d'amarer leurs embarcations à des quais privés, à proximité de leur chalet ou de leur domicile, ou de les retirer de l'eau à la fin de chaque journée d'utilisation. Toutefois, l'ensemble du lac Saint-Pierre ne constitue peut-être pas une zone de prédilection pour le motonautisme et en particulier, la zone est de celui-ci, en raison de la grande emprise qu'y a le vent et qui cause fréquemment une agitation importante de la surface. En effet il est à noter que la plupart des embarcations motorisées qui ne sont pas utilisées spécifiquement pour la pêche ou la chasse, ne font que traverser le secteur ouvert pour rejoindre des zones aux eaux plus calmes, permettant plus facilement l'approche des rives et l'observation d'un paysage plus varié situé dans un plan moins lointain. La zone ouest du lac et le secteur de l'archipel répondent tout à fait adéquatement à ces impératifs du motonautisme et la majeure partie des embarcations motorisées s'y retrouve.

Il ne semble pas que la capacité de support global du nautisme soit dépassée si l'on excepte certaines zones très localisées. La détermination de cette "capacité de support" en termes d'embarcations de plaisance consiste à diviser la superficie navigable (1,85 mètres à l'étiage) par 20 acres, ce que de nombreuses études et expériences estiment être l'aire moyenne nécessaire à l'évolution sécuritaire d'un bateau de quelque type que ce soit (voilier, hors-bord, etc.). Le résultat est ensuite multiplié par une constante - 4 - puisque jamais plus

de 25% des embarcations amarrées autour d'un plan d'eau n'y navigueraient simultanément.

On établit donc la "capacité de support" du lac Saint-Pierre à 6 760 bateaux (sans tenir compte de ceux amarrés le long des rives du Saint-Laurent, en amont ou en aval), dont 1 690 pourraient naviguer en même temps.

En définitive, la surface navigable du lac Saint-Pierre est loin de la saturation. Le développement prévisible du nautisme sera probablement lié aux possibilités d'accéder au lac, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Au cours de l'été, la randonnée sur toutes sortes de bateaux est très répandue à travers les îles. Soulignons à cet égard qu'à cause des obstacles artificiels, certains chenaux sont sur-utilisés (du côté des îles de Sorel notamment) pendant que d'autres sont encore peu fréquentés (du côté des îles de Berthier surtout).

Les bateaux qu'on y rencontre le plus souvent sont motorisés, mais quelques embarcations à propulsion musculaire circulent également dans l'archipel; dans l'état actuel des choses ces dernières sont cependant désavantagées.

Quant aux voiliers, la navigation en chenaux ne les favorise pas à moins qu'ils ne soient mus par un moteur et qu'ils n'empruntent que les chenaux à tirant d'air illimité. Toutefois, la partie ouverte du lac leur offre de très larges possibilités.

Un bateau d'excursion effectue des croisières pour le public (généralement des groupes) dans les îles de Sorel, tandis que les cultivateurs utilisent encore des chalands pour le transport du matériel, du bétail et des récoltes entre les îles qu'ils cultivent ou sur lesquelles ils mettent en pacage et les rives du Saint-Laurent.

Le nautisme entraîne également des retombées économiques et sociales importantes. En effet, Gosselin (1986a) établit dans sa recherche sur les seuls centres de voile et marinas, que les embarcations de plaisance recensées valent près de 18 millions de dollars et que leurs utilisateurs dépensent en plus au delà de 2 millions annuellement dans la pratique de leur activité, et ce, pour les seuls "cruisers" et voiliers à cabine. Cette évaluation des dépenses ne porte que sur celles qui se font à bord.

Cette même enquête, estime aussi à plus de 95 000 jours de récréation-personne l'apport du nautisme pratiqué par les plaisanciers fréquentant les douze établissements inventoriés.

### 5.3.2 Les sports et activités nautiques

La très grande majorité des plages du couloir fluvial est considérée insalubre par le ministère de l'Environnement et par les corporations municipales qui ont maintenant charge du contrôle périodique de la qualité des eaux de baignade. Il n'est donc pas surprenant de constater que la baignade n'est pas une activité très développée autour du lac Saint-Pierre. L'utilisation des plages doit donc se limiter à toutes fins pratiques, au bain de soleil, à la détente et au pique-nique.

La pratique de la planche à voile est de plus en plus populaire au Québec et au lac Saint-Pierre en particulier où plusieurs corporations privées et publiques en ont fait le centre de leurs activités. Toutefois, la salubrité des eaux demeure problématique pour cette pratique comme pour le ski nautique, car dans un cas comme dans l'autre, l'immersion est à peu près inévitable. De sérieuses mesures d'assainissement des eaux devraient donc être entreprises. Les dériveurs et les catamarans présentent moins de contraintes à ce niveau, car l'immersion est beaucoup plus occasionnelle.

Au cours des dernières années, plusieurs centres de voile importants ont vu le jour en périphérie du lac Saint-Pierre et ils répondaient à un net accroissement de la demande régionale et nationale. Mentionnons sur la rive nord à Pointe-du-Lac, le Centre nautique de Francheville et l'Entreprise et du côté sud à St-Jean-Baptiste de Nicolet, le club de voile du port Saint-François et la base des cadets de la marine canadienne. Tous ces centres sont situés à l'est du lac où les conditions d'accès et de vent sont des plus favorables.

Les randonnées en embarcation à propulsion musculaire comme le canot, la chaloupe ou le pédalo ne peuvent être conseillées sur l'ensemble de la superficie du lac Saint-Pierre. Si elles se prêtent bien aux conditions rencontrées dans les îles de Berthier et dans les îles de Sorel quand il n'y a pas trop d'affluence, elles sont à déconseiller dans la zone ouverte en raison de la turbulence de l'eau pouvant résulter de conditions atmosphériques adverses.

### 5.3.3 Les équipements existants

Un inventaire des équipements nautiques d'accès public a été réalisé en 1986 pour tout le territoire à l'étude. Il a été dénombré quelques trente-sept sites aménagés où il était possible de mettre une embarcation à l'eau. On trouvera en annexe 5 une description sommaire de ces installations.

L'inventaire permet de faire ressortir que le lac Saint-Pierre est devenu un plan d'eau accessible aux amateurs de nautisme et ce, autant pour les utilisateurs de petites que de grosses embarcations. En effet, des points d'accès sont maintenant distribués un peu partout autour du lac, même si la trame demeure un peu plus lâche dans certains secteurs. Soulignons en ce sens, que la rive sud du lac Saint-Pierre entre les rivières Nicolet et Saint-François ne permet qu'un seul accès à Baie-du-Febvre et encore cet accès est-il limité en période d'étiage par un chenal d'accès ensablé. Du côté nord, la mise à l'eau d'embarcations peut aussi s'avérer difficile entre la Pointe-du-Lac et la Rivière du Loup; les utilisateurs d'embarcations plus lourdes ne disposent en effet que de deux rampes de mise à l'eau dans ce secteur et celles-ci ne sont vraiment utilisables qu'en période de hautes eaux.

Certaines contraintes physiques limitent l'aménagement d'accès dans ces deux zones. D'abord, dans les deux cas, ce sont la topographie des berges et la bathymétrie du plan d'eau. Ces zones sont très planes et toute variation du niveau de l'eau se traduit par des retraits ou des débordements importants limitant sérieusement, soit l'approche des berges par les embarcations, soit l'accès par véhicule terrestre. En tout temps également, le tirant d'eau permissible est très limité.

Une contrainte légale s'ajoute en plus du côté sud en raison de l'interdiction d'accès au territoire de la base du ministère de la Défense nationale qui couvre toute la berge de la rivière Nicolet à Baie-du-Febvre. A l'ouest de la base également, la structure juridique de la commune de Baie-du-Febvre cause aussi des difficultés importantes à l'aménagement du territoire.

Le secteur de l'archipel du lac Saint-Pierre est le mieux desservi, tant du côté nord que du côté sud, car les chenaux présentent de belles conditions pour l'aménagement d'équipements. De la même façon, tous les tributaires importants du Saint-Laurent offrent des potentiels similaires et ceux-ci ont été utilisés.

**TABLEAU 6**    **REPARTITION DES ACCES POUR EMBARCATIONS**  
**PAR SOUS-SECTEUR GEOGRAPHIQUE**

	<b>ILES DE BERTHIER</b>	<b>BAIE MASKINONGE ET SECTEUR LOUISEVILLE</b>	<b>YAMACHICHE</b>	<b>POINTE DU LAC</b>	<b>ILES DE SOREL</b>	<b>BAIE LAVALLIERE ET N.D. DE PIERREVILLE</b>	<b>BAIE DU FEBVRE</b>	<b>NICOLET</b>	<b>TOTAL</b>
accès permanent	7	2	0	3	8	8	1	4	33
accès printanier	0	2	1	1	0	0	0	0	4

Il est à remarquer que l'analyse ne tient pas compte des aménagements réalisés à Bécancour, à Trois-Rivières et à Cap-de-la-Madeleine, puisque ceux-ci ne donnent pas directement sur le lac Saint-Pierre. Il est cependant assuré que nombre de plaisanciers qui fréquentent les eaux du lac proviennent d'une marina ou utilisent un équipement d'accès situé dans ce secteur. A titre indicatif, mentionnons qu'il s'y trouve au minimum deux marinas, quatre rampes de mise à l'eau et deux sites permettant la mise à l'eau d'embarcations portables.

#### **5.4 Les activités à caractère éducatif**

La région offre un potentiel exceptionnel pour le loisir éducatif; plus précisément au niveau de l'interprétation du patrimoine régional. Cette activité a pour objet de communiquer au public la signification, ainsi que la valeur du patrimoine naturel et culturel, en mettant directement l'individu en contact avec les phénomènes pour le rendre conscient de la place qu'il occupe dans l'espace et dans le temps.

Le patrimoine, le public et la communication étant les trois grandes composantes de cette activité, nous les décrivons brièvement afin de bien faire comprendre l'intérêt qu'elles présentent dans la région du lac Saint-Pierre.

##### **5.4.1 Le patrimoine**

La notion de patrimoine prise dans son sens large constitue l'ensemble des biens dont l'homme a hérité; d'une part ce sont les ressources naturelles particulières à une région, d'autre part ce sont les oeuvres réalisées et transmises par l'homme et qui ont modifié ce milieu. Tout cet héritage se traduit dans

le paysage et l'interprétation du patrimoine est la lecture de ce paysage.

Le principal caractère du paysage de la région du lac Saint-Pierre est sa situation dans l'unité physiographique des basses-terres du Saint-Laurent. C'est dans ce contexte particulier qu'a évolué la population locale, à savoir un milieu de plaine inondée à tous les printemps, une faune aquatique abondante et diversifiée, une flore caractérisée par un sol humide, une immense volière naturelle où circulent des milliers de bernaches et de canards, un sol d'alluvion de première qualité pour l'agriculture. Tous ces éléments ont influencé le comportement et le développement des communautés pionnières et contemporaines. Cette dynamique a généré une culture régionale qu'on ne retrouve pas ailleurs au Québec. C'est pourquoi on ne peut dissocier le patrimoine naturel du patrimoine culturel dans un objectif de mise en valeur, puisque le second tient grandement du premier.

Ainsi, la variabilité du régime hydrique, par exemple, a permis à une faune spécifique de s'établir et de profiter des habitats particuliers qu'elle a créés: la sauvagine, les poissons, les amphibiens et certains mammifères y sont fondamentalement liés et dépendants. Par ailleurs, cette même particularité que sont les crues printanières a incité la construction de bâtiments et d'habitations sur pilotis, la cueillette de l'eau d'érable en chaloupe, la culture de plantes fourragères, etc.

Sans énumérer systématiquement toutes les composantes du patrimoine régional, il est permis de croire qu'il y a suffisamment d'intérêts dans la région du lac Saint-Pierre pour identifier une thématique pouvant soutenir un important programme de mise en valeur.



#### 5.4.2 La clientèle cible

On peut regrouper la clientèle susceptible d'être intéressée à l'interprétation du patrimoine en trois catégories: les groupes scolaires, les groupes sociaux et les usagers occasionnels (touristes, randonneurs, etc.).

La clientèle scolaire est celle sur laquelle on doit apporter le plus d'attention. Bien que le loisir éducatif doit s'adresser à tout le monde, les groupes scolaires de tous les niveaux apparaissent les plus aptes et les plus disponibles à vivre de telles expériences. On s'accorde à dire que des activités pratiquées au niveau du loisir éducatif permettent une meilleure compréhension de l'information reçue durant les cours (histoire, géographie, écologie, etc.). Il ne faut pas perdre de vue que la clientèle scolaire d'aujourd'hui sera la génération active de demain et que si nous souhaitons susciter une attitude de conservation et conserver notre authenticité québécoise dans le futur, il importe de sensibiliser les jeunes à la grande richesse de notre patrimoine par des programmes de mise en valeur.

Les grands centres urbains de la région à l'étude et sa périphérie recèlent une clientèle scolaire importante, ce qui autorise de croire à une fréquentation intéressante et assidue d'éventuelles activités éducatives de pleine nature qui pourraient être développées dans la région du lac Saint-Pierre.

Quant aux groupes sociaux, ils sont souvent en quête d'activités de loisir de plein air pour leurs membres. Souvent bien organisés, ils cherchent à vivre des expériences nouvelles n'exigeant pas trop d'efforts physiques. L'interprétation du patrimoine peut devenir pour eux une activité intéressante tant sur le plan physique que sur le plan intellectuel.

En ce qui concerne les autres usagers du milieu, les chasseurs, les pêcheurs, les visiteurs, leur participation aux activités éducatives pourrait devenir un heureux complément à leur activité première, dans le secteur. Le potentiel identifié et des programmes et équipements de qualité pourraient faire de la région un centre d'intérêt national sur le plan de l'interprétation du patrimoine.

#### 5.4.3 Les moyens de communication

L'interprétation du patrimoine pourrait devenir un programme d'animation permettant la découverte du milieu ou du paysage à travers une gamme d'activités dirigées.

Il est possible de regrouper les divers moyens de communication sous deux formes: l'approche dynamique et l'approche statique.

L'approche dynamique comprend toutes les formes de présentation dans lesquelles un interprète s'adresse en personne à des individus, ce type d'animation est habituellement à caractère saisonnier. Règle générale, un centre d'interprétation est la plaque tournante au niveau de la mise en marche d'un programme axé sur cette approche. Un amphithéâtre, une salle de projection, une salle d'exposition deviennent alors des outils de premier choix au niveau de l'interprétation d'une thématique.

L'approche statique englobe toutes les formes de communication ne nécessitant pas la présence d'un interprète. Les dépliants expliquant divers sujets d'histoire naturelle ou culturelle, la publication d'un journal d'information, l'installation de panneaux décrivant et expliquant des phénomènes naturels sont tous des exemples de cette approche.

#### 5.4.4 Un modèle à développer

Actuellement, il n'existe aucun programme d'ensemble visant l'interprétation du patrimoine dans la région du lac Saint-Pierre, bien que nous devions souligner quelques initiatives importantes.

Ainsi, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a aménagé quelques sites d'observation et installé quelques panneaux d'interprétation du milieu naturel. La corporation de l'île Moras a pendant quelques années organisé des programmes d'éducation au milieu naturel d'approche dynamique dans la région de Nicolet; malheureusement cette corporation a dû cesser ses activités.

Plus récemment, la société d'aménagement récréatif pour la conservation du lac Saint-Pierre (S.A.R.C.E.L.) a débuté l'organisation de sessions d'observation et d'interprétation axées sur la faune aquatique, avienne et terrestre dans la plaine d'inondation de Baie-du-Febvre. Ces sessions s'adressaient à la clientèle scolaire et elles ont remporté un vif succès au printemps 1986, en accueillant au delà de 1 600 visiteurs.

Dans la région de Sorel, une Corporation s'est aussi formée dans le but de promouvoir la mise sur pied de la Maison des îles du lac Saint-Pierre. Il s'agit de l'"Ecomusée l'Insulaire des Cent-Iles du lac Saint-Pierre inc.". Cette Corporation s'oriente surtout vers une approche dynamique et le développement du concept d'interprétation est très avancé.

Du côté de Berthier, la société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles est actuellement à aménager des sentiers d'interprétation et elle pourrait offrir des activités d'interprétation dans un avenir rapproché.

D'une autre manière, la société d'aménagement de Berthier et d'Autray, de même que le Survenant organisent de mini-croisières commentées respectivement dans les îles de Berthier et de Sorel.

Malgré ces initiatives heureuses, il demeure que le milieu présente trop de potentiel pour que le loisir éducatif se limite à quelques interventions dispersées. La qualité, la diversité et l'étalement des phénomènes en présence dans la région du lac Saint-Pierre devraient susciter l'élaboration d'un modèle de mise en valeur se souciant de toutes les facettes du patrimoine, de l'ensemble de la clientèle cible et d'une intégration au niveau des moyens reconnus de communication dans ce domaine.

#### 5.4.5 Apport socio-économique

Il apparaît certain que les activités à caractère éducatif pourraient être génératrices de retombées socio-économiques importantes dans la région. Gosselin (1986b) dans une étude effectuée au site d'observation de Baie-du-Febvre estime à plus de 10 000 jours de récréation les bénéfices annuels du seul site de la route 132 et ce bénéfice passerait à plus de 13 000 jours en considérant les sites d'observation du bassin d'oxydation de Baie-du-Febvre et du chemin de desserte à Saint-Barthélémy. Cette même étude évalue à environ 91 000 \$ les retombées économiques de ces activités.

La multiplication de ces activités et leur agencement planifié pourraient donc entraîner des bénéfices financiers majeurs aux collectivités locales et il ne serait pas impensable de viser, à moyen terme, comme objectif de retenir les visiteurs dans la région pour un court séjour comme le plan de développement touristique régional le préconise. Le loisir éducatif pourrait aussi être offert en forfait avec des activités de prélèvement de la faune.

En somme, si le loisir éducatif a dans un premier temps des répercussions sur l'émotion des visiteurs et leur souci de conservation du patrimoine naturel et humain, il bénéficiera à plus long terme aux communautés régionales tant sur le plan intellectuel qu'économique.

#### **5.5 Les autres activités de loisir**

Même si le potentiel est plus limité pour la pratique du loisir de plein air en milieu terrestre, il n'en demeure pas moins que la région du lac Saint-Pierre est dotée d'un bon nombre d'équipements de loisir qui peuvent compléter l'offre des milieux aquatiques et riverains. Le recensement des équipements de loisir par municipalité est donné à l'annexe 6.

Cet inventaire se compare avantageusement à celui de la majorité des régions du Québec. Ces équipements ne sont cependant pas caractéristiques du milieu à l'étude.

De façon plus particulière cependant, il importe de relever certains potentiels qui relèvent davantage des caractéristiques du milieu et qui pourraient être mis en valeur. En ce sens, la randonnée à bicyclette et plus particulièrement le cyclotourisme pourraient tirer parti d'un territoire peu accidenté, au

réseau routier secondaire bien ramifié et aux paysages champêtres attrayants. Cette activité pourrait même aider la rentabilisation d'un éventuel réseau d'hébergement à la ferme qui lui aussi répondrait très bien aux caractéristiques intrinsèques de la région.

Toutefois, la région manquerait quelque peu d'équipements de support pour ces activités et il pourrait être avantageux de l'en doter. Ainsi, des aires de pique-nique pourraient être aménagées constituant à la fois une base solide à une activité très populaire en soi, mais aussi un support important aux autres activités terrestres et même aquatiques.



## 6. UNE REGION AUX MULTIPLES INTERVENANTS

Sur le plan administratif, plusieurs intervenants ont des préoccupations intimement liées à la conservation et à la mise en valeur du lac Saint-Pierre. Les prochaines lignes mettront en relief ces intervenants et leurs principaux intérêts et mandats.

### 6.1 Le gouvernement du Québec

Par l'intermédiaire de ses différents ministères et organismes, le gouvernement du Québec joue un rôle important dans le développement et le contrôle des activités dans la région du lac Saint-Pierre.

#### Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

De par ses mandats, le M.L.C.P. intervient à plusieurs niveaux dans la région à l'étude.

- . En appliquant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune; la Loi sur les pêcheries et la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs;
- . En préparant les plans de gestion de pêche;
- . En veillant à la protection des habitats fauniques;
- . En participant à des aménagements fauniques et en assistant le milieu dans ses efforts de conservation et de mise en valeur de la ressource faunique;
- . En appliquant des programmes d'éducation sur la conservation de la faune et de ses habitats;
- . En favorisant l'accès au loisir sur le territoire par des programmes et un soutien technique du milieu;



### Le ministère de l'Environnement

Le ministère de l'Environnement a pour principale préoccupation l'application de la loi sur la qualité de l'environnement; il voit aussi à la coordination des études d'impacts et à la gestion de l'eau, ainsi qu'à l'implantation des réserves écologiques.

### Le ministère des Affaires culturelles

Assure la protection de certains sites historiques dans la région du lac Saint-Pierre, la mise en valeur de sites archéologiques et procure une assistance technique au milieu en regard de ses mandats.

### Le ministère des Transports

Assume la responsabilité de l'implantation et l'entretien du réseau routier, ainsi que de la signalisation routière.

### Commission de protection du territoire agricole

De par sa loi constitutive, assure la protection de la zone agricole de la région du lac Saint-Pierre.

### Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- . Gère plusieurs programmes qui ont des implications dans la région à l'étude (drainage agricole, sol plus, etc.);
- . Contrôle la pêche commerciale.

Ministère du Tourisme

S'intéresse au développement touristique de la région à partir de ses différents programmes et services.

Office de Planification et de Développement du Québec

L'Office gère d'importants programmes dont le Fonds de développement régional (F.D.R.) et a déjà contribué au développement de la région du lac Saint-Pierre.

Hydro-Québec

Construit et entretient des lignes de transport d'énergie électrique (problèmes potentiels pour les voiliers et la sauvagine).

**6.2            Le gouvernement fédéral**Environnement Canada

- . Applique la Loi sur les pêcheries;
- . Maintient un refuge d'oiseaux migrateurs au sein des territoires de la Défense nationale.

Garde cotière canadienne

Assure la navigation sécuritaire et efficace le long des voies navigables et veille à la protection des vies et des biens reliés au monde maritime.

- balise les voies et inspecte leur condition;
- entretient les biens et accorde les contrats de dragage;

- maintient un service d'urgence maritime pour les sauvetages, les recherches et les cas de pollution;
- veille à la sécurité des navires par leur inspection et à la validation des brevets des navigateurs.

#### Gendarmerie royale du Canada

Applique la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs.

#### Ministère de la Défense nationale

Effectue des essais de balistiques (tir au canon) dans une vaste zone du lac contrôlée à cet effet.

#### Ports-Canada

Gère l'opération du port de Trois-Rivières.

#### Ports et Havre région des Laurentides

Gère l'opération du port de Sorel

### **6.3 Gouvernements municipaux**

#### Les municipalités locales

- . Assument la planification de l'aménagement de leur territoire par le plan d'urbanisme;
- . Assument la maîtrise d'oeuvre du développement du loisir sur leur territoire;
- . Gèrent les eaux usées.

### Les municipalités régionales de comté

Assument la planification de l'aménagement régional, ses grandes orientations et les grandes affectations du territoire par le schéma d'aménagement.

#### **6.4            Autres organismes**

Plusieurs organismes peuvent être cités comme des intervenants importants dans la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre. Leurs objectifs peuvent être très différents voire sembler difficilement conciliables, mais il demeure qu'ils sont tous intéressés au processus de planification de l'aménagement.

De tous ces organismes, il faut faire ressortir la corporation pour la mise en valeur du lac Saint-Pierre qui s'est donné un mandat axé exclusivement sur le développement du potentiel de l'ensemble de la région du lac Saint-Pierre. La C.O.L.A.S.P. a donc entrepris de faire la promotion de cette région, de ces potentiels, des activités qu'il est possible d'y pratiquer, ainsi que des aménagements et des activités qui pourraient encore améliorer l'offre régionale de loisir. Elle tente également, par une certaine forme de concertation, d'amener l'ensemble des intervenants du milieu à une vision d'ensemble cohérente du développement et elle gère la réalisation d'aménagements reliés à ses préoccupations. Sa représentativité, sa connaissance du milieu et ses objectifs en font un interlocuteur intéressant pour les M.R.C. qui ont comme mandat la confection des schémas d'aménagements régionaux.

Les organismes suivants peuvent aussi être considérés intéressés à la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre; cette liste est donnée à titre indicatif et elle n'est donc pas exhaustive.

- Association des biologistes du Québec
- Association des pêcheurs commerciaux
- Associations de chasse et de pêche (les)
- Associations touristiques régionales (les)
- Canards Illimités
- Clubs nautiques et clubs de voile (les)
- Conseils régionaux de développement (les)
- Conseils régionaux de la culture (les)
- Conseils régionaux de loisir (les)
- Ecomusée l'Insulaire des Cents-Iles du lac Saint-Pierre
- Société d'aménagement de Berthier et d'Autray
- Société d'aménagement récréatif pour la conservation du lac Saint-Pierre
- Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles
- Union des producteurs agricoles

A cette liste devrait aussi s'ajouter un grand nombre de personnes physiques ou morales qui à titre privé, oeuvrent au développement de la région du lac Saint-Pierre.

**ANALYSE ET SYNTHESE**



## 7. SYNOPSIS DES ELEMENTS A CONSIDERER DANS LES CHOIX DE DEVELOPPEMENT A VENIR

Comme une somme imposante d'informations a été détaillée jusqu'à présent dans ce document, il apparaît important de souligner les éléments marquants qui devraient orienter le développement de la région du lac Saint-Pierre.

### 7.1 Les forces du milieu

La région du lac Saint-Pierre de par sa localisation, la qualité et la diversité de ses composantes constitue une zone naturelle exceptionnelle.

La richesse et les particularités de ce milieu ont influencé grandement le comportement des gens qui l'habitent et qui l'utilisent; cette caractéristique se reflète abondamment dans l'héritage patrimonial de la région. En plus de la valeur intrinsèque de ce territoire, il faut reconnaître ses multiples possibilités au niveau de la récréation de plein air. De plus en plus, on doit considérer ce type de loisir comme une composante essentielle de la qualité de vie et un élément moteur de l'économie au même titre que toutes autres activités économiques.

#### 7.1.1 Une entité biophysique au coeur du Québec habité

Les diverses composantes biophysiques de la région du lac Saint-Pierre forment une seule et même entité au coeur de laquelle se trouve "l'eau" et ses inondations annuelles qui offre aux poissons de nombreuses frayères, permet aux bernaches de se restaurer et de se reposer et aux canards d'y séjourner... et qui, en se retirant, entraîne dans le lit du



fleuve une nourriture abondante pour la faune ichthyenne. L'eau crée donc un lien essentiel dans le cycle biologique de cette région.

Ce qui caractérise encore cette entité et sa composante principale, c'est sa grande richesse qui se traduit par une grande diversité biologique, mais aussi son importance au coeur du Québec habité. En effet, cette immense zone lacustre et marécageuse aux berges fluctuantes est localisée à moins d'une heure de trajet de l'agglomération montréalaise, à proximité immédiate des villes de Sorel, Drummondville et de Trois-Rivières.

#### 7.1.2 Un territoire possédant une identité historique et culturelle

L'histoire de la région nous apprend que les communautés humaines se sont organisées tout autour du lac Saint-Pierre et de son archipel; fortement influencées par la proximité de l'eau, elles ont entretenu pendant longtemps les mêmes us et coutumes. Cette omniprésence du fleuve Saint-Laurent, des chenaux, des îles et du lac Saint-Pierre a créé et maintenu des liens qui perdurent aujourd'hui sous la forme d'intérêts marqués pour la pêche, la chasse et la navigation de plaisance. Elle a aussi été à l'origine d'une architecture particulière et de la perpétuation des paturages communaux. Pour les habitants des deux côtés du fleuve, la région du lac Saint-Pierre continue d'exercer une certaine fascination par son caractère singulier.

#### 7.1.3 La présence de secteurs à fort potentiel biophysique

Une analyse des principaux potentiels biophysiques basée sur les plus récentes études a permis d'identifier plusieurs secteurs exceptionnels dans la région du lac Saint-Pierre.

Ces secteurs à fort potentiel regroupent les principaux peuplements d'érables argentés, les héronnières, les aires les plus fréquentées par la bernache du Canada, par l'oie blanche, par les canards barboteurs en période migratoire, les zones de concentration d'oiseaux nicheurs et de rats musqués, les principales frayères et aires d'alevinage, les espaces les plus propices aux anoues, les herbiers aquatiques ou semi-aquatiques. Tous ces éléments constituent des potentiels majeurs à l'échelle du Québec.

Ces secteurs à fort potentiel feront l'objet d'une description détaillée dans un plan de conservation et de mise en valeur des habitats et de la faune.

#### **7.1.4 La présence de zones à fort potentiel récréatif**

Les connaissances acquises permettent d'identifier sept zones à fort potentiel récréatif; ce sont celles de Pointe du Lac, de Louiseville, de Berthier, de Sorel, de Nicolet, de Notre-Dame de Pierreville et de Baie-du-Febvre. Ces zones ne sont pas limitées au territoire d'une municipalité mais couvrent une vaste aire d'influence autour de celles-ci. Elles se caractérisent d'abord par l'utilisation importante des équipements récréatifs présents dans chacun des secteurs et par la présence de forts potentiels au niveau des activités de base caractérisant le milieu: le nautisme, la chasse, la pêche, l'observation et l'interprétation du milieu naturel ainsi que la possibilité de développer des activités complémentaires: pique-nique et cyclotourisme.

L'annexe 6 donne un aperçu des principaux équipements de loisir présents sur le territoire.

## **7.2            Les contraintes**

### **7.2.1        Les contraintes reliées à une localisation privilégiée**

Si la région du lac Saint-Pierre est privilégiée de par sa localisation au centre du Québec habité, elle en subit des conséquences reliées à l'achalandage que cette proximité de la population occasionne. En effet, le milieu naturel et certaines de ses composantes peuvent être sensibles à la présence d'un trop grand nombre d'utilisateurs même si ceux-ci s'efforcent d'avoir le comportement le plus écologique possible; il demeurera toujours des inconvénients à une forte fréquentation des sites naturels fragiles.

### **7.2.2.       Les contraintes reliées à l'utilisation du sol**

La région du lac Saint-Pierre est souvent le site d'utilisations qui apparaissent parfois plus ou moins compatibles entre elles et avec la nature même du milieu.

Ainsi, l'utilisation de la voie maritime par de nombreux navires marchands diminue jusqu'à un certain point la qualité de l'expérience au niveau de la navigation de plaisance. La navigation provoque l'érosion des rives principalement au niveau des îles. Cette érosion est accentuée par les crues printanières.

Les chasseurs et les pêcheurs trouvent une ressource abondante pour la satisfaction de leurs besoins récréatifs ou économiques dans la région. La satisfaction de leurs besoins exerce une assez forte pression sur le milieu: pêche commerciale, pêche sportive, chasse à la sauvagine, piégeage, etc. A cette pression sur la faune s'ajoute celle faite sur l'habitat faunique par diverses utilisations du sol dont l'exploitation forestière, l'agriculture et la villégiature.

### 7.2.3 Les contraintes physiques

La nature même du milieu avec ses inondations printanières, la faible profondeur du lac, ses zones marécageuses, le relief peu accidenté de ses rives sont autant de contraintes naturelles limitant l'aménagement que l'on voudrait faire de la région.

### 7.2.4 Les contraintes légales

L'accès à ce territoire naturel est fortement limité par la tenure des terres. La privatisation établit des contraintes réelles au niveau de l'harmonisation des intérêts entre propriétaires et utilisateurs. Dans le même ordre d'idée, il faut souligner qu'une grande partie des terres publiques ont des statuts légaux particuliers restreignant l'accès des utilisateurs.

L'analyse nous révèle la complexité de la problématique de développement de ce territoire: propriétés du gouvernement du Québec, (ministère des Transports, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, ministère de l'Environnement), propriétés du gouvernement fédéral (ministère des Transports, ministère de la Défense Nationale, Environnement Canada, etc), propriétés communales, propriétés municipales, propriétés des agriculteurs, propriétés des villégiateurs, etc. Les droits de propriété sont multiples et présentent des limitations sévères aux aspirations de la population.

## 7.3 Les problèmes

### 7.3.1 Une accessibilité physique difficile

Bornée au nord par l'autoroute 40 et par des terrains publics et privés, parsemée de marais au sud, sillonnée de nombreux chenaux en amont, la région du lac Saint-Pierre ne représente pas un territoire facilement accessible pour l'ensemble de la population.

Ce problème d'accès est d'ailleurs à l'origine de l'attention que l'on porte aujourd'hui à cette région et constitue encore un élément important de la problématique du développement.

### 7.3.2. Un milieu et une région mal connus

La région du lac Saint-Pierre constitue un territoire d'une exceptionnelle richesse; cependant, elle demeure fort mal connue. Cette méconnaissance revêt deux aspects:

- 1) relativement à la ressource, les différents spécialistes s'entendent pour dire que leur connaissance du milieu est incomplète et qu'il y aurait un grand avantage à poursuivre leurs études tant sur le plan biologique que récréatif. L'état actuel des connaissances limite effectivement l'aménagiste dans la proposition de nouveaux développements;
- 2) sur le plan pratique les utilisateurs actuels et potentiels sont également peu informés des possibilités qu'offre la région du lac Saint-Pierre. Les activités de chasse et de pêche sont peut-être les mieux connues du public; les activités reliées au nautisme le sont beaucoup moins tandis qu'une grande partie des autres activités reliées aux possibilités du milieu demeurent ignorées (observation, interprétation du patrimoine, pique-nique, randonnée cycliste, etc...).

### 7.3.3 La reconnaissance des vocations du territoire

A l'exception de l'agriculture et de l'urbanisation, la plupart des vocations du territoire ne bénéficient pas encore de consécration officielle. Ainsi, l'intégration des vocations et la cohérence des modes d'intervention ne sont pas encore assurés sur le territoire à l'étude, bien que le dépôt des schémas d'aménagement des MRC ait amélioré sensiblement la situation. Cette démarche se poursuivra par l'adoption des plans et règlements d'urbanisme par les municipalités locales.

#### 7.3.4 Un milieu naturel menacé

La qualité et la diversité de ce milieu naturel sont régulièrement menacées. La pollution, l'érosion, la dégradation des habitats, l'empiétement au détriment des espaces naturels et les modes d'exploitation de certaines ressources sont autant de facteurs qui attirent le milieu.

En plus de ces facteurs qui agissent sur le milieu de façon systématique et généralisée, il faut considérer certaines attaques ponctuelles possibles comme la destruction d'une héronnière qui induisent la nécessité d'instaurer rapidement des modalités de protection.



## 8. LES ORIENTATIONS ET LES PRINCIPES DIRECTEURS

Il est opportun de rappeler que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a comme mission fondamentale d'assurer la pérennité des espèces fauniques et de démocratiser l'accès au loisir.

Dans l'esprit de son mandat relatif à la faune, il se doit d'assurer la conservation de la ressource faunique, c'est-à-dire d'en favoriser une exploitation rationnelle et optimale, d'intervenir seul ou en association avec différents partenaires sur les habitats par des aménagements adéquats, de garantir la protection de la faune et de ses habitats par une réglementation appropriée, de sensibiliser les utilisateurs à la conservation de la ressource.

Dans l'esprit de sa mission concernant le loisir, il se doit de favoriser l'accès au territoire québécois à toute la population et l'optimisation de l'offre de loisir.

### 8.1 Les orientations et les principes directeurs en regard de la faune

Dans son document intitulé "Aménagement et utilisation de la faune au Québec" (1984), le Ministère a développé ses stratégies de développement en matière de faune, d'habitat, d'utilisation récréative et de gestion de la faune. Il est donc utile d'exposer ces principaux éléments stratégiques de développement et d'identifier dans quelle mesure la région du lac Saint-Pierre contribue à leur mise en oeuvre.

**Par rapport à l'habitat**, le Ministère propose des actions énergiques pour assurer efficacement leur sauvegarde et leur amélioration. Dans cette optique, il s'est doté par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, d'outils lui permettant de créer des refuges fauniques et d'acquérir, par



l'entremise d'une fondation, certains habitats fauniques à fort potentiel. Il multipliera les programmes d'information et de sensibilisation au rôle de l'habitat faunique dans la perpétuation des espèces animales. Face aux autres intervenants sur les milieux, il inscrira sa démarche au sein d'un processus d'aménagement intégré du territoire. Finalement, le Ministère propose d'élaborer un programme de recherche en matière d'identification et de protection des habitats.

La région du lac Saint-Pierre permet de concrétiser dans une certaine mesure chacune des actions proposées à cet égard. L'ensemble de ces considérations seront approfondies dans le plan de conservation qui découlera du plan directeur.

On peut d'ores et déjà penser que la région du lac Saint-Pierre comportera des refuges fauniques que le Ministère et ses partenaires pourront mettre en valeur à travers différents programmes d'exploitation, d'éducation et de sensibilisation.

**Par rapport à la faune**, le Ministère favorise l'accroissement de l'accessibilité à la ressource pour l'ensemble des Québécois. En ce sens, il devra établir des plans d'allocation des ressources fauniques et pour ce faire, améliorer ses connaissances sur les diverses espèces animales. L'atteinte de ces objectifs passe nécessairement par une amélioration des procédés administratifs et se traduit par des modifications aux manuels de gestion de la faune, par une amélioration des services aux utilisateurs, par la révision de la réglementation et par des programmes d'éducation et de diffusion d'informations sur l'utilisation de la faune.

Dans la région du lac Saint-Pierre, ces éléments prendront diverses formes dont la majorité feront l'objet de développements et de propositions plus concrètes dans le plan de conservation. Toutefois, il est loisible de croire que le

Ministère proposera entre autres des plans globaux de gestion pour la chasse et la pêche lesquels ne pourront s'appliquer qu'avec une collaboration étroite des multiples intervenants du milieu. Il poursuivra également son action d'information et d'éducation et il suggérera au milieu des actions complémentaires dont l'interprétation du patrimoine, auxquelles il pourrait s'associer en procurant certaines formes d'assistance à ses partenaires.

En ce qui regarde la ressource faunique, le Ministère doit assurer le leadership tout en souhaitant que ses partenaires et les autres organismes impliqués dans la région du lac Saint-Pierre participent activement à la poursuite des mêmes objectifs.

En effet, la conservation de la faune et des habitats constitue un mandat que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ne peut déléguer car il s'agit d'une mission qui lui appartient en propre et dans laquelle il doit assumer la définition des orientations. C'est à l'intérieur d'un plan de conservation qu'il informera les responsables de l'aménagement régional et le public en général de ses objectifs et des moyens qu'il privilégie pour les atteindre. Cependant à l'intérieur de ce mandat, il faut distinguer la préservation de la faune et des habitats, de leur mise en valeur. Si le Ministère demeure responsable au premier chef de la préservation des espèces fauniques et ainsi de leurs habitats essentiels, il doit pouvoir compter sur la collaboration de partenaires du milieu pour que la mise en valeur de cette ressource s'effectue de façon optimale. Ainsi:

- les MRC, par leur schéma d'aménagement peuvent affecter certaines parties de leur territoire à des vocations de conservation et d'aménagement faunique;

- les municipalités, par leur réglementation et leur plan d'urbanisme, peuvent contribuer à la protection des habitats;
- les organismes indépendants, comme Canards Illimités, peuvent jouer un rôle important dans la protection et l'aménagement d'habitats par le biais de différents programmes;
- le simple citoyen a aussi un rôle à jouer dans la protection de son milieu de vie; n'est-il pas le premier à bénéficier d'un environnement de qualité?

Cette collaboration est essentielle à l'atteinte des objectifs fixés par le Ministère et ceux-ci ne pourront être atteints qu'avec des attitudes de concertation et une approche de gestion intégrée des ressources comme le préconisait d'ailleurs la version provisoire du plan directeur que la population entérinait globalement lors de la consultation du printemps 1983.

## 8.2 Les orientations et les principes directeurs en regard du loisir

Dans son Livre blanc, le Ministère a défini ses orientations en regard du loisir. Il importe donc d'en identifier les grandes lignes afin de voir comment la région du lac Saint-Pierre s'inscrit dans cette perspective.

Le Ministère conçoit le loisir comme détente, comme lieu de liberté et de créativité, comme lieu de formation permanente et comme pôle de développement culturel, social et économique. Il affirme également que le loisir est un droit de la personne.

Ces préoccupations d'ordre général orientent les actions entreprises dans le cadre de l'administration des programmes du Ministère. Les interventions de ce dernier n'ont certes pas toutes le même impact sur le territoire, compte tenu de la

variété des champs d'action concernés. Certaines d'entre elles possèdent cependant une dimension spatiale très importante et ont souvent des effets structurants sur le territoire.

Dans la région du lac Saint-Pierre, la dimension régionale fondamentale du loisir est axée sur le plein air comme le souligne la partie inventaire du présent document. Dans ce contexte régional, le Ministère vise essentiellement l'objectif général suivant: assurer le développement du loisir de plein air au Québec.

#### Développement du loisir de plein air:

La pratique du loisir de plein air se généralise progressivement au Québec, à l'exemple des autres sociétés du monde industrialisé. Cette pratique a en effet connu un essor très important au cours des deux dernières décennies, tant pour l'accroissement de la participation qu'en ce qui concerne la diversification des activités pratiquées. Fondamentalement lié à une prise de conscience graduelle de la valeur du milieu naturel, le loisir de plein air doit désormais être considéré comme une composante essentielle de la qualité de vie. L'accessibilité à ce type de loisir figure parmi les préoccupations majeures du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. A cet effet, il réalise ou favorise la réalisation de certains équipements et l'aménagement de lieux susceptibles de répondre adéquatement aux besoins exprimés par la population.

Compte tenu de l'orientation ministérielle de considérer le milieu comme maître d'oeuvre en matière de loisir, le Ministère restreindra ses interventions à favoriser le développement du plein air dans la région du lac Saint-Pierre; en fonction des mêmes orientations, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, limite ses réalisations aux équipements des parcs nationaux.

Le Ministère reconnaît donc le milieu comme responsable de la mise en oeuvre du loisir sur son territoire. Il lui appartient de le mettre en valeur à son rythme, selon ses besoins et selon sa capacité de participer au financement et à la gestion. Cette approche est valable pour tous les intervenants:

- que ce soit l'individu qui voudrait se lancer dans la pourvoirie de service, la restauration ou l'opération d'une marina;
- que ce soit une corporation à but non lucratif qui voudrait exploiter une base de voile;
- que ce soit une municipalité qui en vertu de son mandat en matière de loisir voudrait aménager des accès au plan d'eau ou des équipements de loisir;
- que ce soit une M.R.C. ou l'ensemble des M.R.C. qui voudraient élaborer une stratégie globale de mise en valeur du potentiel récréatif.

Pour sa part, le Ministère peut exercer une influence directe ou indirecte sur l'organisation du territoire par le biais de ses programmes d'aide au développement d'équipements de loisir. A ce sujet, il gère depuis plusieurs années un certain nombre de programmes dont le but est d'accorder une aide financière en vue de la réalisation de certains équipements. Le M.L.C.P. peut aussi appuyer certains projets récréatifs, présentés dans le cadre de programmes gérés par le gouvernement fédéral, par d'autres ministères ou organismes (ex.: le Fonds de développement régional, les programmes de création d'emploi, etc.). Naturellement le Ministère privilégiera d'abord les projets qui visent le développement ou la consolidation des potentiels déjà reconnus. A ce chapitre, le M.L.C.P. peut fournir une certaine expertise technique aux différents intervenants du milieu. C'est d'ailleurs dans cette

perspective que furent élaborées les différentes études de potentiel récréatif et éducatif qui seront rendues publiques sous peu.



## 9. ELEMENTS DE MISE EN OEUVRE

### 9.1 La conservation de la ressource faunique

En matière de conservation de la faune et de ses habitats, il a été défini précédemment que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche devait assumer directement la préservation des espèces fauniques et des habitats nécessaires pour assurer leur perpétuation. Toutefois, il a également été établi que le Ministère ne pouvait assumer seul l'ensemble des actions de mise en valeur et qu'il devait, à ce chapitre, compter sur la collaboration étroite du milieu; il compte d'une part sur les municipalités locales et régionales pour concrétiser dans leur planification de l'aménagement, la vocation faunique du territoire et d'autre part, sur la participation de diverses corporations publiques et privées pour la réalisation d'interventions et d'aménagements ainsi que la mise en application des différentes modalités d'exploitation qu'il préconise. Ces interventions, aménagements et modalités seront établis dans un plan de conservation qui sera déposé sous peu.

Essentiellement, le plan de conservation comportera la description des grandes zones à protéger pour assurer le maintien des populations fauniques régionales. Il présentera également un ensemble des mesures et de propositions pouvant s'appliquer tant à ces zones qu'à l'ensemble du territoire à l'étude et visant le maintien ou l'amélioration des potentiels d'exploitation. Les mesures s'appliquant à la préservation des espèces et de leurs habitats devraient être assumées par l'Etat alors que la participation du milieu pourrait être sollicitée en ce qui concerne l'amélioration des potentiels.

Déjà, il est possible d'annoncer certaines mesures et recommandations que précisera le plan de conservation:



En regard de la conservation de la faune et de ses habitats:

- assurer la protection des milieux humides à l'intérieur la zone d'inondation de récurrence de deux ans;
- assurer la protection des habitats de reproduction, d'alevinage et d'alimentation pour les poissons;
- assurer une protection des aires de repos, d'alimentation et de nidification de la sauvagine pendant leur période d'utilisation;
- donner des statuts légaux spécifiques à certaines zones importantes;
- restaurer les habitats dégradés des poissons en évaluant les conditions d'accès aux frayères;
- améliorer les connaissances sur la faune amphibienne et reptilienne et élaborer une réglementation adéquate.

En regard de la mise en valeur de la faune et de ses habitats:

- réaliser des aménagements dans le but d'augmenter la production faunique en s'assurant du maintien de l'utilisation polyvalente des milieux par la faune;
- favoriser l'implication des organismes intéressés dans la conservation de la faune et l'aménagement de l'habitat;
- s'assurer que les interventions vouées à l'amélioration faunique soient coordonnées dans l'ensemble de la région du lac Saint-Pierre;
- instaurer des mesures visant l'amélioration des rendements de l'exploitation faunique, entre autres par

l'établissement d'un réseau d'aires de repos pour la sauvagine;

- réaliser des plans d'allocation assurant l'harmonisation des activités halieutiques commerciales et récréatives ainsi que l'amélioration des activités cynégétiques;
- favoriser l'implantation d'un réseau de sites d'observation et d'interprétation faunique;
- favoriser l'amélioration de l'accès au lac et à la faune;
- sensibiliser le milieu agricole et municipal à l'emploi de méthodes de culture compatibles avec les besoins de la faune;
- poursuivre le programme d'acquisition de connaissances portant sur la valeur faunique et écologique de la région;

## 9.2 Le développement du loisir de plein air

En matière de loisir de plein air, la maîtrise d'oeuvre de l'aménagement demeure l'apanage du milieu. Les municipalités locales et régionales pourraient consacrer l'utilisation du milieu à des fins récréatives dans leur planification de l'aménagement et elles seraient appelées à jouer un rôle de premier plan en collaboration avec d'autres corporations publiques ou privées dans l'implantation et la gestion d'équipements. Le rôle du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche à ce chapitre consiste à fournir au milieu une expertise technique en matière d'aménagement et à cet égard, il diffusera prochainement quatre études de potentiel concernant le nautisme, la randonnée cycliste, le pique-nique et l'interprétation du patrimoine. Il pourrait appuyer financièrement la réalisation de ces équipements par ses programmes réguliers d'aide au développement d'équipement de

loisir. Par ailleurs, l'opération des équipements de loisir de plein air demeurerait à la charge des gestionnaires.

Suite au dépôt des études de potentiel, il appartiendra donc au milieu de procéder à la planification globale et détaillée de l'aménagement des équipements de loisir de plein air. Dans cette planification, les intervenants devraient tenir compte tout autant des potentiels disponibles que des besoins et des aspirations de la population ainsi que de la capacité du milieu d'assumer la charge des équipements implantés et des activités instaurées. Un souci d'optimisation des investissements devrait également animer les aménagistes dans la localisation des équipements et ce en sens, ceux-ci devraient aborder leur travail avec une vision couvrant l'ensemble de la région du lac Saint-Pierre, évitant de ce fait le développement de potentiels mineurs et de coûteuses duplications d'équipements.

Sans présumer du contenu des études de potentiel, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche désire formuler quelques recommandations quant au développement du plein air, en tenant compte à la fois des mandats respectifs des intervenants et des consensus obtenus lors de la consultation publique du printemps 1983 sur le plan directeur provisoire pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre:

- favoriser la consolidation des équipements de loisir existants;
- favoriser la concentration des nouveaux équipements dans les zones à fort potentiel récréatif;
- encourager la mise en valeur des potentiels à l'intérieur d'une approche d'aménagement intégrant toutes les ressources;
- que le milieu assure la promotion des différents activités et services offerts dans la région du lac Saint-Pierre en

matière de plein air en y intégrant les activités de chasse et de pêche et en privilégiant une approche régionale portant sur des groupes d'activités complémentaires;

- favoriser le développement de nouvelles activités éducatives mettant en valeur les différentes facettes patrimoniales de la région du lac Saint-Pierre;
- mettre sur pieds une ou plusieurs activités d'envergure nationale afin de mieux faire connaître la région du lac Saint-Pierre.

### 9.3 L'arrimage des interventions

A la lumière de ce qui a été énoncé relativement à la conservation de la ressource faunique et au développement du loisir de plein air, il apparaît quand même que certains principes directeurs devront régir les interventions à survenir dans la région du lac Saint-Pierre.

D'une part, il pourrait arriver que des projets de développement récréatif puissent porter préjudice à la conservation et à la mise en valeur de la ressource faunique et d'autre part, il faut assurer une planification d'ensemble du développement régional en matière de plein air.

Au premier chef, il faut affirmer la prépondérance de la conservation de la faune sur le développement des activités de plein air. En ce sens, les activités récréatives ne devront pas interférer avec les mesures retenues en regard de la préservation des espèces fauniques et de leurs habitats; de plus, elles devraient tenir compte des objectifs d'aménagement établis pour la mise en valeur de la ressource faunique. Dans ce dernier cas, il importe donc de retenir une approche de concertation en ce qui concerne l'aménagement et de favoriser une planification intégrant toutes les dimensions de la

problématique régionale de même que toutes les vocations territoriales.

Le développement régional en matière de plein air bénéficiera aussi d'une approche favorisant la concertation et la planification intégrée de l'aménagement. A ce chapitre, il semble que la Corporation pour la mise en valeur du lac Saint-Pierre (COLASP) devrait jouer un rôle important en s'assurant de la cohérence de l'ensemble des projets soumis par le milieu. En jouant le rôle d'aviseur auprès du Ministère, elle deviendrait le canal privilégié pour l'acheminement des projets concernant le développement récréatif au lac Saint-Pierre. Elle pourrait également participer à l'établissement des priorités d'intervention parmi l'ensemble des projets soumis et acceptés. Cette consécration du rôle de la COLASP pourrait prendre la forme d'un protocole d'entente entre cette corporation et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche lequel préciserait les modalités d'exercice de cette concertation, établirait le caractère obligatoire de la consultation de la COLASP par le Ministère et reconnaîtrait le pouvoir décisionnel du Ministère en regard des projets qu'il subventionne.

## 10. CONCLUSION

A partir des connaissances disponibles, de l'expertise de son personnel et de la collaboration de plusieurs organismes du milieu, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a tenté de démontrer les nombreux potentiels naturels et récréatifs de la région du lac Saint-Pierre. Il faut cependant se rappeler que le plan directeur ne se veut pas un plan d'aménagement détaillé où l'on retrouve une programmation systématique des interventions éventuelles.

Il vise plutôt à mettre en lumière ce milieu naturel exceptionnel soumis à de multiples pressions; sa conservation et la mise en valeur de ses nombreux potentiels ne peuvent reposer uniquement sur l'action de l'Etat. La solution est liée à la concertation des multiples intervenants. Dans la mesure où chacun est prêt à s'impliquer et faire sa part dans le développement de la région du lac Saint-Pierre, la sauvegarde de ce patrimoine naturel et culturel sera assurée.



ANNEXE 1

LES POISSONS DE LA REGION DU LAC SAINT-PIERRE



**LISTE DES ESPECES ICHTYOLOGIQUES**  
**INVENTORIEES DANS LE LAC SAINT-PIERRE ET LES CHENAUDS**  
**DES ILES DU LAC SAINT-PIERRE**

A-2

(Tiré et adapté de Massé et Mongeau, 1974)

ESPECES		PLANS D'EAU		
NOM LATIN	NOM FRANCAIS*	FLEUVE	LAC	CHENAUDS
<b><u>PETROMYZONIDAE</u></b>				
Ichthyomyzon unicuspis	Lamproie argentée	x	x	x
Lampetra appendix	Lamproie de l'Est	-	x	x
Petromyzon marinus	Lamproie marine	-	-	x
<b><u>ACIPENSERIDAE</u></b>				
Acipenser fulvescens	Esturgeon jaune	x	x	x
<b><u>AMIIDAE</u></b>				
Amia calva	Poisson-castor	-	x	x
<b><u>LEPISOSTEIDAE</u></b>				
Lepisosteus osseus	Lépisosté osseux	-	-	x
<b><u>ANGUILLIDAE</u></b>				
Anguilla rostrata	Anguille d'Amérique	-	x	x
<b><u>HIODONTIDAE</u></b>				
Hiodon tergisus	Laquaiche argentée	x	x	x
<b><u>CLUPEIDAE</u></b>				
Alosa pseudoharengus	Gaspereau	x	x	x
Dorosoma cepedianum	Alose à gésier	-	-	x
<b><u>SALMONIDAE</u></b>				
Coregonus clupeaformis	Grand Corégone	-	-	x

ESPECES		PLANS D'EAU		
NOM LATIN	NOM FRANCAIS*	FLEUVE	LAC	CHENAU
<u>OSMERIDAE</u>				
Osmerus mordax	Eperlan arc-en-ciel	x	-	x
<u>UMBRIDAE</u>				
Umbra limi	Umbre de vase	-	x	x
<u>ESOCIDAE</u>				
Esox a. americanus	Brochet d'Amérique	-	x	x
Esox lucius	Grand Brochet	x	x	x
Esox masquinongy	Maskinongé	-	-	x
<u>CYPRINIDAE</u>				
Cyprinus carpio	Carpe	x	x	x
Exoglossum maxillingua	Bec-de-lièvre	-	-	x
Hybognathus regius	Méné d'argent	x	x	x
Notemigonus crysoleucas	Méné jaune	x	x	x
Notropis atherinoides	Méné émeraude	x	x	x
Notropis bifrenatus	Méné d'herbe	x	x	x
Notropis cornutus	Méné à nageoires rouges	x	x	x
Notropis heterodon	Menton noir	x	x	x
Notropis heterolepis	Museau noir	x	x	x
Notropis hudsonius	Queue à tache noire	x	x	x
Notropis spilopterus	Méné bleu	-	-	x
Notropis stramineus	Méné paille	-	x	x
Notropis volucellus	Méné pâle	x	x	x
Pimephales notatus	Ventre-pourri	x	x	x
Pimephales promelas	Tête-de-boule	-	x	x
Rhinichthys atratulus	Naseux noir	x	-	-
Rhinichthys cataractae	Naseux des rapides	-	x	x
Semotilus atromaculatus	Mulet à cornes	x	x	x
Semotilus corporalis	Quitouche	x	x	x

ESPECES		PLANS D'EAU		
NOM LATIN	NOM FRANCAIS*	FLEUVE	LAC	CHENAUX
<u>CATOSTOMIDAE</u>				
<i>Carpiodes cyprinus</i>	Couette	-	X	X
<i>Catostomus catostomus</i>	Meunier rouge	X	X	X
<i>Catostomus commersoni</i>	Meunier noir	X	X	X
<i>Moxostoma anisurum</i>	Suceur blanc	X	X	X
<i>Moxostoma carinatum</i>	Suceur ballot	X	X	X
<i>Moxostoma hubbsi</i>	Suceur cuivré	-	-	X
<i>Moxostoma macrolepidotum</i>	Suceur rouge	X	X	X
<i>Moxostoma valenciennesi</i>	Suceur jaune	-	-	X
<u>ICTALURIDAE</u>				
<i>Ictalurus nebulosus</i>	Barbotte brune	X	X	X
<i>Ictalurus punctatus</i>	Barbue de rivière	X	X	X
<i>Noturus flavus</i>	Barbotte des rapides	X	X	-
<i>Noturus gyrinus</i>	Chat-fou brun	X	X	X
<u>PERCOPSIDAE</u>				
<i>Percopsis omiscomaycus</i>	Omisco	X	X	X
<u>GADIDAE</u>				
<i>Lota lota</i>	Lotte	X	X	X
<u>CYPRINODONTIDAE</u>				
<i>Fundulus diaphanus</i>	Fondule barré	X	X	X
<u>GASTEROSTEIDAE</u>				
<i>Culaea inconstans</i>	Epinoche à cinq épines	X	X	X
<u>COTTIDAE</u>				
<i>Cottus cognatus</i>	Chabot visqueux	-	-	X
<u>PERCICHTHYIDAE</u>				
<i>Morone americana</i>	Barret	X	X	X

ESPECES		PLANS D'EAU		
NOM LATIN	NOM FRANCAIS*	FLEUVE	LAC	CHENAUX
<u>CENTRARCHIDAE</u>				
Ambloplites rupestris	Crapet de roche	x	x	x
Lepomis gibbosus	Crapet-soleil	x	x	x
Micropterus dolomieu	Achigan à petite bouche	x	x	x
Micropterus salmoides	Achigan à grande bouche	-	x	x
Pomoxis nigromaculatus	Marigane noire	x	x	x
<u>PERCIDAE</u>				
Perca flavescens	Perchaude	x	x	x
Stizostedion canadense	Doré noir	x	x	x
Stizostedion vitreum	Doré jaune	x	x	x
Ammocrypta pellucida	Dard de sable	-	-	x
Etheostoma exile	Dard à ventre jaune	-	x	x
Etheostoma nigrum	Raseux-de-terre noir	x	x	x
Percina caprodes	Fouille-roche	x	x	x
Percina copelandi	Dard gris	x	-	-

x: Présent dans les échantillons  
 -: Absent dans les échantillons

\* Tiré de: Liste de la faune vertébrée du Québec 1981



ANNEXE 2

LES OISEAUX DES ILES DU LAC SAINT-PIERRE

LISTE DES OISEAUX OBSERVES  
AU COURS DE L'ETE 1980  
SUR LES ILES DU LAC SAINT-PIERRE

A-7

(Tiré de Pilon et al., 1981)

NOMS FRANCAIS	NOMS SCIENTIFIQUES	
<u>GAVIIDAE</u>		
Huard à collier	<i>Gavia immer</i>	
<u>PODICIPEDIDAE</u>		
Grèbe à bec bigarré	<i>Podilymbus podiceps</i>	N
<u>PHALACROCORACIDAE</u>		
Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>	
<u>ARDEIDAE</u>		
Grand Héron	<i>Ardea herodias</i>	N
Héron vert	<i>Butorides striatus</i>	
Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	
Bihoreau à couronne noire	<i>Nycticorax nycticorax</i>	
Petit Butor	<i>Ixobrychus exilis</i>	
Butor d'Amérique	<i>Botaurus lentiginosus</i>	N
<u>ANATIDAE</u>		
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	
Oie blanche	<i>Chen caerulescens</i>	
Canard malard	<i>Anas platyrhynchos</i>	N
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	N
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	N
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	N
Sarcelle à ailes vertes	<i>Anas crecca</i>	N
Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discors</i>	N
Canard siffleur d'Amérique	<i>Anas americana</i>	N
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	N
Canard huppé	<i>Aix sponsa</i>	N
Morillon à tête rouge	<i>Aythya americana</i>	
Grand Morillon	<i>Aythya marila</i>	
Petit Morillon	<i>Aythya affinis</i>	N
Garrot commun	<i>Bucephala clangula</i>	N
Macreuse à ailes blanches	<i>Melanitta fusca</i>	
Bec-scie couronné	<i>Lophodytes cucullatus</i>	
Grand Bec-scie	<i>Mergus merganser</i>	

**NOMS FRANCAIS****NOMS SCIENTIFIQUES**ACCIPITRIDAE

Epervier brun  
 Epervier de Cooper  
 Buse à queue rousse  
 Petite buse  
 Busard des marais  
 Aigle-pêcheur

Accipiter striatus  
 Accipiter cooperii  
 Buteo jamaicensis  
 Buteo platypterus  
 Circus cyaneus  
 Pandion haliaetus

FALCONIDAE

Crécerelle d'Amérique

Falco sparverius

PHASIANIDAE

Gélinotte huppée

Bonasa umbellus

RALLIDAE

Râle de Virginie  
 Râle de Caroline  
 Râle jaune  
 Gallinule commune  
 Foulque d'Amérique

Rallus limicola  
 Porzana carolina  
 Coturnicops noveboracensis  
 Gallinula chloropus  
 Fulica americana

N  
 N

CHARADRIIDAE

Pluvier à collier  
 Pluvier kildir  
 Pluvier argenté

Charadrius semipalmatus  
 Charadrius vociferus  
 Pluvialis squatarola

N



## NOMS FRANCAIS

## NOMS SCIENTIFIQUES

SCOLOPACIDAE

Maubèche des champs	Bartramia longicauda	
Grand Chevalier à pattes jaunes	Tringa melanoleuca	
Petit Chevalier à pattes jaunes	Tringa flavipes	
Maubèche branle-queue	Actitis macularia	N
Tournepierre roux	Arenaria interpres	
Phalarope de Wilson	Phalaropus tricolor	N
Bécasse d'Amérique	Scolopax minor	N
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	N
Bécasseau roux	Limnodromus griseus	
Bécasseau à poitrine rousse	Calidris canutus	
Bécasseau sanderling	Calidris alba	
Bécasseau semipalmé	Calidris pusilla	
Bécasseau minuscule	Calidris minutilla	
Bécasseau à croupion blanc	Calidris fuscicollis	
Bécasseau à poitrine cendrée	Calidris melanotos	
Bécasseau variable	Calidris alpina	

LARIDAE

Goéland bourgmestre	Larus hyperboreus	
Goéland à manteau noir	Larus marinus	
Goéland argenté	Larus argentatus	
Goéland à bec cerclé	Larus delawarensis	N
Mouette de Bonaparte	Larus philadelphia	
Mouette pygmée	Larus minutus	
Sterne commune	Sterna hirundo	N
Sterne noire	Chlidonias niger	N

COLUMBIDAE

Pigeon biset	Columba livia	N
Tourterelle triste	Zenaid macroura	N

NOMS FRANCAIS	NOMS SCIENTIFIQUES	
<u>CUCULIDAE</u>		
Coulicou à bec noir	Coccyzus erythrophthalmus	N
<u>STRIGIDAE</u>		
Grand-Duc d'Amérique Hibou des marais	Bubo virginianus Asio flammeus	N
<u>CAPRIMULGIDAE</u>		
Engoulevent bois-pourri	Caprimulgus vociferus	
<u>TROCHILIDAE</u>		
Colibri à gorge rubis	Archilochus colubris	
<u>ALCEDINIDAE</u>		
Martin-pêcheur d'Amérique	Ceryle alcyon	N
<u>PICIDAE</u>		
Pic flamboyant	Colaptes auratus	N
Pic à tête rouge	Melanerpes erythrocephalus	N
Pic maculé	Shpyrapicus varius	
Pic chevelu	Picoides villosus	N
Pic mineur	Picoides pubescens	N
<u>TYRANNIDAE</u>		
Tyran tritri	Tyrannus tyrannus	N
Moucherolle huppé	Myiarchus crinitus	N
Moucherolle des saules	Empidonax traillii	N
Moucherolle des aulnes	Empidonax alnorum	N
Moucherolle tchébec	Empidonax minimus	N
Pioui de l'Est	Contopus virens	N

**NOMS FRANCAIS****NOMS SCIENTIFIQUES**ALAUDIDAE

Alouette cornue

Eremophila alpestris

HIRUNDINIDAE

Hirondelle bicolore

Tachycineta bicolor

N

Hirondelle des sables

Riparia riparia

N

Hirondelle des granges

Hirundo rustica

N

Hirondelle à front blanc

Hirundo pyrrhonota

Hirondelle pourprée

Progne subis

CORRIDAE

Geai bleu

Cyanocitta cristata

Corneille d'Amérique

Corvus brachyrhynchos

N

PARIDAE

Mésange à tête noire

Parus atricapillus

N

SITTIDAE

Sittelle à poitrine blanche

Sitta carolinensis

N

Sittelle à poitrine rousse

Sitta canadensis

CERTHIIDAE

Grimpereau brun

Certhia Americana

TROGLODYTIDAE

Troglodyte familier

Troglodytes aedon

N

Troglodyte des marais

Cistothorus palustris

N

Troglodyte à bec court

Cistothorus platensis

N

NOMS FRANCAIS	NOMS SCIENTIFIQUES	
<b><u>MUSCICAPIDAE</u></b>		
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	N
Grive des bois	<i>Hylocichla mustelina</i>	N
Grive à dos olive	<i>Catharus ustulatus</i>	
Grive fauve	<i>Catharus fuscescens</i>	N
<b><u>MIMIDAE</u></b>		
Moqueur polyglotte	<i>Mimus polyglottos</i>	N
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>	N
Moqueur roux	<i>Toxostoma rufum</i>	
<b><u>BOMBYCILLIDAE</u></b>		
Jaseur des cèdres	<i>Bombycilla cedrorum</i>	N
<b><u>STURNIDAE</u></b>		
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	N
<b><u>VIREONIDAE</u></b>		
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>	N
Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>	N
<b><u>EMBERIZIDAE</u></b>		
Fauvette obscure	<i>Vermivora peregrina</i>	
Fauvette jaune	<i>Dendroica petechia</i>	N
Fauvette à tête cendrée	<i>Dendroica magnolia</i>	
Fauvette bleue à gorge noire	<i>Dendroica caerulescens</i>	
Fauvette à croupion jaune	<i>Dendroica coronata</i>	
Fauvette verte à gorge noire	<i>Dendroica virens</i>	
Fauvette à flancs marron	<i>Dendroica pensylvanica</i>	
Fauvette à poitrine baie	<i>Dendroica castanea</i>	
Fauvette rayée	<i>Dendroica striata</i>	
Fauvette couronnée	<i>Seiurus aurocapillus</i>	

NOMS FRANCAIS	NOMS SCIENTIFIQUES	
<u>EMBERIZIDAE (suite)</u>		
Fauvette des ruisseaux	Seiurus noveboracensis	
Fauvette triste	Oporornis philadelphia	N
Fauvette masquée	Geothlypis trichas	N
Fauvette du Canada	Wilsonia canadensis	
Fauvette flamboyante	Setophaga ruticilla	N
Goglu	Dolichony oryzivorus	N
Sturnelle des prés	Sturnella magna	N
Carouge à épaulettes	Agelaius phoeniceus	N
Mainate bronzé	Quiscalus quiscula	N
Vacher à tête brune	Molothrus ater	N
Oriole du Nord	Icterus galbula	N
Gros-bec à poitrine rose	Pheucticus ludovicianus	N
Pinson des prés	Passerculus sandwichensis	N
Pinson à queue aiguë	Ammodramus caudacutus	
Pinson familial	Spizella passerina	N
Pinson à couronne blanche	Zonotrichia leucophrys	
Pinson à gorge blanche	Zonotrichia albicollis	N
Pinson des marais	Melospiza georgiana	N
Pinson chanteur	Melospiza melodia	N
<u>FRINGILLIDAE</u>		
Gros-bec errant	Coccothraustes vespertinus	
Roselin pourpré	Carpodacus purpureus	
Chardonneret jaune	Carduelis tristis	N
<u>PASSERIDAE</u>		
Moineau domestique	Passer domesticus	N
<b>TOTAL:</b>	<b>145 espèces</b>	

N: Représente une espèce observée comme nicheuse.

Les noms français utilisés pour désigner les Oiseaux proviennent du Comité permanent de nomenclature française des Vertébrés du Canada, alors que les noms scientifiques proviennent de la liste de l'American Ornithologist Union mise à jour en 1976.

ANNEXE 3

LES MAMMIFERES DES ILES DU LAC SAINT-PIERRE

ESPECES DE MAMMIFERES  
REPERTORIEES SUR LES ILES  
DU LAC SAINT-PIERRE

A-15

(D'après Pilon et al., 1981)

---

NOMS FRANCAIS	NOMS LATINS
<u>SORICIDAE</u>	
Grande Musaraigne	Blarina brevicauda
<u>VESPERTILIONIDAE</u>	
Chauve-souris	Myotis sp.
<u>LEPORIDAE</u>	
Lièvre d'Amérique	Lepus americanus
<u>SCIURIDAE</u>	
Tamia rayé	Tamias striatus
Marmotte commune	Marmota monax
Ecureuil gris	Sciurus carolinensis
Ecureuil roux	Tamiasciurus hudsonicus
Grand Polatouche	Glaucomys sabrinus
<u>CRICETIDAE</u>	
Rat musqué	Ondatra zibethicus
Campagnol des champs	Microtus pennsylvanicus
Campagnol à dos roux de Gapper	Clethrionomys gapperi
<u>ZAPODIDAE</u>	
Souris sauteuse des champs	Zapus hudsonius
<u>CANIDAE</u>	
Coyote	Canis latrans
Renard roux	Vulpes vulpes

---

**NOMS FRANCAIS**

**NOMS LATINS**

---

PROCYONIDAE

Raton laveur

*Procyon lotor*

MUSTELIDAE

Pékan

*Martes pennanti*

Hermine

*Mustela erminea*

Belette à longue queue

*Mustela frenata*

Vison d'Amérique

*Mustela vison*

Moufette rayée

*Mephitis mephitis*

I

---

I: Incertain





ANNEXE 4

DESCRIPTION DES TRIBUTAIRES EN REGARD DU LOISIR

Dans les limites du territoire à l'étude six (6) rivières donnent sur le Saint-Laurent, rive nord. Ce sont, de l'amont vers l'aval:

- **LA RIVIERE BAYONNE** qui aboutit à la hauteur de Berthierville. D'une largeur moyenne de 30 mètres, elle est navigable par de petites embarcations sur au-delà d'un (1) kilomètre à partir de l'embouchure. Les rives argileuses sont stabilisées par la végétation et la transparence de l'eau est faible.
  
- **LA RIVIERE CHICOT** qui se jette à la hauteur de la pointe nord-est de l'île aux Vaches. Large d'environ 15 mètres, c'est un cours d'eau très pittoresque bordé de végétation qui se prêterait très bien au canotage ou à la rame. Elle est actuellement peu fréquentée.
  
- **LA RIVIERE MASKINONGE** qui s'ouvre sur l'extrémité est du chenal nord. Si la plus grande partie de ses rives est stabilisée par la végétation on note quand même quelques glissements locaux caractéristiques en milieu argileux. Navigable jusqu'au pont du Canadien Pacifique (7,2 km de l'embouchure), elle ne s'adresse cependant qu'aux embarcations à faible tirant d'air (2 mètres sous le pont de l'autoroute 40).

Large d'une trentaine de mètres seulement, la vitesse réduite est de rigueur parce que les rives comptent un grand nombre d'équipements d'accostage privés et donc de bateaux.

- **LA RIVIERE DU LOUP**, elle se jette à quelques encablures de la pointe aux foins sur le lac Saint-Pierre. Navigable jusqu'à Louiseville (environ 5 km), elle conserve en moyenne 50 mètres de largeur entre des rives pittoresques dotées de plusieurs équipements et bonnes rampes de mise à l'eau.

Un chenal d'accès balisé d'une profondeur minimale de 0,6 mètre (2 pieds) en 1978 conduit du chenal maritime qui traverse le lac Saint-Pierre à la rivière du Loup.

- **LA PETITE RIVIERE YAMACHICHE** atteint le lac Saint-Pierre à 10 km à l'ouest de Pointe du Lac. D'une largeur de 10 à 15 mètres en moyenne, ses rives abruptes taillées dans l'argile sont sensibles à l'érosion. En plusieurs endroits elle est utilisée comme dépotoir d'appoint alors qu'ailleurs on semble avoir tenté de stabiliser les rives en y entassant toutes sortes de débris.

Même si ses profondeurs de 1 à 2 mètres permettent la petite navigation jusqu'au village situé à environ 1,4 km de l'embouchure, elle ne se prête pas aux activités nautiques dans l'état actuel des choses.

### **RIVE SUD**

Le lac Saint-Pierre compte quatre (4) affluents du côté sud. Ils ont un débit un peu plus important que ceux de la rive nord et leur eau est probablement un peu moins polluée. Ce sont, de l'amont vers l'aval:

- **LA RIVIERE RICHELIEU** rejoint le lac Saint-Pierre juste en amont des îles de Sorel et constitue un des joyaux du nautisme au Québec. Les plaisanciers peuvent l'emprunter jusqu'au lac Champlain en utilisant un chenal balisé et quelques écluses et de là même, se rendre à New York par la rivière Hudson.
  
- **LA RIVIERE YAMASKA** qui se confond à son embouchure à divers chenaux des îles de Sorel. Balisée jusqu'à Yamaska, elle est accessible aux petites embarcations jusqu'à près de St-Hugues à une trentaine de kilomètres dans les terres. Ses rives pittoresques sont stabilisées par la végétation.

De Yamaska vers le lac Saint-Pierre, sa largeur est d'environ 100 mètres.

- **LA RIVIERE SAINT-FRANCOIS** qui se déverse dans la Baie St-François où elle rejoint la rivière Yamaska. Navigable jusqu'à Pierreville situé à 11 kilomètres du lac Saint-Pierre, elle offre un très bon abri aux petits bâtiments. Large de plus de 100 mètres, ses rives sont très pittoresques.
  
- **LA RIVIERE NICOLET** qui débouche à la pointe est du lac Saint-Pierre. Navigable jusqu'à la station de pompage de Nicolet sur 5 kilomètres, elle se divise en deux branches à son embouchure pour isoler l'île Moras, un terrain fédéral.

ANNEXE 5

EQUIPEMENTS NAUTIQUES EXISTANTS

RIVE SUD

- 1- Fleuve Saint-Laurent  
Saint-Jean-Baptiste de Nicolet  
Club de voile du Port-Saint-François
  - . accès sur le fleuve
  - . plage 50 X 100 mètres
  - . pas de rampe de mise à l'eau
  - . bureau d'accueil et de services
  - . stationnement actuel en pierre concassée  
(13 places pour autos et remorques):
    - (5) sur les terrains du bureau
    - (8) au centre de la rue
  - . site de pratique pour la voile avec école de voile
  
- 2- Rivière Nicolet  
Saint-Jean-Baptiste de Nicolet  
Marina de François Mercier
  - . accès sur la rivière Nicolet
  - . rampe de bonne qualité en asphalte
  - . location de droits pour l'implantation de quais
  
- 3- Rivière Nicolet  
Saint-Jean-Baptiste de Nicolet  
Club nautique la Batture inc.
  - . accès sur la rivière Nicolet
  - . quais flottants 22 mètres d'accostage
  - . rampe de mise à l'eau en béton (bonne qualité), 4,5 mètres de largeur avec une pente de 15°
  - . services d'eau potable, carburant, électricité
  - . stationnement sur le terrain très limité;  
stationnement supplémentaire 48 X 57 mètres
  - . bâtiment principal avec service à la clientèle  
(bar - salle sociale)

4- Rivière Nicolet  
Nicolet  
Parc Gérard Lupien

- . accès sur la rivière Nicolet
- . rampe de mise à l'eau en béton (très bonne qualité), 4 mètres de largeur à pente douce
- . stationnement pour une dizaine d'autos et remorques
- . connexe à une aire de pique-nique

5- Lac Saint-Pierre  
Baie-du-Febvre  
Commune de la Baie, Club de la Landroche inc.

- . accès sur le lac Saint-Pierre
- . rampe de mise à l'eau en béton (peu entretenue), 3 mètres de largeur à pente douce.
- . chenaux d'accès variant de 3 à 5 mètres de largeur à profondeur très limitée
- . stationnement illimité

6- Rivière Saint-François  
Pierreville  
Face à la bibliothèque municipale

- . accès sur la rivière Saint-François
- . rampe de mise à l'eau en béton (qualité moyenne), 4,5 mètres de largeur, pente de 10°
- . stationnement de 30 places pour autos et remorques (douteux dans l'état actuel)



7- Rivière Saint-François Chenal Tardif  
Notre-Dame-de-Pierreville  
Domaine du pêcheur

- . accès sur le chenal Tardif de la rivière Saint-François
- . rampe de mise à l'eau en gravier, qualité moyenne (stable), largeur 12 mètres avec pente de 10°
- . stationnement pour une vingtaine d'autos et remorques

8- Rivière Saint-François Chenal Tardif  
Notre-Dame-de-Pierreville  
Descente quatre saisons (pêche blanche)

- . accès sur le chenal Tardif de la rivière Saint-François
- . rampe de mise à l'eau en béton (très bonne qualité), 3,5 mètres de largeur, 16° de pente
- . stationnement 27 X 40 mètres

9- Rivière Saint-François  
Notre-Dame-de-Pierreville  
Rampe du bac-passeur

- . accès sur la rivière Saint-François
- . rampe de mise à l'eau (détérioration avancée) anciennement en asphalte
- . stationnement hors d'usage (potentiel 12 X 5 mètres)
- . situé à proximité de dragage Saint-Maurice
- . actuellement à l'usage d'un bac-passeur

10- Rivière Saint-François  
Saint-François du lac (vl)  
Quai fédéral

- . accès sur la rivière Saint-François
- . quai-jetée de très bonne qualité longueur d'accostage 29 mètres
- . rampe de mise à l'eau de béton (bonne qualité), 4,5 mètres de largeur avec une pente de 16°
- . stationnement pour 6 autos et remorques

- 11- Rivière Saint-François Chenal à Martel  
Saint-François-du-Lac (p)  
Ile Saint-Jean
- . accès sur la rivière Saint-François (chenal à Martel)
  - . située face au camp de l'Amitié
  - . rampe de mise à l'eau en béton (bonne qualité), 4,5 mètres de largeur avec une pente de 16°
  - . plusieurs quais flottants de bonne qualité
  - . stationnement 200 X 150 pieds
- 12- Rivière Yamaska  
Saint-Michel-d'Yamaska  
Pointe du nord-est
- . accès sur la rivière Yamaska
  - . rampe de mise à l'eau en béton de très bonne qualité
  - . stationnement en gravier
- 13- Rivière Yamaska  
Yamaska  
Quai fédéral
- . accès sur la rivière Yamaska
  - . quai-jetée de qualité moyenne, longueur d'accostage 9 mètres en bois
  - . rampe de mise à l'eau en béton (très très bonne qualité), 4,5 mètres de largeur avec une pente de 20°
  - . stationnement de gravier et gazon 38 X 40 mètres
- 14- Lac Saint-Pierre - Chenal du Moine  
Sainte-Anne-de-Sorel  
L'Etoile du Survenant
- . Accès sur le chenal du Moine
  - . rampe de mise à l'eau privée asphaltée (détérioration avancée), largeur 3,5 mètres avec une pente de 10° approximativement
  - . stationnement pour 3 autos et remorques

- 15- Lac Saint-Pierre - Chenal du Moine  
Sainte-Anne-de-Sorel  
L'Etoile des Iles
- . accès sur le chenal du Moine
  - . rampe de mise à l'eau privée en béton (en très mauvais état), 3,5 mètres de largeur avec une pente de 8°
  - . quais flottants (100 mètres)
  - . stationnement équivalent à la grandeur du terrain depuis que le bâtiment (restaurant) fut incendié en janvier 1985
- 16- Lac Saint-Pierre - Chenal du Moine  
Sainte-Anne-de-Sorel  
Camping municipal-Grange du Survenant - Location Marine
- . accès sur le chenal du Moine
  - . quai-jetée fédéral de très bonne qualité (asphalte) utilisé par la croisière des îles. Environ 25 mètres d'accostage
  - . rampe de mise à l'eau en béton (très bonne qualité), 4,5 mètres de largeur avec une pente de 8°
  - . stationnement pour 30 autos et remorques
- 17- Lac Saint-Pierre  
Sainte-Anne-de-Sorel  
Quai fédéral
- . accès sur le fleuve
  - . quai-jetée formant un havre de très bonne qualité en béton dont la façade (80 mètres) est utilisable pour l'accostage
  - . incorporée au quai, on retrouve une rampe de mise à l'eau en béton (de bonne qualité), 5,5 mètres de largeur avec une pente de 20°
  - . stationnement asphalté pour 74 autos et remorques

18- Lac Saint-Pierre  
Sorel  
Parc nautique de Sorel

- . accès sur le fleuve
- . 2 bassins d'ancrage et havre avec quais flottants
- . marina avec capitainerie
- . rampe de mise à l'eau en béton (excellente qualité), 5 mètres de largeur avec pente normale
- . tous les services: eau potable, électricité, carburant et cours de voile
- . stationnement immense et bien aménagé

19- Lac Saint-Pierre  
Sorel  
Marina Beaudry

- . accès sur le fleuve (à proximité de la marina Saurel)
- . Bassin d'ancrage et havre avec quais flottants
- . bâtiments de service
- . rampe de mise à l'eau en béton (très bonne qualité), 6 mètres de largeur avec une pente de 15°
- . tous les services (eau potable, électricité, carburant)
- . stationnement immense

20- Lac Saint-Pierre  
Saint-Joseph de Sorel  
Rampe fédérale de Pointe aux Pins

- . rampe de mise à l'eau et quais saisonniers

21- Rivière Richelieu  
Tracy  
Parc Soleil

- . rampe de béton, bon état, 6 mètres de largeur pente 10°
- . stationnement 65 mètres X 12 mètres
- . 5 mètres de quais flottants en bon état

**RIVE NORD**

22- Fleuve Saint-Laurent  
 Pointe-du-Lac  
 Parc Antoine Gauthier

- . accès sur le fleuve et lac Saint-Pierre
- . site paysagé avec vue panoramique sur le fleuve
- . parc municipal où l'on retrouve:
  - rampe de mise à l'eau en béton (excellente qualité), 5 mètres de largeur, pente douce
  - 2 stationnements
    - .. grand stationnement à l'entrée du parc
    - .. stationnement 150' X 150' environ aux abords de la rampe
  - site de pique-nique, repos, aire de jeux pour enfants et services d'eau potable et sanitaires

23- Lac Saint-Pierre  
 Pointe du Lac  
 L'Entreprise

- . accès sur le lac Saint-Pierre
- . site de voile (planches et dériveurs) avec cours de voile
- . pas de rampe de mise à l'eau
- . plage
- . bar-terrasse, boutique (vente-réparation)
- . entrepôt pour planches à voile

24- Lac Saint-Pierre  
Pointe du Lac  
Centre nautique de Francheville

- . accès sur le lac Saint-Pierre
- . site de voile (planches et dériveurs)  
avec école de voile
- . pas de rampe de mise à l'eau
- . plage
- . 5 bâtiments de services avec boutique  
(vente-réparation)
- . site paysagé avec vue panoramique sur le  
fleuve
  
- aire de pique-nique
- aire de jeux pour enfants
  
- . entrepôts pour planches à voile, petits  
voiliers et dériveurs

25- Lac Saint-Pierre  
Pointe du Lac  
Chemin de desserte

- . accès sur le lac Saint-Pierre
- . rampe de mise à l'eau printanière en béton  
(bonne qualité), 5 mètres de largeur avec  
une pente de 10°
- . stationnement le long de la route d'accès

26- Lac Saint-Pierre  
Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup  
Sortie de l'échangeur de l'est de Louiseville

- . accès sur le lac Saint-Pierre par chenal  
d'accès
- . rampe de mise à l'eau printanière en dalles  
de béton (très bonne qualité), 5 mètres de  
largeur avec pente de 12°
- . stationnement imposant (55 x 20 mètres)

27- Rivière du Loup  
St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup  
Vallière Marine service

- . accès sur la rivière du Loup
- . vente et réparation d'embarcations et accessoires
- . rampe de mise à l'eau (surface bétonnée et asphaltée en voie de détérioration avancée), 3,5 mètres de largeur avec une pente de 15°
- . quai flottant (qualité médiocre)
- . stationnement limité

28- Rivière du Loup  
St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup  
Marina J.-P. Buisson

- . accès sur la rivière du Loup
- . vente d'accessoires de chasse et pêche et sports nautiques
- . 2 rampes de mise à l'eau
  - la première plus au nord, est en béton (qualité moyenne), 8 mètres de largeur avec une pente 15°
  - la seconde près de J.-P. Alarie service (location d'embarcations et accessoires), est en béton de bonne qualité mais défoncée à la base (détérioration avancée), 8 mètres de largeur avec une pente de 12°
- . tous les services (eau potable, électricité, essence, quais flottants (2) 30 pi.)
- . bénéficie d'un immense stationnement bien aménagé (pierre concassée - gazon)

29- Petite Rivière du Loup  
St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup  
Ancien chenal au sud de l'autoroute

- . accès au lac Saint-Pierre par un chenal d'accès formé par l'ancien prolongement de la petite rivière du Loup
- . rampe de mise à l'eau printanière en béton (bonne qualité), 5 mètres de largeur avec une pente de 12°
- . stationnement pour une vingtaine d'autos et remorques

30- Lac Saint-Pierre - Baie de Maskinongé  
Saint-Joseph-de-Maskinongé  
Chemin de desserte

- . accès sur le lac Saint-Pierre en passant par la baie de Maskinongé
- . rampe de mise à l'eau printanière en béton (bonne qualité) mais ensablée, 5 mètres de largeur avec une pente de 15°
- . stationnement minimum de 20 autos et remorques

31- Rivière Maskinongé  
Saint-Joseph de Maskinongé  
Rang du nord

- . accès sur la rivière Maskinongé vers le lac Saint-Pierre
- . rampe de mise à l'eau privée, en béton (mauvaise qualité) cassée dans le bas, 3,5 mètres de largeur avec une pente de 15°
- . possibilité de stationnement pour 5 à 10 autos et remorques

32- Lac Saint-Pierre - Chenal du Nord  
Saint-Joseph-de-Maskinongé  
Marina Maski

- . accès sur le chenal du Nord dans la partie aval des îles de Berthier
- . quais flottants en bon état (300 pieds)
- . tous les services (eau potable, électricité, essence)
- . service d'une rampe de mise à l'eau privée immédiatement voisine avec possibilité de location de chaloupes et moteurs
- . offre les services de bar-restaurant et camping



33- Lac Saint-Pierre - Chenal du Nord  
Saint-Joseph-de-Maskinongé  
Le nid d'Aigle

- . accès sur le chenal du Nord dans la partie aval des îles de Berthier (face à l'île à l'Aigle)
- . pas de rampe de mise à l'eau
- . quais flottants (60 mètres environ) en bon état
- . location d'embarcations et moteurs
- . tous les services (eau potable, électricité, essence)

34- Lac Saint-Pierre - Chenal du Nord  
Saint-Barthélémy  
Quai

- . accès sur le chenal du Nord face à l'île Dupas
- . situé à la hauteur du Chemin Saint-Laurent ou route du Grand-nord (Saint-Barthélémy)
- . quai-jetée en béton (majeure partie) et en bois avec 38 mètres de longueur d'accostage
- rampe de mise à l'eau en béton (très bonne qualité), 4,5 mètres de largeur avec une pente de 10°
- . il existe aussi une autre descente pour bateaux en pierre concassée d'environ 30 mètres de largeur avec une pente douce
- . le complexe forme une sorte de petit havre protégé

35- Lac Saint-Pierre - Chenal du Nord  
Berthierville  
Quai

- . Petit quai-jetée situé à l'arrière du bronze de Gilles Villeneuve. Façade utilisable de 14 mètres pour accostage (mauvais état)
- rampe de mise à l'eau en béton (bon état), 5 mètres de largeur avec une pente de 8° (trop faible)
- . stationnement pour 15 autos et remorques

36- Lac Saint-Pierre - Chenal du Nord  
Sainte-Geneviève de Berthier  
Club nautique de Berthier

- . quai flottant 60 mètres d'accostage
- . rampe de mise à l'eau en gravier (état médiocre), 4,5 mètres de largeur avec une pente 11°
- . on y retrouve tous les services (eau potable, électricité, essence)
- . bâtiment principal pour le service à la clientèle bar et restaurant
- . stationnement (10 autos et remorques environ)

37- Lac Saint-Pierre - Chenal aux ours  
Saint-Ignace-de-Loyola  
Pourvoirie-du-lac-Saint-Pierre (Gladu)

- . A but lucratif
- . rampe de mise à l'eau en béton, largeur 3,2 mètres avec une pente de 17°
- . location de bateaux et moteurs
- . stationnement pour 10 autos et remorques



ANNEXE 6

INVENTAIRE DES EQUIPEMENTS DE LOISIR D'INTERET REGIONAL  
DANS LA REGION DU LAC SAINT-PIERRE

municipalités par M.R.C.	M.R.C. de Francheville			M.R.C. de Maskinongé						M.R.C. D'Autray				
	POINTE-DU-LAC	TROIS-RIVIERES	TROIS-RIVIERES-OUEST	LOUISEVILLE	MASKINONGE (v1)	ST-ANTOINE-DE-LA-RIVIERE-DU-LOUP	ST-JOSEPH-DE-MASKINONGE	STE-ANNE D'YAMACHICHE	YAMACHICHE	BERTHIERVILLE	ST-BARTHELEMY (P)	ST-CUTHBERT	ST-IGNACE-DE-LOYOLA	STE-GENEVIEVE-DE-BERTHIER
équipements														
Aéroclub		x				x								
Aéroport		x												
Aire de raquette										x	x			
Auberge de jeunesse		x												
Camp de vacances	x													
Centre d'équitation	x		x											
Centre de tir à l'arc			x											
Centre de tir: pigeon, pistolet, carabine						x			x					
Centre de voile	x													
Ciné-parc	x													
Comptoir de renseignements touristiques		x		x					x					
Croisière		x							x					
Marina		x				x	x							x



municipalités par M.R.C.	M.R.C. Nicolet- Yamaska							M.R.C. Le Bas- Richelieu							
	BAIE-DU-FEBVRE	ST-JEAN-BAPTISTE DE NICOLET	NICOLET	NOTRE-DAME-DE-PIERREVILLE	PIERREVILLE	ST-THOMAS-DE-PIERREVILLE	ST-FRANCOIS-DU-LAC (p)	ST-FRANCOIS-DU-LAC (v1)	RESERVE ODANAK	STE-ANNE-DE-SOREL	SOREL	TRACY	YAMASKA-EST (v1)	YAMASKA (v1)	ST-MICHEL D'YAMASKA
équipements															
Aéroclub									x						
Aéroport															
Aire de raquette											x				
Auberge de jeunesse															
Camp de vacances		x					x								
Centre d'équitation		x				x									
Centre de tir à l'arc															
Centre de tir: pigeon, pistolet, carabine					x					x					
Centre de voile		x													
Ciné-parc											x				
Comptoir de renseignements touristiques			x												
Croisière									x						
Marina		x								x					

(suite)

A-38

municipalités par M.R.C.	M.R.C. Nicolet- Yamaska								M.R.C. Le Bas- Richelieu						
	BAIE-DU-FEBVRE	ST-JEAN-BAPTISTE DE NICOLET	NICOLET	NOTRE-DAME-DE-PIERREVILLE	PIERREVILLE	ST-THOMAS-DE-PIERREVILLE	ST-FRANCOIS-DU-LAC (p)	ST-FRANCOIS-DU-LAC (v1)	RESERVE ODANAK	STE-ANNE-DE-SOREL	SOREL	TRACY	YAMASKA-EST (v1)	YAMASKA (v1)	ST-MICHEL D'YAMASKA
Musée									x						
Parc historique									x						
Piste cyclable															
Rampe de mise à l'eau	x	x	x	x	x		x	x		x	x	x	x	x	
Sentiers de motoneige				x							x				
Sentiers pédestres															
Sentiers de ski de fond	x	x									x				
Site d'observation	x														
Terrain de camping	x	x		x						x	x				
Terrain de golf											x				
Terrain de pique-nique			x							x				x	
Théâtre d'été										x					

SOURCE: Répartition des équipements de loisir au Québec  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Décembre 1983

N.B.: Cet inventaire n'est ni exhaustif, ni complet, mais le but est de fournir une vue d'ensemble de la répartition des équipements de loisir dans la région à l'étude





